

## **CIDRI ONGD**

### **Centre d'Initiation de Développement Rural en Ituri**

P.o. Box 218-ARUA – Uganda

E-mail [cidrituri@yahoo.fr](mailto:cidrituri@yahoo.fr)

Tél : 00243 (0) 810102386

0024398591418

002439859914118

00256759442426

## **Diocèse de Mahagi**

B.P. 429

Bunia/Ituri

R. D. Congo

# **EVALUATION EXTERNE DU PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE ARU ET DE 5 VILLAGES DANS LES ENVIRONS**

Code du dossier 148 – 43/46ZG 1585 et 96/05.24 Protos

RAPPORT FINAL

Par :

**Victor MALE**

Directeur Interface Consulting/  
Kampala/Uganda

**Raphaël KASONGO KABUSA M.**

Consultant-Conseil  
Réseau CREF/NK

**Avec l'appui de PROTOS-Belgique et MISEREROR - Allemagne**

ARU, Juillet – Août 2004

## PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS

AGC	: Assemblée Générale Constituante
BCZS	: Bureau Central de la Zone de Santé
BDCD	: Bureau Diocésain Caritas Développement
BDD	: Bureau Diocésain de Développement
BDOM	: Bureau Diocésain des Œuvres Médicales
BF	: Borne Fontaine
BUFIMO	: Bureau Fiduciaire et de la Main-d'Œuvre
CA	: Conseil d'Administration
CC	: Conseil de Gestion
CEV	: Communauté Ecclésiale Vivante
CIDRI	: Centre d'Initiation de Développement Rural en Ituri
CoCo	: Commissariat aux Comptes
CODEZA	: Comité pour le Développement de la Zone de ARU
COSA	: Comité de Santé
CPD	: Comité Paroissial de Développement
CREF	: Réseau CREF :Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystème Forestiers
CS	: Centre de Santé
DO	: Diagnostic Organisationnel
GIRE	: Gestion Intégrée de la Ressource Eau
HGR	: Hôpital Général de Référence
ILD	: Initiative Locale de Développement
MCZ	: Médecin Chef de Zone
OB	: Organisation de Base
R.P.	: Révérend Père
RCD	: Rassemblement Congolais pour la Démocratie
REGIDESO	: Régie Nationale de Distribution d'Eau
ROI	: Règlement d'Ordre Intérieur
SNHR	: Service National de l'Hydraulique Rurale
SSP	: Soins de Santé Primaire
TdR	: Termes de Référence

## II

### SOMMAIRE

Sigles et abréviations

Sommaire

Résumé

Chapitre 1<sup>er</sup> : Introduction générale

11. Contexte du projet et justification de l'évaluation
12. Mandat et équipe d'évaluation
13. Méthodologie
14. Analyse du contexte général du projet
15. Agenda de l'évaluation
16. Difficultés et facilités rencontrées
17. Financement de l'évaluation

Chapitre 2<sup>ème</sup> : Bilan technique et opérationnel

21. Réalisation technique
22. Le produit : couverture du projet en eau potable
23. Rapprochement sources d'eau potable-population
24. Entretien des ouvrages : fonctionnement des comités de base et du comité de gestion
25. Qualité du produit livré : potabilité de l'eau du Réseau
26. Coûts du produit à la fin du projet.

Chapitre 3<sup>ème</sup> : Bilan social et économique de l'approvisionnement et distribution de l'eau potable à ARU et environs

31. Organisation et participation locale dans le cycle du projet
32. Animation et investissement technique du staff
33. Gestion sociale du Réseau
34. De l'éducation socio-sanitaire au niveau des comités de base
35. Prise en compte de l'analyse sociale genre dans le cycle d'exécution du projet
36. Réseau d'eau potable et rapprochement des communautés

Chapitre 4<sup>ème</sup> : Bilan organisationnel et institutionnel

41. Quelques éléments majeurs de DO de CIDRI
42. Acteurs du secteur eau potable
43. De la structure BDD et PROTOS

### III

#### Chapitre 5<sup>ème</sup> : Synthèse : Analyse SWOT du projet

- 51. Principales forces et faiblesses
- 52. Eléments majeurs de l'environnement

#### Chapitre 6<sup>ème</sup> : Conclusions générales

- 61. Output majeurs du projet : résultats à court et moyen terme du projet
- 6.2. Viabilité globale du projet
- 63. En définitive

#### Chapitre 7<sup>ème</sup> : Principales recommandations

- 71. Au niveau technique et opérationnel de CIDRI
- 72. Au niveau de la gestion opérationnelle de la distribution d'eau potable
- 73. Au niveau de la gestion organisationnelle du Réseau
- 74. Au niveau organisationnel et institutionnel CIDRI – BDD – PROTOS
- 75. Au niveau institutionnel et éco-environnemental
- 76. Au niveau de la coalition homme-femme dans la gestion organisationnel

#### **ANNEXES :**

- N° 1 : Evaluation en images
- N° 2 : Termes de référence ( TdR)
- N° 3 : CV des consultants
- N° 4 : ROI : Organisation institutionnelle des gestions d'eau
- N° 5 : Liste des principaux documents consultés
- N° 6 : Liste des personnes rencontrées
- N°7 : Liste de présences à la réunion de restitution

## RESUME

L'organisation non gouvernementale de développement CIDRI est née en 1988 de la volonté des acteurs des Diocèses catholiques de Bunia et Mahagi de se voir doter d'une structure laïque spécialisée dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement.

Dès 1992, la population de ARU et ses environs, accablée par la corvée de l'eau, par le canal de CODEZA, avait formulé une demande motivée d'accéder à l'eau potable à travers la cité. La demande formulée a été adressé au BDD-Mahagi, qui selon les accords conclu, l'a confié à CIDRI pour étude technique mobilisation des moyens et réalisations.

C'est ainsi que le projet d'approvisionnement en eau potable de ARU et 5 villages environnants a vu le jour. Sa mise en route a débuté en 1998 grâce à une combinaison d'efforts de CIDRI – BDD – PROTOS. Son but est d'améliorer les conditions socio-sanitaires d'au moins 20.000 âmes par l'approvisionnement durable en eau potable.

Prévu pour une durée de 4 ans, le projet s'est exécuté pendant presque 6 ans à une période très trouble de la RDC et de l'Ituri marquée par les 2 guerres de libération et les affrontements interethniques locales. Malgré ce contexte instable compliqué par moment par des résistances de la population locale à voir le projet s'installer dans le milieu, en mars 2003, l'eau coulait dans la cité de ARU, devenue refuge des plusieurs ménages de l'intérieur fuyant l'insécurité et donc surpeuplé avec environ 27.000 âmes.

A ce jour, le projet est remis aux mains des bénéficiaires structurés en un comité de gestion qui tient sa légitimité des comités de base de 52 bornes fontaines renforcées de 48 raccordements domestiques privés. Plus de 29.742 âmes règlent leur besoin en eau potable à partir de ce projet devenu Réseau communautaire d'approvisionnement.

La présente mission d'évaluation intervient en juillet – août 2004, 2 ans après que l'eau a commencé à être utilisée à ARU

L'équipe d'évaluation composée de deux consultants a réalisé son travail en s'appuyant sur une méthodologie participative associant CIDRI – BDD – communauté de base à plusieurs échelons sociales de la cité de ARU jusque dans les hauteurs où à ce jour 52 sources avaient été captées et collectées pour bâtir le Réseau.

Le présent rapport est donc un effort de synthèse d'une richesse énorme d'informations que l'équipe d'évaluation a réuni sur base de la documentation, des entretiens formels et informels, des discussions avec tous ceux qui pouvaient apporter appuis conseils pour la survie du Réseau mis en place.

Les conclusions de ce rapport ont été partagées avec toutes les parties prenantes pendant la réunion de restitution tenue le 02 août 2004 devant 36 délégués dont 7 femmes à la paroisse Notre Dame du Congo de ARU devant le staff CIDRI-BDD et les organes élus du comité de gestion du Réseau. Le fruit de cette rencontre a été la compréhension générale sur les grandes conclusions et orientations futures de CIDRI et du Réseau communautaire de gestion de l'eau potable de ARU.

## **PRINCIPALES CONCLUSIONS**

A partir des conclusions exprimées dans les chapitres cinq de l'analyse SWOT ainsi que six de résultats, l'équipe d'évaluation met l'accent sur les convergences ci-après avec les parties prenantes :

- Le projet dès sa conception et son exécution ainsi que dans sa structuration finale comme Réseau communautaire du secteur eau potable est une réponse aux besoins exprimés de la population de ARU. Cette réponse rejoint les politiques nationales et internationales en matière de soins de santé primaire.
- Actuellement le projet avec son débit gravitaires de 9 litres/s est capable de servir les 29.742 habitants. Mais une rapide projection de saturation est visible compte tenue de la pression démographique, de 8 sources restées non captés dans le village de OZOO où 52 sources captées ont constituées le présent Réseau, des effets de diminution de débit en saison sèche,...
- D'une manière générale, le réseau actuel d'approvisionnement en eau potable de ARU est d'un niveau technique très bon. Mais pour que ces avantages soient durables, une rapide solution devrait être trouvée au niveau de la disponibilisation des pièces de rechange, de dispositif de surveillance de la qualité de l'eau potable, de dispositif d'entretien et maintenance des ouvrages en amont comme en aval du Réseau, impliquant plus les parties prenantes.

## VI

- Le projet est depuis 2 ans sous gestion et appartenance des bénéficiaires réunis au sein du comité de gestion. Cette vision d'auto-gestion est une orientation louable que CIDRI et BDD ont prise. Mais les performances actuelles des organes de gestion et de l'exécutif n'assurent pas encore des perspectives fiables de management au niveau du Réseau comme unité de production des services, au niveau des bénéficiaires comme clientèle qui doit faire vivre économiquement le système. Le système de rapportage à ce niveau est encore très embryonnaire.
- L'impact majeur attendu du projet est surtout du côté socio-sanitaire. Et à ce niveau, la base exprime la satisfaction. Toutefois, le volet socio-sanitaire, n'a pas été systématiquement appuyé par des activités de promotion d'hygiène et assainissement au niveau du projet. L'absence des statistiques de départ dans le rayon des villages touchés ne permet pas d'attribuer les tendances actuelles des données recueillies dans ce secteur uniquement au projet.
- Le protocole d'accord BDD – CIDRI – PROTOS a permis aux 3 parties prenantes de bien gérer le projet jusqu'à son très bon aboutissement, mais une composante capitale, la population bénéficiaire n'était pas signataire.  
Et effectivement sa participation a été quelque peu problématique dans la réalisation de ce projet. Mais aussi le protocole d'accord reste muet par rapport à l'implication des parties prenantes après la réalisation du projet.  
Par ailleurs, la collaboration CIDRI et les autres acteurs est restée minimale dans le secteur de l'eau potable à un moment où la problématique est partagée aussi bien par des acteurs locaux qu'extérieurs.
- La durabilité du Réseau d'approvisionnement en eau de ARU dépend de l'équilibre micro écologique géographique touché. A ce niveau les analyses : « évaporation – précipitation » au niveau des écosystèmes du rayon environnemental sont très faibles et des stratégies de réhabilitation et reconstitution des écosystèmes forestiers peu convaincants à la base.
- Et pour CIDRI et pour le comité de gestion du Réseau, le succès de la phase suivante dépendra non seulement du renforcement des capacités du personnel en place et des dirigeants, mais aussi de la motivation

## VII

du personnel dont les primes sont actuellement à un niveau comparatif avec les autres structures analogues de la sous région assez bas.

→ Sur le plan financier, le projet a été réalisé dans les limites des budgets globaux convenus malgré quelques réaménagements sur certaines rubriques. Mais aussi la non surveillance réciproque CIDRI – bailleurs au niveau du budget des recettes des engagements pris au niveau de certains donateurs notamment MISEREOR. CIDRI reste alors jusqu'à ce jour avec des engagements imprévus avec des tiers.

C'est en tenant compte de toutes ces observations que l'équipe d'évaluation a formulé les recommandations ci-après aux différentes parties prenantes au projet et au réseau.

### **Principales recommandations**

Au bout de cette consultation d'évaluation du projet d'approvisionnement en eau potable de ARU et 5 villages dans les environs, l'équipe d'évaluation a formulé une série de recommandations dont certaines renforcent ce qu'il y a déjà de très bons, mais d'autres corrigent les faiblesses et augmentent les chances de se servir des opportunités qui existent.

#### **7.1. AU NIVEAU TECHNIQUE ET OPERATIONNEL DE CIDRI**

##### **7.1.1. Recommandations urgentes**

- Faire la remise-reprise officielle technique et opérationnelle du Réseau d'eau au comité de gestion actuel
- Mettre en place un contrat de collaboration CIDRI-C.G pour le suivi technique et institutionnel à développer. Un délégué officiel de CIDRI devrait être désigné pour un suivi du contrat conclu.

##### **7.1.2. Recommandations à court terme**

- Consolider le professionnalisme du personnel actuel par un programme conséquent de renforcement des capacités techniques et organisationnels dans le secteur eau-potable-assainissement (formation, échanges).
- Rentrer sur le terrain sensibiliser les villages ayant résisté à l'aménagement de leurs sources protection et paiement des services en eau potable.

## VIII

- Avec leur participation, aménager ces sources et les intégrer au réseau pour combler le manquant de 1,5 litres/s devant desservir environ 4500 personnes par jour.
- Assurer les petites répartitions et finissages au niveau du Réseau (protection des ventouses, crépir les points de puisage érodés, réparer les réservoirs avec fuite...).
- Pour suppléer en cas de force majeure, les pannes d'eau et son insuffisance, aménager et réhabiliter les sources d'eau péri-urbaines de ARU.
- Sensibiliser davantage les comités de BF dans l'entretien maintenance du Réseau en amont et aval.

### **7.1.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Capitaliser sous forme de publication l'expérience de 16 ans de CIDRI dans le secteur y compris celle de ARU.

## **7.2. AU NIVEAU DE LA GESTION OPERATIONNELLE DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE A TRAVERS LA CITE DE ARU ET SES ENVIRONS**

### **7.2.1. Recommandations urgentes**

- Assurer un suivi de gestion du Réseau de distribution d'eau sur le plan qualité d'eau, sur le plan maintenance, sur le plan entretien, optimisation des recettes, renforcement des capacités des comités de base et organes ... à partir des outils de gestion simple et efficace,... un plan de travail –budget réaliste... l'appui méthodologique de départ de CIDRI est importante à la demande du Réseau.
- Réduire le plus possible les pertes d'exploitation d'eau liées soit à une fuite sur le Réseau soit au gaspillage au niveau des BF publiques ou affectées aux agents de l'Etat, les militaires et autres institutions publiques (hôpitaux, écoles) (rester à moins de 7% de perte).

### **7.2.2. Recommandations à court terme**

- Consolider le système communautaire de maintenance, entretien, hygiène assainissement au niveau des comités des BF et organes de gestion (nettoyage, réparation petite casse robinet, clôture,...).
  - A cet effet les interventions du secteur socio-sanitaire devront viser des résultats palpables en ciblant des aspects précis

comme ex : hygiène des mains, toilette pour chaque ménage membre du comité de BF,...

- Animer les bénéficiaires en auront pour trouver des solutions durables sur l'assainissement des points de captage en rapport avec le rouissage de manioc, les abreuvoirs pour le pâturage, les endroits de lessive et douche... les rivières ayant cessé de couler sur leur lit habituel au bénéfice de l'adduction de ARU
- Fixer des compteurs sur les différents réservoirs au BF pour avoir la consommation du Réseau de la cité et fixer la tarification – en tenant compte des prévisions budgétaires réalistes.

### **7.2.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Négocier avec les bailleurs des fonds la possibilité de renforcer l'approvisionnement en eau de la ville (par pompage par exemple si l'énergie électrique est acquise). Et dans ce cas favoriser les raccordements individuels qui faciliterait aussi des recouvrements des factures).

## **7.3. AU NIVEAU DE LA GESTION ORGANISATIONNELLE DU RESEAU**

### **7.3.1. Recommandations urgentes**

- CIDRI devrait développer un système de renforcement organisationnel et de développement institutionnel avec la structure de gestion d'eau de ARU couvert par un contrat de collaboration (documentation, administration, gestion technique, organisationnelle,...).
- BDD : clarifier son niveau de collaboration avec la structure de gestion. Pour l'équipe d'évaluation, compte tenu du contexte fragile actuel de la province et du pays.
  - le réseau devra rester sous la couverture juridique du Diocèse, avec un délégué du BDD pour le suivi de contrat.
  - Jouir d'une autonomie de gestion administrative, politique (à travers les organes de gestion participatives) et financière axée sur la vente rentable des services.
  - Prendre un nom clair par exemple : « **Réseau Communautaire d'Approvisionnement et Distribution d'eau potable de la cité de ARU** » qui certifie l'option d'autonomie.
- Doter le comité de gestion d'un système de gestion efficace, transport et informatisé lui facilitant une gestion économique conséquente.

### **7.3.2. Recommandations à court terme**

- CIDRI devra développer un système de renforcement organisationnel pour les structures de gestion découlant des nouveaux projets en cours.
- Doter le Réseau d'un exécutif fort fonctionnant sous le leadership du comité de gestion des élus des bénéficiaires avec compétence technique (gestion réseau, approvisionnement,...) et organisationnel (gestion des comités de base).
- Enrichir le comité de gestion des délégués « non élus » (observateurs ?) issus de certaines structures partenaires (HGR, BDD, BDOM, COSA,...) (notabilités des villages en amont).
- Développer un professionnalisme dans la vente des services eau sur base communautaire (Job description clair, système comptable simple et efficace, base de facturation rationnelle, système de recouvrement optimal, renforcer au sein des comités de base des BF les composantes santé communautaire en synergie avec les comités de santé, hôpital général.
- Asseoir u système permanent et solidaire de recouvrement (il est anormal que les mêmes familles qui refusent de payer une facture d'eau de 500 Ushillings payent régulièrement des factures d'électricité de HCR/UN-ARU mensuelles de 20.000 ou 25.000 Ushillings).

### **7.3.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Asseoir une société civile active à base communautaire reposant sur la gestion de l'eau, hygiène et assainissement « Water authority ».
- Monter un système durable d'approvisionnement en pièces de rechange et autres intrants pour la maintenance analyse de l'eau et entretien des ouvrages.
- Participer techniquement et financièrement au développement des villages en amont du Réseau pour durabiliser les projets visant l'équilibre des écosystèmes locaux.

## **7.4. AU NIVEAU ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL (CIDRI – BDD – PROTOS)**

### **7.4.1. Recommandations urgentes**

- Revoir positivement le contrat CIDRI-BDD initier en clarifiant clairement de leadership porté par chacun aussi vis-à-vis des futures structures de gestion surtout dans les grandes agglomérations.
- Revoir le contrat CIDRI-PROTOS dans le sens de renforcer son rôle dans l'empowerment de l'exécutif, la gestion des aspects de mobilisation des fonds à l'extérieur, les relations avec d'autres bailleurs comme MISEREOR, etc.

### **7.4.2. Recommandations à court terme.**

- Mettre en place des mécanismes permettant l'opérationnalité des organes de gestion pour CIDRI (Assemblée Générale, C.A, CoCo) paralysés depuis plus de 3 ans à cause de la guerre.
- Consolider l'esprit d'équipe, les systèmes de gestion, la culture organisationnel et la motivation du personnel particulièrement en révisant à la hausse la grille salariale.
- Renforcer les mécanismes de collaboration et de synergie BDD-CIDRI-PROTOS-Réseau de gestion de l'eau dans le sens de partager de responsabilité et de responsabilisation des bénéficiaires comme acteurs-proprétaires, de professionnalisation,...

## **7.5. AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET ECO-ENVIRONNEMENTAL**

### **7.5.1. Recommandations urgentes**

- Assurer le suivi des contacts initiés lors de l'évaluation particulièrement vis-à-vis de l'H.G.R de ARU, de OXFAM-Québec.
- Entreprendre des contacts similaires en synergie envers les autorités politico-administratives et militaires en place au profit du Réseau.
- Formaliser les pistes de collaboration initiées (HGR, OXFAM-Q.).

### **7.5.2. Recommandations à court terme**

- Promouvoir au niveau de CIDRI des projets de gestion intégré des ressources eau pour des besoins pertinents exprimés par les bénéficiaires notamment accès à l'eau pour pressage des briques, amélioration habitat, nettoyage véhicule, jardinage de case.

- et pour cela CIDRI pourra accompagner des initiations de construction des citernes pour les eaux de pluie, drainer quelques petites rivières pour besoin agricole et autres travaux,
- Stimuler un lobby & advocacy comme au niveau du collectif des ONGD de ARU-Territoire et de la société civile.

### **7.5.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Promouvoir un développement local en amont du Réseau pour « compenser » les stress provoquer pour le captage de toutes les sources ayant déstabilisé le système local d'agriculture, élevage, maraîchage,...
- Ex : appui à l'agriculture élevage petit et gros bétail construction écoles, centres de santé.
- Soutenir une agro-sylvo-foresterie avec « approche colline » intégrant des essences fruitières (culture en couloirs par ex.).
- Appuyer les OB/ILD du milieu dans la mise en route de ces projets visant la promotion durable du développement local.

## **7.6. AU NIVEAU DE LA COALITION HOMME-FEMME DANS LA GESTION ORGANISATIONNELLE**

### **7.6.1. Recommandations urgente**

- Participer à la gestion du Réseau en se faisant élire dans les organes de gestion (des BF) et des comités de gestion.

### **7.6.2. Recommandation à court terme**

- Sensibiliser les parents, les jeunes (filles & garçons) à une gestion durable et intégrée des ressources eau potable dans le milieu notamment en s'impliquant dans les structures de base de gestion, en restant actif vis-à-vis des activités de santé préventive,...

## **CHAPITRE PREMIER INTRODUCTION GENERALE**

### **1.1. CONTEXTE DU PROJET ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION**

Bientôt CIDRI va totaliser 16 ans d'existence, période pendant laquelle il a pu réaliser 8 adductions d'eau avec plusieurs sources aménagées. Au niveau des diocèses catholiques de Bunia et Mahagi-Nioka, rayon prioritaire d'intervention, CIDRI est connu par l'eau qui coule dans ses multiples points d'eau.

C'est dans ce rayonnement des œuvres de CIDRI que vers 1992 la population de ARU, représentée dans CODEZA (Comité pour le Développement de la zone de ARU) avait saisi le BDD-Mahagi pour une intervention dans le milieu.

Les accords de partenariat BDD-Mahagi et CIDRI stipulant que les besoins en eau potable étaient du ressort de CIDRI, le BDD-Mahagi a orienté la demande de CODEZA vers CIDRI pour élaboration des études de faisabilité. Les premières études ont été réalisées en 1995 au niveau de CIDRI avec l'appui technique des ingénieurs de son PROTOS-Belgique basé en Uganda pour les pays des Grands Lacs.

Entre 1995 et 1997, CIDRI a finalisé avec ses partenaires les aspects techniques et la recherche des fonds. Les activités de formation du personnel d'exécution ainsi que la sensibilisation de la population bénéficiaire ont démarré en mai 1996 ; la première source a été captée en mars 1998.

Le projet a ainsi réussi à mobiliser 3 partenaires extérieurs notamment PROTOS-Belgique VZW, le Gouvernement belge (DGCI et aide d'urgence), MISEREOR-Allemagne, CIDRI et BDD-Mahagi étant lié par des accords de collaboration dans le secteur d'eau potable, hygiène et assainissement. Plus de 600.000 Euros ont été investis dans ce projet au profit de 29.000 personnes habitant ARU-cité et les environs. Le projet a été remis aux bénéficiaires réunis dans le comité de gestion des bornes fontaines en mai 2003 soit 5 ans après le démarrage pratique des travaux.

C'est dans le but de s'assurer si le programme a été correctement réalisé selon les prévisions, si les bénéficiaires se sont appropriés durablement le réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau, s'il incarne

les paramètres de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité que CIDRI a résolu de commun accord avec ses partenaires du Nord, de procéder à cette évaluation avec le concours des experts externes africains pris comme consultants. Depuis son existence, c'est pour la 2<sup>ème</sup> fois que CIDRI est objet d'une évaluation externe pour des projets clôturés.

## I.2. MANDAT ET EQUIPE D'EVALUATION

CIDRI et PROTOS ont harmonisé leurs points de vue sur les termes de référence de l'évaluation repris en annexe et unanimement ont porté leurs choix sur l'équipe ci-après d'évaluation :

- Victor MALE venant de l'Uganda, il est chargé dans l'équipe des aspects techniques. Il est actuellement Directeur de **l'Interface Consulting** à Kampala.
- Raphaël KASONGO KABUSA MBUKANI, venant de Goma, au Nord-Kivu, R.D. Congo, il est chargé des aspects socio-organisationnels et chef de l'équipe d'évaluation. Il est actuellement consultant conseiller au Réseau CREF (réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers au Nord-Kivu).

L'équipe CIDRI-PROTOS n'avait pas prévu qu'il y ait aussi un évaluateur femme et avait supposé que le pré-requis de la sensibilité genre des deux consultants permettait de tenir compte des aspects pratiques du genre dans le projet.

Il faut noter que l'équipe d'évaluation était polyglotte. Victor parlait anglais et un peu de swahili, Raphaël échangeait avec Victor MALE en anglais et assurait l'animation avec les bénéficiaires en swahili, lingala et français. Il est ainsi chargé de la production du rapport final en français comme l'avait exprimé CIDRI dans les TdR.

Ces TdR ont insisté sur les objectifs ci-après de l'évaluation :

- examiner les questions de pertinence, efficacité, efficience et durabilité des résultats du projet ;
- examiner la viabilité institutionnelle, technique et financière du projet ;
- dégager l'impact social du projet ;
- analyser le niveau d'implication de la femme dans l'exécution et la gestion du projet ;
- tirer les principales leçons qui s'imposent pour CIDRI à partir de ses forces et faiblesses.

### 1.3. METHODOLOGIE

Pour conduire cette consultation, l'équipe d'évaluation a développé une méthodologie active participative faisant intervenir les différents acteurs et bénéficiaires le long des activités prévues :

- **Contacts et ateliers pédagogiques préparatoires formels et informels.**  
 PROTOS et CIDRI ont plusieurs fois échangé par écrit et au téléphone avec l'équipe d'évaluation pour se convenir sur les TdR. Les contacts physiques ont eu lieu à Kampala avec l'un des évaluateurs. Sur place à ARU, dès l'arrivée des consultants, des contacts physiques ont eu lieu dans l'informel comme le formel à travers des ateliers pédagogiques de travail, particulièrement le lundi 26 juillet 2004. Deux représentants du BDD-Mahagi, 2 délégués du comité de gestion de l'eau, 6 agents exécutifs de CIDRI étaient présents à cette séance formelle de lancement de l'évaluation.
- **Analyse documentaire :** tous les documents disponibles pouvant éclairer les évaluateurs sur le projet et sa réalisation ont été mis à la disposition de l'équipe dès le 23 juillet 2004 en plus de celles envoyés antérieurement par courriels.
- **Elaboration des outils méthodologiques de collecte de données :** 19 outils de collecte des données ont été mis en chantier et partagé avec le staff exécutif de CIDRI-BDD et le comité de gestion. Ces outils sont en même temps utiles pour CIDRI pour capitaliser les données du projet.
- **Observation directe sur terrain de l'environnement général, des sites du projet :** en amont du projet, l'équipe a visité les sites où les 52 sources ont été captées, aménagées et drainées vers la cité de ARU.

Au total 21/52 sources soit 40% ont été visité aux différents lieux de captage, occasion de dialoguer avec la population trouvée sur le trajet et les sites, d'observer le niveau d'entretien des sites et de la conduite, ainsi que de niveau technique des ouvrages réalisés.

13/52 bornes fontaines installées soit 25% ont été visitées, occasion d'observer l'état d'entretien et de maintenance mais aussi de dialoguer avec les bénéficiaires trouvés sur les lieux.

3/48 abonnés privés avec compteurs ont été visités soit 6%

6/34 réservoirs soit 18% ont été visités, occasion de constater leur état de fonctionnement. Le grand réservoir de 25 m<sup>3</sup> érigé bien avant et réhabilité par OXFAM-Québec a aussi été visité au quartier administratif de la cité.

2 sources péri-urbaines en cours d'aménagement ont été aussi visités.

- **Entretien semi-directif**

Compte tenu de la réglementation des heures de puisage, l'équipe d'évaluation n'a pas eu l'opportunité de s'entretenir avec beaucoup de bénéficiaires surtout que le jour de visite choisi le jeudi 29 juillet a coïncidé avec la mobilisation populaire en rapport avec l'arrivée de la délégation de Kisangani venue installer les nouvelles autorités de territoire désignées par le gouvernement de transition.

42 bénéficiaires dont 25 femmes/filles soit 60% ont été visités sur place. Des entretiens semi-directs ont eu lieu avec eux pour se rendre compte du niveau de satisfaction par rapport aux services rendus par le projet.

33 autres acteurs du milieu dont 6 femmes soit 18% ont été touché lors des contacts avec les partenaires locaux notamment HGR, RECONGD-ARU, OXFAM-Q ;...

- **Séance d'auto-évaluation avec le staff technique CIDRI**

Le 31 juillet 04, samedi, une séance d'auto-évaluation et d'analyse SWOT a eu lieu au bureau de CIDRI à ARU en présence de 4 cadres de l'exécutif, 2 délégués du comité de gestion, 1 délégué de BDD,... A cette occasion l'équipe a échangé avec les participants sur les outils de collecte des données.

- **Echanges stratégiques avec les notables du milieu**

Pendant les descentes sur terrain, il a été possible de s'entretenir avec le chef des collectivités des OTSO, le chef de cité de ARU, quelques chefs d'avenues. Ces contacts ont permis de comprendre les méandres du contexte d'exécution du projet et leur degré d'implication.

- **Réunion mixte comité de gestion, commission de contrôle, staff CIDRI et délégation du BDD**

Cette réunion qui a lieu le jeudi 29 juillet a permis de cerner les malaises du système organisationnel et de réfléchir sur l'avenir du système de gestion du réseau par les bénéficiaires.

- **Atelier de restitution :**

Cet atelier de restitution a réuni 36 personnes dont 7 femmes soit 19% représentant l'administration militaire de la police et politique du territoire, la cité de ARU, les comités de gestion des bornes fontaines, les villages d'où les sources ont été captées et aménagées, la zone de santé, les partenaires locaux, le BDD, ce comité de gestion du Réseau, la commission de contrôle du Réseau, le staff de CIDRI. Pendant plus de 2 heures, les participants ont échangé sur le constat de l'équipe d'évaluation, les forces et les faiblesses soulevées, les recommandations formulées de manière urgente et à court, moyen et long terme.

Au bout des échanges, un accord de principe sur les points de vue s'est dégagé sur les divers points abordés. Plusieurs se sont déclarés touchés par la réalité du projet et des difficultés endurés. Certains bénéficiaires des villages en amont qui s'étaient farouchement opposés au projet se sont déclarés convertis et prêts à animer les comités de gestion des bornes fontaines et à s'impliquer dans l'entretien des aires de captage.

Ces diverses précautions méthodologiques prises ont permis de limiter les écueils de déformation des informations et ainsi rester le plus proche possible de l'authenticité de l'expression des acteurs et bénéficiaires.

## **1.4. ANALYSE DU CONTEXTE GENERAL DU PROJET**

A travers ce volet l'équipe d'évaluation veut mettre en évidence les principaux facteurs sensibles de la période d'exécution du projet et tirer les conséquences ou influences sur la dynamique du travail. Le projet lui-même était prévu pour 4 ans mais il s'est pratiquement exécuté en 5 ans et demi soit de mars 1998 en mars 2003.

### **1.4.1. Contexte externe**

Ce contexte allant de 1998 à 2003 – 2004 a été marqué par les événements ci-après :

- Deuxième guerre de libération dite de rectification menée par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) ;

- Conflits interethniques de l'Ituri.

#### **1.4.1.1. Sur le plan politique**

Au niveau national, le projet s'est exécuté à un moment où le pays restait divisé entre la partie gouvernementale de l'Ouest et la partie sous contrôle des différentes rébellions à l'Est.

Malgré la signature des accords de Sun City consacrant le début de la transition et de l'unification du pays, cette partie, c'est-à-dire de l'Ituri est restée longtemps sous contrôle des tendances politico-militaires en conflits. C'est seulement en fin juillet 2004 que l'administrateur de ARU, nommé par Kinshasa est arrivé sur place ; l'évaluation actuelle du projet était en cours.

#### **1.4.1.2. Sur le plan sécuritaire**

Il est vrai que les graves atrocités de l'Ituri se sont souvent arrêtées aux portes de la cité de ARU. Mais les effets de ces conflits armés ont eu des répercussions sur le mode de vie sur place :

- panique répétée à plusieurs moments ;
- déplacement massifs des populations quittant l'intérieur du territoire de ARU pour se réfugier dans la cité ;
- comportement tendu pour plusieurs à cause des stress du contexte.

Le siège de CIDRI étant à Bunia, avec les conflits de l'Ituri à Bunia, CIDRI se retrouve réfugié à ARU.

#### **1.4.1.3. Sur le plan socio-économique**

La population qui ne peut vaquer normalement à ses occupations, se limitent pratiquement à la subsistance. Les rares courageux pratiquent le commerce vers l'Uganda.

La cité de ARU est semi-urbaine avec des villages environnants vivant une vie de type coutumière-traditionnelle. L'économie tourne autour de l'agriculture de subsistance, un petit élevage domestique. L'élevage du gros bétail (bovin) existe mais de prestige (dot) et non destiné au marché. Le trafic d'approvisionnement est essentiellement tourné sur l'Uganda et le Soudan, les routes vers Bunia étant souvent non praticables.

#### **1.4.1.4. Sur le plan milieu naturel**

Le paysage général de ARU et ses environs immédiats est celui d'une savane. La forêt a disparu depuis longtemps. L'accès au bois de chauffage est un véritable casse-tête pour les ménages de ARU. La contrée connaît de longues saisons sèches d'environ 6 mois (janvier – juillet) affectant l'environnement général. A l'absence des statistiques météorologiques, tout le monde se limite au constat d'une réduction des pluies depuis quelques années...

#### **1.4.1.5. Sur le plan socio-éducatif et culturel**

D'une manière générale, parler en 1996 du développement, avec vision d'auto-promotion, est une étrange idée dans le milieu de ARU. Il n'existait pas dans le milieu des associations de développement très assise. Et CODEZA a été une des rares qui était opérationnelle dans ce rayon à côté des œuvres philanthropiques des églises dont notamment l'Eglise catholique.

En rapport avec le projet, il existe dans le milieu des tabous liés à l'aménagement des certaines sources ancestrales. Faudra-t-il peut-être sur le plan sociologique et au anthropologique mieux analyser le phénomène.

Le projet a vécu également l'influence ethnocentrique négative des certains leaders du milieu qui trouvaient dans la réalisation du projet la diminution de leur influence sur la population locale.

#### **1.4.1.6. Sur le plan socio-sanitaire**

Il faut surtout noter que ARU et ses environs ont été par le passé trop marqué par des maladies d'origine hydrique devenus endémiques, y compris la fièvre typhoïde. La littérature a notre disposition montre que le projet a été motivé de ses origines vers 1990 comme stratégie fondamentale de lutte contre ces maladies qui ont fait des ravages dans ce milieu sans sources aménagés, sans dispositifs d'approvisionnement de la cité en eau potable.

## **1.4.2. Conséquences de cet environnement externe sur la réalisation du projet**

### **1.4.2.1. Résistance à la réalisation du projet**

Malgré les sessions d'animation et de formation initiées par CIDRI pendant la période de 1997-1998 pour préparer les bénéficiaires à s'impliquer dans le projet, certaines couches des populations des villages ciblés ont catégoriquement refusé l'exécution des travaux dans leurs milieux, c'est ainsi que en septembre 1998 pendant 1 mois, en septembre-octobre 1999, pendant 2 mois les travaux ont été suspendus.

En mai 2001 à LERI – ANYANZARA, on a assisté à une révolte de la population avec actes de vandalisme sur les travaux (coupure des tuyaux déjà installés).

En novembre - décembre 2001, toute l'équipe d'exécution est entrée en congé technique non seulement suite à ce climat peu favorable, mais aussi et surtout à cause d'un climat politique et social malsain à ARU ; les travaux n'ont pu reprendre qu'en janvier 2002.

Pendant cette situation, CIDRI a souvent fait recours aux autorités coutumières et politico-administratives de la place, qui, à leur tour, ont utilisé la force pour réprimer les récalcitrants.

Ces incidents ont par moment terni l'image du projet pourtant apprécié par plusieurs bénéficiaires de la cité qui se sont impliqués corps et âme dans les travaux.

### **1.4.2.2. Suspension des travaux et démission de l'équipe d'exécution**

Le contexte des guerres (2<sup>ème</sup> guerre de libération, conflits interethniques en Ituri) ont à plusieurs reprises entraînés la suspension des travaux. C'est le cas en septembre – octobre 1999, la démission en bloc pendant la même période de l'équipe d'exécution des travaux.

### **1.4.2.3. Réduction du débit du projet**

Le fait que certains villages ont refusé que 7 de leurs sources ne soient pas captés, cela a entraîné une réduction du nombre des sources 52/59 et de fait une réduction du débit 9 litre/S au lieu de 10,5  $\ell/s$ , c'est-à-dire une perte de 1,5  $\ell/s$  sur l'approvisionnement en eau de la cité.

#### **1.4.2.4. Utilisation de la main-d'œuvre salariée**

Avec la fin du projet, les bornes fontaines (BF) se situant en amont dans les villages de captage des sources n'ont pas de comités de gestion d'eau. La population, ayant campé sur ses positions de ne pas s'impliquer dans le projet, a difficilement cédé les aires de captage pour protection. Le comité de gestion mis en place est contraint d'utiliser un personnel pris en charge par lui pour entretenir les BF, les aires de captage, etc. La logique de bénévolat est loin d'être acceptée par la population de ces villages qui se considère vidée de ses ressources en eau potable.

#### **1.4.2.5. Instabilité de CIDRI**

L'insécurité liée aux conflits interethniques en Ituri a fortement déstabilisé l'organisation CIDRI : le pillage de ses biens, équipements à Bunia l'amena à se réfugier totalement à ARU ; éparpillement de ses membres (administrateurs et commissaires au compte) de sorte que les organes élus ne siègent plus depuis plus de 3 ans ; réticence d'exposer certains de biens sur terrain comme le kit d'analyse d'eau qui était endommagé lors des pillages de Bunia et qui se trouve encore en réparation au bureau de PROTOS en Uganda

#### **1.4.3. Observations finales**

Le contexte externe dans lequel a évolué le projet a été très instable, stressant. Mais le personnel et les bénéficiaires ont accepté de travailler sous pression. A chaque fois qu'il y avait arrêt des travaux pour l'une ou l'autre raison, CIDRI développait des stratégies d'adaptation au milieu pour la continuité. C'est ainsi que des alliances ont été nouées avec certaines notabilités locales pour sensibiliser la population, pour réduire la résistance au changement notamment l'implication des responsables locales de communauté ecclésiales vivantes, etc.

L'aboutissement du projet est donc une preuve d'une certaine flexibilité de CIDRI au contexte instable que traverse la province de l'Ituri en général et le territoire de ARU en particulier.

Il est à noter que le contexte interne de CIDRI sera largement développé lors de l'analyse diagnostique organisationnelle inclus dans le chapitre traitant de la structure d'accompagnement du projet.

## 1.5. AGENDA DE L'EVALUATION

Après échanges avec le staff de CIDRI, l'agenda ci-après a été retenu pour les activités de l'évaluation :

- 21 – 23 juillet 2004 : voyage de l'évaluateur en provenance de Goma ;
- 26 juillet 2004 : voyage de l'évaluateur en provenance de Kampala ;
- 24 – 25 juillet : documentation, élaboration des outils d'évaluation, contacts informels ;
- 26 juillet : atelier pédagogique de lancement officiel de l'évaluation.
- 27 – 28 juillet : descente sur terrain : visites des sites en amont et en aval du réseau d'approvisionnement et de distribution.
- 29 juillet : visite des comités de base des bornes fontaines, entretien sur les sites, réunion mixte comité de gestion, commission de contrôle, CIDRI-BDD ;
- 30 juillet : contacts avec les partenaires locaux du CIDRI ;
- 31 juillet : auto-évaluation avec staff CIDRI-BDD-comité de gestion.
- 1<sup>er</sup> août : \* préparation de la restitution
  - \* restitution restreinte au coordinateur de CIDRI et Directeur du BDD-Muhagi
- 02 août : large restitution de l'évaluation.
- 03 août : voyage retour des évaluateurs ;
- du 04 au 20 août : rédaction du 1<sup>er</sup> draft du rapport ;
- du 25 – 31 août : production de la version finale du rapport.

## 1.6. DIFFICULTES ET FACILITES RENCONTREES

### **Contraintes de temps**

Initialement l'évaluation était prévue pour 22 jours, mais finalement elle a été réduite à 12 jours avec comme conséquence concentration des observations de terrain sur 5 jours.

**Indisponibilité** des certaines personnes et bénéficiaires que l'équipe souhaitait rencontrées. L'arrivée de la mission provinciale le 29 juillet a fait que certains membres des comités de base des BF, les autorités politico-administratives soient indisponibles car en déplacement.

### **Disponibilité du staff CIDRI & BDD**

Pendant toute la période d'évaluation, le personnel de CIDRI et le délégué du BDD sont restés à la disposition de l'équipe d'évaluation et ont fournis le meilleur d'eux même pour permettre l'accès à des

informations variées et contacts avec les personnes ressources. Les communautés visitées se sont montrées très intéressées à l'entretien à travers les villages en amont du projet et dans la cité de ARU. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

### **1.7. FINANCEMENT DE L'EVALUATION**

Les différents travaux de l'évaluation réalisés entrent dans le cadre d'un budget discuté entre CIDRI et PROTOS, disponibilisé par ce dernier. L'équipe d'évaluation a souscrit à ce budget à travers l'acceptation des contrats signés avec CIDRI.

## **CHAPITRE DEUXIEME**

### **BILAN TECHNIQUE ET OPERATIONNEL DU PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE ARU ET 5 VILLAGES ENVIRONNANT**

Ce chapitre aborde spécifiquement les aspects techniques de l'évaluation en touchant les points ci-après :

- la réalisation technique du réseau d'approvisionnement et de distribution en eau potable ;
- le produit : couverture du projet en eau potable ;
- le rapprochement de l'eau potable vers la population bénéficiaire ;
- l'entretien des ouvrages : fonctionnement des comités de base et du comité de gestion ;
- la qualité du produit livré : la potabilité et les mesures préventives d'hygiène et assainissement ;
- le coût du produit.

#### **2.1. REALISATION TECHNIQUE DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION EN EAU POTABLE**

##### **2.1.1. Ouvrages réalisés**

Les visites sur terrain de l'équipe d'évaluation a permis de voir l'état de 40% des sources, 25% des bornes fontaines, 6% des abonnés avec compteurs, 18% des réservoirs et des 2 sources péri-urbaines en cours d'aménagement. Ces visites ont été ciblés à titre d'échantillon et donc permettent à l'équipe de se prononcer sur l'ensemble du réseau, après confrontation avec les différents rapports et les utilisateurs bénéficiaires.

**Tableau n° 1 : Bilan des sources captées et raccordées**

<b>Village</b>	<b>Site</b>	<b>Nbre sources prévues au captage</b>	<b>Nbre sources captées</b>	<b>Nombre res- tant</b>
OZOO	18	29	52	7
%		100	179%	-

### **Observations**

Les premières prospections avaient initialement ciblé 29 sources à capter. Par la suite le nombre s'est élargi à d'autres petites sources atteignant ainsi le chiffre de 59.

En pratique, les prévisions ont été revues à la hausse. Et c'est sur ce nombre de 59 qu'il reste 7 à capter pour compléter le réseau et son débit.

Sur le plan raccordement de ces sources au réseau jusqu'à la chambre de collecte de départ, toutes les sources captées ont été raccordées, mais l'une d'entre elles a tari dans l'entre-temps (site Bhau).

Les sources non captées sont celles où la population s'est opposée jusqu'au bout à leurs aménagements. Il s'agit de la population des villages Etata, Bhafala, Odhurunga et Emvenvea. Les activités de sensibilisation se poursuivent à ce jour pour obtenir leur adhésion au projet.

### **Conduites**

L'itinéraire de la conduite posée a suivi les villages Eili, Anyanzara, Leri, Otse I, Otse II et ville de ARU totalisant ainsi 8.408,8 m des tuyaux. Les prévisions ont été respectées soit 8,480 km. Mais la pose totale de conduite de tout le réseau atteint 29.814 m de tuyaux PVC (DN 160 à 32 mm) doté de 4 chambres de ventouses, 4 chambres de vidanges, 6 chambres de vanne d'arrêt, 4 buties d'encrage construits sur des pentes menacées à érosion, 10 socles en béton pour les traverses des routes très fréquentées.

### **Distribution : réservoirs**

En suivant le même itinéraire de conduite, il était prévu d'ériger 34 réservoirs publics dont 27 dans la ville de ARU et 7 entre la chambre de départ et l'entrée de la ville pour servir 5 villages environnants. Au total, l'on dénombre 14 réservoirs de 10 m, 20 de 5 m<sup>3</sup> avec capacité de 240 m<sup>3</sup>. A ce niveau les prévisions ont été respectées.

Sur le plan technique, l'on n'avait pas prévu le système de vidange des réservoirs. En cours d'exécution, un réservoir est doté d'un système de vidange.

### **Distribution : bornes fontaines**

Les villages ayant accepté le projet ont vu leurs sources captées et donc les ruisseaux avaient automatiquement cessé de couler à ciel ouvert.

En compensation, le projet a aménagé des bornes fontaines à partir des chambres de sédimentation ou des collecteurs.

Ainsi dans 5 villages traversés par la conduite ainsi que les villages en amont de OZOO, l'on prévoyait 25 B.F et dans la ville de ARU 27 B.F soit un total de 52. Il faut reconnaître que les BF des villages en amont est fruit d'un compromis après les tiraillement de départ (8/25 B.F).

L'observation sur les lieux de puisage montre que l'état général est encore très bon et le modèle technique adopté ne pose pas de problème pratique. La maçonnerie est en brique à plusieurs endroits couverts d'une couche de béton. Le canal d'évacuation existe partout.

### **2.1.2. Environnement général lié aux sources captées**

Le fait que les ruisseaux ont cessé de couler à ciel ouvert à travers les villages pose jusqu'à ce jour des problèmes pratiques ci-après affectant les habitants du milieu :

- il n'y a plus d'abreuvoir pour les bêtes (vaches, porcs, chèvres,...) ;
- les aires protégées des sources diminuent les espaces cultivés ;
- les mamans se plaignent de ne plus avoir suffisamment des « endroits sales » pour le rouissage de manioc ;
- les hommes et femmes, après les champs, n'ont plus un endroit pour se doucher ;
- plus moyens de lessive à la source ;
- la rivière ARU qui prend ses origines à travers aussi le village OZOO a fortement diminué de son débit.

D'une manière générale, la population du milieu se sent diminué de quelque chose sans apprécier en retour les bénéfices tirés de leur acceptation par rapport au projet surtout que le milieu est réputé fertile avec ses bas-fonds des sources.

L'aspect écologique général du milieu est une savane herbeuse presque sans gros arbres. Pendant l'exécution du projet, CIDRI avait promis d'intégrer dans le milieu le reboisement. Le rapport d'évaluation de mi-parcours de PROTOS y fait aussi allusion, mais l'équipe d'évaluation n'a pas observé là où ces activités de reboisement/reforestation ou agroforesterie sont initiés. Le volet reboisement est inclus dans le projet (p. 9, évaluation partielle du projet d'ARU, février 2001).

Par ailleurs, en saison sèche, la population se plaint de la baisse sensible des débits des sources.

### **2.1.3. Facilités et difficultés techniques**

#### **Facilités**

Les entretiens avec l'équipe technique ont montré les facilités ci-après :

- le staff exécutif n'a pas connu des difficultés techniques majeures. Au contraire, ce projet a permis à l'équipe d'exécution d'améliorer sa professionnalisation dans le secteur d'aménagement des points d'eau potable ;
- 6 techniciens locaux capteurs de sources ont été renforcés dans leurs capacités techniques et ont été des auxiliaires utiles pour les animateurs du projet ;
- la population, bien que réticente en amont, a fini par participer timidement. Mais en aval, plusieurs habitants de ARU et environs ont prêté mains fortes au projet surtout à partir du moment où la conduite avait atteint l'entrée de la ville en mars 2000.
- Les visites d'échanges au Rwanda et en Uganda voisin (ARUARA par ex.) ont permis à CIDRI d'apporter quelques améliorations techniques au Réseau (ex. de la chambre de vidange du réservoir, fixation des ventouses pour certains B.F, ...)

#### **Difficultés**

Les difficultés techniques ont été surtout liées à des travaux sous-traités comme la construction des réservoirs où 2 sont en train de suinter pendant le passage de l'équipe d'évaluation. Cela est surtout dû à des moindres suivis des travaux sur terrain, à la tricherie des maçons dans le dosage du ciment,... ces failles sont mineures par rapport à l'ensemble du réseau.

Les plus grandes difficultés ont été surtout enregistrées du côté de l'adhésion des populations au projet pour qu'elles se l'approprient. Une faible animation de départ, des précipitations de vite démarrer les travaux avant d'être assuré que la base se l'approprie,... ont fait que la résistance soit surmonté avec beaucoup de retard et des casses.

Heureusement que le staff CIDRI a également fait un effort d'améliorer ses stratégies de sensibilisation allant de moins en moins vers l'intervention des forces de l'ordre dans le processus de conscientisation.

## **2.2. LE PRODUIT : COUVERTURE DU PROJET EN EAU POTABLE**

### **2.2.1. Constat**

Les années 1995, pendant que le projet était sur le point de démarrer, la cité de ARU comptait à peine 18.000 habitants. En 2003, à la fin du projet, la cité comptait déjà 27.000 habitants. Actuellement, la ville a 29.740 habitants (juin 2004). EN 8 ans, cette population a augmenté de 55%.

Les besoins en eau du projet en 1995\*, sur base des normes de l'OMS qui partent d'une moyenne de 30 litres d'eau par jour et par personne, en prenant aussi en compte les institutions publiques (hôpital, école, paroisses,...) était de 532 m<sup>3</sup>/jour ou 6,2 l/s.

Avec une population de 21000 habitants (30 l/J/pers.), le besoin est de 630 m<sup>3</sup>/J soit 7,3 l/s. L'actuelle population de 29.740 habitants a besoin de 870 m<sup>3</sup>/jour soit 10,06 l/s.

Le réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau potable à ARU avec 52 sources captées totalise seulement 9 l/s soit 777,6 m<sup>3</sup>/jour. Déjà donc 2 ans après la mise en service du Réseau, le débit accuse un déficit de 1 l/s.

En aménageant les 7 sources qui restent, il est possible de récupérer 1,5 l/s et ainsi totaliser 10,5 l/s pour tout le réseau soit près de 129,6 m<sup>3</sup>/J supplémentaire pour environ 4.320 personnes.

### **2.2.2. Observations**

Le dossier du projet a dimensionné les ouvrages pour 2.020 en supposant qu'en cette période la ville de ARU aura environ 35 à 40.000 habitants.

L'équipe d'évaluation constate donc que la croissance démographique de la ville défie toutes les prévisions et déjà à l'heure actuelle le Réseau tend vers sa saturation. Ce phénomène, selon le chef de cité de ARU,

---

\* Voir dossier du projet p. 29.

1 l/s x 60'/min x 60' = 3600 l/heure x 24 h = 86.400 l/J soit 86,4m<sup>3</sup>/J

s'explique par l'insécurité à l'intérieur, les meilleures conditions de vie sociale (école, hôpital, marché, trafic, sécurité,...)

Il faudra que CIDRI et BDD envisagent dans un proche avenir le renforcement du Réseau, peut-être en érigeant un grand réservoir à la cité, fonctionnant sur base du pompage, le milieu actuel n'offrant plus d'opportunité d'adduction gravitaire.

Mais dans l'entre-temps, l'urgent est de s'assurer de la récupération de 1,5 l/s des 7 sources des villages de Bhafama et Udhurunga pour servir aisément l'actuelle population de la cité ARU.

La ville de ARU devra disposer des sources aménagées de secours pour secourir la population en cas de panne du réseau, sinon ça sera un drame sérieux pour les ménages en cas de rupture d'approvisionnement en eau potable. Actuellement, toute la population ne s'approvisionne que par le réseau CIDRI.

Le débit tendant à la baisse en saison sèche, le réseau devra prendre au sérieux la nécessité de reconstitution des écosystèmes forestiers dans les villages OZOO en amont du projet.

### **2.3. RAPPROCHEMENT SOURCES D'EAU POTABLE – POPULATION**

Le projet est une adduction gravitaire visant l'accès à l'eau potable à ARU pour une population de 21.000 personnes en 2003. Il se veut de rapprocher l'eau des ménages à partir des bornes fontaines.

L'observation sur terrain a montré qu'en amont dans les villages OZOO, les ménages se trouvent entre 50 m et 500 m de la B.F. Le village en amont compterait environ 800 à 1000 habitants.

Les autres B.F se trouvent entre 10 m et 150 m en moyenne des maisons. Les ménages les plus éloignés, parfois 1000 m se trouvent vers les avenues en extension de la ville.

Ces avenues nécessitent une planification d'approvisionnement dans le cadre de l'extension progressive du réseau (par exemple construire annuellement 2 réservoirs avec 2 ou 3 B.F).

De ce fait, les bénéficiaires s'exprimant, ont témoigné de leur satisfaction de voir d'abord que les temps de puisage sont réglementés, les

gens passent peu de temps à la B.F et assez souvent ce sont les enfants et jeunes filles et garçons qui sont les plus fréquents à la B.F.

Les attroupements sont normales aux heures de puisage (6 h – 10 h le matin, 16 – 18h30' le soir), mais la file se disperse quelques 40 – 60' après le début du service.

L'équipe d'évaluation constate donc avec satisfaction que la corvée d'eau est effectivement fortement réduite par rapport au passé pour les femmes et les enfants qui approvisionnent les ménages. Le relief de la cité de ARU étant plan, l'aspect fatigue lié au portage des bidons et casseroles ou seaux est également réduite au minimum.

## **2.4. ENTRETIEN DES OUVRAGES : FONCTIONNEMENT DES COMITES DE BASE ET DU COMITE DE GESTION**

Le projet évoluant vers la fin, CIDRI a, en août 2002, organisé les élections et la formation du comité de gestion et de la commission de contrôle. Les membres élus à l'époque sont donc à leur 2<sup>ème</sup> année d'exercice. A partir de cette période, plusieurs sessions ont été tenues au sein du comité de gestion et les comités de base des B.F. Un guide de description des organes avec leurs rôles a été élaboré de manière participative. Sa vulgarisation à la base est restée ponctuelle et donc peu connu des bénéficiaires\*.

Il faut également noter que ces rencontres n'ont pas de manière explicite formelle, intégrer les COSA (comité de santé) qui devraient se retrouver à travers la ville et les villages environnants. Il se fait qu'au niveau du HGR, les COSA sont à installer encore au sein de la cité de ARU.

### **2.4.1. Etat d'entretien du réseau et B.F.**

Les descentes sur terrain de l'équipe d'évaluation a permis de se rendre compte de l'état général du réseau en amont comme en aval.

---

\* Voir en annexe le descriptif des organes de gestion du Réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau d'ARU tel que convenu en août 2002.

### **2.4.1.1. Entretien en amont : situation dans les zones de captage**

Le point d'attention était surtout orienté vers la protection des aires de captage, les ouvrages liés à la conduite, les B.F. érigées au profit des ménages, la prise de conscience des bénéficiaires supposés structurés dans les villages de OZOO.

Après confrontation des observations de l'équipe d'évaluation qui s'était entretenue sur son trajet avec des ménages trouvés fortuitement sur le parcours, après entretien avec le staff CIDRI et l'équipe du comité de gestion, le constat suivant se dégage :

- l'absence d'installation des comités de gestion des B.F en amont suite au refus de coopération déjà évoqué, ne garantit en rien que ces ouvrages vont être entretenus à l'avenir surtout que maintenant la base ne le fait pas. Jusqu'à la preuve du contraire, ce sont les ouvriers du comité de gestion (4 unités qui assurent l'entretien : suivi de la pelouse, coupe-coupe des herbes, entretien des lignes d'évacuation des eaux de pluie et B.F.).

L'équipe a pu observer qu'à quelques endroits la population résiste à déraciner des souches de bananiers et arbustes se situant dans le rayon stratégique de captage. L'épineux problème des aires de rouissage de manioc aux alentours des aires de captage persiste à certaines sources. Des sentiers qui longent la conduite d'approvisionnement offre des occasions de destruction de tuyau en PVC sur les collecteurs, chambres de sédimentation, etc.

Aucune B.F n'a de clôture en amont pour les protéger contre les bêtes ou autres acteurs mal intentionnés.

Les ouvrages étant encore neufs, les dégâts sont peu visibles, mais si rien ne change, rien ne garantie la prise en charge de l'entretien par les bénéficiaires mécontents à ce jour.

#### **2.4.1.2. Entretien en aval du Réseau : distribution au niveau de la cité de ARU et villages environnants**

Pour les quelques 52 B.F en fonction dans la cité et 5 villages des alentours, l'état de 44 d'entre elles soit d'observation tirée de 85% des B.F donne la situation ci-après :

- 5/42 soit 12% des lieux de puisage présent quelques petites défail- lances (quelques briques à nues, mortiers érodés, caillances par mis aux alentours,...
- 5/44 canal d'évacuation soit 12% sont peu propres (l'eau ne coulant pas continuellement, on n'observe peu de cas de stagnation d'eau dans ce canal).
- 0/42 B.F n'ont de clôture. En fait CIDRI avait adopté un modèle uni- forme des B.F assurant la solidité de la fixation des B.F. Le couvercle en planche est revêtu des clous pour éviter de s'appuyer sur. Peut-être en matériaux locaux réalisés par les comités de base évite- rait que les enfants et les bêtes en divagation ne s'approchent des B.F.
- le réseau de distribution étant urbain, la question de toilette ne se pose pas. Mais pour les B.F. en amont, cette question serait envisa- gée plus tard si la population trouve intérêt à coopérer. Il en est de même des couches qui ne constituent pas un besoin pour le moment.
- Innovation née des B.F, l'équipe d'évaluation n'a pas observé de nouvelles initiations liées à l'aménagement du Réseau.

Il faut noter que les B.F de la cité de ARU sont dotés des comités de gestion de 4 membres dont 2 femmes. Mais plusieurs d'entre ces comités (estimation faite à 40%) ne fonctionnent pas en terme de réunion des membres, échanges avec les bénéficiaires.

Les échanges avec les comités de base a révélé que, même si la mise en place des comités était formelle par CIDRI, peu de membres (at- tentistes, à la quête de prime,...) se sont montrés engagés. La cause est plus à retrouver dans la faiblesse d'animation de départ ayant porté plu- sieurs opportunistes à la direction des comités des B.F. Nominale- ment les 37bornes fontaines de la cité comptent 148 membres dont 74 femmes. Mais dans la pratique plusieurs comités fonctionnent avec 2 membres en général des femmes qui se disent « gardons la clé du cadenas » surtout par

les familles ayant accepté que la borne soit érigée dans leurs parcelles et donc se sentent de fait responsables.

L'équipe d'évaluation a, quand même avec satisfaction, constaté que là où les comités de B.F marche, les responsables sont des notables de l'avenue, respectables, ayant une occupation digne, mobilisateur des autres ménages de l'avenue et connaissant jusqu'à fond le mode de vie des membres.

Cela a fait penser à l'équipe que si les concernés accordent importance au fonctionnement de leur B.F et conséquemment y placent de gens sages, il y a lieu que la dynamique change positivement.

Les bornes en ville posent pour le moment peu de problème d'entretien surtout que CIDRI prend encore soins du suivi des ouvrages. Il se considère comme étant dans l'obligation de corriger des petites failles liées au finissage, avant la remise complète du Réseau au comité de gestion (cas des ventouses à protéger, réservoirs à réparer, flotteurs à placer,...).

Par ailleurs, il faudra noter que jusque-là CIDRI et même le comité de gestion n'ont pas développé des activités particulières de consolidation des comités de gestion.

Si donc les comités de base des B.F ne sont pas performants, la grande responsabilité incombe au projet qui n'a pas eu suffisamment de temps et des moyens de les consolider. Ces comités ne jouant pas encore efficacement leurs rôles d'acteurs de société civile à la base à travers les quartiers de la cité de ARU.

Il apparaît urgent que CIDRI et BDD de qui relève le projet, à travers le comité de gestion, s'investissent dans la redynamisation des comités de base des B.F., les structurent, suscitent une dynamique de groupe et de développement communautaire en collaborant en même temps avec les structures locales de santé publique (COSA). Cette synergie aurait pour effet de soutenir une dynamique unique à travers les B.F intégrant des aspects d'hygiène, assainissement, gestion intégrée de la ressource eau potable.

### **2.4.1.3. Place et rôle des comités de base et du comité de gestion d'eau dans la prise en charge durable du Réseau ARU**

L'équipe d'entretien a eu à s'entretenir de manière formelle avec le comité de gestion du Réseau, organe de gestion suprême de la structure autonomisée et avec bon nombre des comités de base de B.F.

Le constat majeur est que l'inopérationnalité d'un bon nombre des comités des B.F. est l'image même du « grand » comité de gestion.

La documentation lacunaire du comité de gestion n'a pas permis d'appuyer les aspects formels de notre analyse. Cependant, les entretiens informels et la réunion mixte tenue avec la commission de contrôle a révélé l'inopérationnalité de ces 2 organes. Leur état de fonctionnalité actuelle ne garantit pas assez une prise en charge sociale de l'aspect entretien à l'échelle de la cité de ARU ; si l'on tient compte de la situation déjà évoquée en amont, CIDRI et BDD sont interpellés pour qu'ils développent des stratégies de redynamisation de ce secteur.

## **2.5. QUALITE DU PRODUIT LIVRE : POTABILITE DE L'EAU DU RESEAU**

Cette question de potabilité voudrait répondre à l'exigence fondamentale de qualité de l'eau livrée à plus de 29.000 habitants actuels de la cité de ARU.

### **2.5.1. De l'analyse de l'eau au laboratoire**

l'équipe d'évaluation abordant ce point a pu dégager les éléments de constat ci-après :

- CIDRI a la culture, par le passé, de faire l'analyse qualitative et quantitative de l'eau. Il disposait des Kits à cet effet. Mais le contexte de guerre de Bunia montre que tout son matériel a été pillé à Bunia y compris cet équipement d'analyse.
- PROTOS, principal partenaire de CIDRI pourra fournir bientôt le kit réparé. Mais pour le moment CIDRI n'a pas moyen de réaliser les analyses d'eau .
- Les entretiens avec le staff CIDRI montrent que des experts de PROTOS ont fait quelques analyses d'eau des sources pendant le montage technique du dossier de projet. Mais l'équipe d'évaluation

n'a pas pu accéder à ces résultats car non disponibles au niveau de CIDRI.

- Les entretiens avec le staff CIDRI ont également fait allusion à des analyses faites par OXFAM-Québec présent sur terrain. Mais l'équipe d'évaluation n'a pas accès à ces résultats. Et l'exercice devrait dater d'un peu plus longtemps.
- Pendant le séjour sur terrain dans les villages où ont eu lieu les travaux de captage, les animateurs de CIDRI ont montré qu'il y a 1 ou 2 sources déconnectées du Réseau pour que la coloration était suspecte, ou qu'après la pluie l'eau changeait de couleur.

C'est dire que l'équipe d'évaluation n'a pas vu un seul bulletin d'analyse de laboratoire relatifs aux sources aménagées et constituant l'actuel Réseau d'approvisionnement et de distribution à ARU.

Personne à l'heure actuelle ne peut se prononcer de manière rapprochée sur la qualité consommée, même si vulgairement tout le monde s'accorde pour dire que les maladies d'origine hydrique ont baissé.

C'est pour cela que l'équipe d'évaluation, lors des contacts avec les partenaires du secteur du milieu, a poussé CIDRI, à négocier un contrat avec OXFAM-Québec. L'appui sollicité en urgence touche les aspects d'analyse de l'eau, les produits de traitement de l'eau à l'occasion de l'entretien des réservoirs et la dynamique de durabilisation des comités de gestion des B.F. Un accord de principe a été obtenu avec OXFAM-Québec dans ce sens.

L'équipe d'évaluation pense qu'il est urgent que CIDRI agissant à travers le comité de gestion se dote d'un kit mobile propre sur place. Car on ne peut pas laisser la gestion durable de la qualité de l'eau potable aux soins de « l'œil nu » des responsables du Réseau. Mais la problématique étant pertinente, CIDRI devrait doter le comité de gestion d'un circuit auto-gérer d'approvisionnement de ces produits y compris des pièces détachés (robinets, vannes, flotteurs, ventouses, outillages,...) les plus courantes. Certes, la gestion du contexte a découragé CIDRI, mais la vie ne s'étant pas arrêté sur place, il y a des risques qui méritent d'être pris quand on a la responsabilité de plus de 25.000 âmes sur le plan santé.

### **2.5.2. De la gestion durable de la potabilité de l'eau**

Les analyses de laboratoire ne suffisent pas pour assurer une gestion de la qualité de l'eau de manière durable. Il faut plus gérer la pratique d'hygiène et assainissement général du milieu en amont comme en aval.

Pendant le séjour sur terrain, l'équipe d'évaluation s'est efforcée, à titre d'échantillon, de voir dans quelle mesure les préoccupations d'hygiène et assainissement sont pris en compte au niveau des villages et de la cité de ARU.

Avec satisfaction, l'équipe a constaté que sur 10 ménages visités au hasard, chaque famille avait 1 toilette, souvent construite en brique avec paille dessus et une douche familiale. Il était surprenant de constater que, pendant que les maisons sont en semi-durables, les toilettes et douches étaient en briques cuites pour la majorité. Certes, l'état de propreté pour certains, laissait à désirer, mais la pratique est quasi-générale.

Voulant savoir comment cela s'expliquait comme élément acquis, l'on s'est rendu compte que depuis l'époque coloniale, les ménages ont gardé cette pratique et les chefs coutumiers ainsi que les animateurs sanitaires locaux, encore opérationnels, insistent sur cet aspects et les familles ont intégré cette exigence dans leurs habitudes.

L'hygiène des mains, le soins des ustensiles de puisage et conservation (bidons en plastic) poseraient des problèmes pratiques surtout que ce sont souvent des enfants qui effectuent les navettes de puisage et accordent souvent peu d'importance à cette propreté.

L'équipe d'évaluation pense que la synergie comités de base des B.F et les COSA devrait permettre une gestion intégrée de la question et ainsi induire une dynamique plus globale de développement socio-sanitaire de la cité de ARU. La mise en place d'un système de monitoring auto-porté pour les comités de base vis-à-vis de la question d'hygiène et assainissement et entretien des B.F et du Réseau s'impose.

Si au niveau de CIDRI l'actuel Réseau était vu dans une vision trop simpliste, il est temps qu'il se rende compte qu'il est en présence d'un « Réseau communautaire d'approvisionnement et de distribution d'eau potable » dans une ville en devenir actuellement de plus de 29.000 habitants.

## 2.6. Coûts du produit à la fin du projet

Ce paragraphe voudrait particulièrement mettre en évidence quelques éléments du bilan financier du projet ayant abouti au Réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau à ARU. Les échanges avec les techniciens de CIDRI, les services de comptabilité, les rapports d'audit externe et les observations de la Direction CIDRI-BDD ont permis à l'équipe d'évaluation de formuler les observations suivantes :

### 2.6.1. Tableau n° 2 : Budget total des recettes en Euro

Le projet étant financièrement clôturé avec l'audit externe réalisé au 31 décembre 2003\*, la situation des recettes se présente comme suit :

N°	Désignation	Prévue en €	Réalisé en €	Ecart	
					Taux de réalisation en %
1	Misereor	230081,34	100667,45		
			51129,19		
	S/Total		151796,64	78284,7	65,97
2	Gouvernement belge/Protos et Tiers	567533,98	270736,91		
			87847,27		
			45693,00		
			13755,00		
	S/Total		418032,18	149501,8	73,65
3	Intérêts bancaires		4145,80		
			49,18		
			348,00		
	S/Total		4542,98		
4	Participation locale		37677,88		
			13014,41		
			7456,00		
	S/Total		58148,29		
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>797615,32</b>	<b>632520,09</b>	<b>165095,23</b>	<b>79,3</b>

### Observations

\* Référence tirée du rapport d'audit externe, rapport établi le 19 février 2004 pour la période du 1<sup>er</sup> mars 1998 au 31 décembre 2003 de BUFIMO/Bunia.

L'on signale que les recettes du projet, à l'étape actuelle ont atteint le volume de 632.520,09 € contre 797.615,32 €, soit un écart de 165.095,23 € soit 79,3% de réalisation. Le rapport d'audit signale que le partenaire MISEREOR doit encore au projet l'équivalent de 78.284,71 €. Cette somme constitue un litige selon la coordination de CIDRI, ce dernier ayant oublié de formuler la demande à MESEREOR avant la date officielle de clôture de compte en décembre 2003.

### 2.6.2. Budget de dépenses en Euro

Ce budget est le cumul des toutes les dépenses réalisées à la clôture du projet.

**Tableau n° 3 : Dépenses du projet à la clôture des comptes au 31 Décembre 2003**

N°	Désignation	Prévue en €	Réalisé en €	Ecart	
					Taux de réalisation en %
1	Construction	54765,86	306457,81	241238,05	55,95
2	Equipement	24848,78	87871,19	63022,41	353,62
3	Fonctionnement	197358,68		31921,03	116,02
	3.0. Salaires locaux		30799,96		
	3.1. Formation		39195,41		
	3.2. Autres frais généraux		120596,44		
	3.3. Frais administratifs externes		38687,88		
	Comptabilité, frais bancaires				
	Autit externe				
4	Divers et imprévus (réserve)	27712,01			
	<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>797615,31</b>	<b>623608,69</b>	<b>174006,62</b>	<b>78,18</b>

#### Observations :

Le total des dépenses est de 623.608,69 € contre une prévision de 797.615,31 €, soit une réalisation de 78,18%, l'écart étant de 174.006,62 €. Le solde des dépenses se présent comme suit :

### 2.6.3. Tableau n° 4 : Solde du projet en Euro

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Prévision	797.615,32	797.615,31
Réalisation	632.520,09	623.608,69
Ecart	165.095,23	174.006,62
% réalisation	79,3	78,18
Solde de réalisation (recettes-dépenses)	8911,40	

#### Observations

Ce solde de Euro 8911,40 est toujours logé chez CIDRI. C'est ce qui lui a permis de finaliser quelques petits travaux restants. Mais aussi avec le déficit sur le budget de recettes lié au non versement de la seconde tranche du financement de MISEREOR, ce solde ne représente presque rien par rapport au trou à combler.

### 2.6.4. De la participation locale aux coûts financiers/techniques du projet

Si en amont comme déjà évoqué plus haut, la participation de la population aux travaux était dérisoire, en aval, la population de la cité de ARU a pu contribuer sensiblement selon les données ci-après tirées des fiches techniques du staff CIDRI.

**Tableau n° 5 : Evaluation quantitative de la participation locale/synthèse des statistiques**

Paroisse	Secteur	Total travaux techniques	Total des ressources consommées										
			Main-d'œuvre en H/J		Briques en Pc		Gravier		Sable		Argile		
Aru	Aru	1) Captages	5184	10368	-	-	486 fûts	1215	54 fûts	135	972f arg	Forfait	
		2)Raccordement	228	456	9800	392	38 fûts	95	71 fûts	177,5			1970
		3) Citernes	1188	2376	58000	2320	212 fûts	530	408 fûts	1020			1184
<b>TOTAL</b>			<b>6600</b>	<b>13200</b>	<b>67800</b>	<b>2712</b>	<b>736 fûts</b>	<b>1840</b>	<b>489 fûts</b>	<b>1332,5</b>	<b>935</b>	<b>17026</b>	

Total participation : 1) Matériels : 36110,5 € (62,1%)  
 2) Participation physique : 11384 (19,6%)  
 3) Valorisation terrain : 10653,5 (18,3%) soit 58.148 Euro.

**Observations :**

A la rédaction du projet, la participation locale était estimée à 144.000,00 DM Mais elle n'était pas comptabilisée. La réalisation valorisée est estimée à 58.148 €. N'ayant pas eu des statistiques exactes de référence, l'équipe d'évaluation a travaillé avec ce chiffre offert par le staff de CIDRI sans autres commentaires.

## Coût total du projet

Le coût réel du projet à l'étape finale est donc de :

**Tableau n° 6 : Coût réel du projet à la clôture des comptes au 31 décembre 2003.**

N°	Désignation	Valeur en €	%
1	Dépenses effectuées	623608,69	91,47
2	Valeurs stocks (si pas inclus dans n° 1	-	-
3	Frais administratifs et autres non repris en compte au n° 1	-	-
4	Participation locale valorisée	58148,00	8,53
5	Coût total du projet	681756,69	100

### Observations

La participation locale valorisée est de 58.148 € pour un total des dépenses de 623.608,69 €, soit 8,53% du coût total. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une estimation générale tirée de terrain susceptible d'être revue à la hausse si l'on tient compte de l'investissement actuel des notables du milieu pour sensibiliser la population. Les valeurs des rubriques 2 et 3 sont incluses dans la rubrique n°1 des dépenses générales.

### 2.6.5. Coût socio-technique du projet

L'évaluation de ces coûts n'est pas aisée car l'on n'a pas au début fait le constat du pré-requis général du staff et des autres acteurs de la partie prenante.

Toutefois, à la fin du projet, on peut noter avec intérêt que les équipes techniques de CIDRI se sont investies dans la réalisation du projet et agissent actuellement comme des professionnels du secteur de l'eau. Elles ont une maîtrise technique en génie et en animation socio-sanitaire.

Il serait intéressant pour CIDRI de se sentir jaloux de cette richesse et de développer en conséquence des stratégies de stabilisation de ce personnel sur le plan professionnel.

Bien plus, la réalisation du projet est également une réussite sur le plan de l'esprit de solidarité et de coopération pour réaliser un ouvrage d'intérêt commun.

Certes que les résistances ont eu lieu, mais à la fin, la population témoigne d'une joie d'avoir contribué solidairement à faire arriver l'eau dans une grande cité comme ARU. C'est un signe manifeste de conciliation, d'entente débordant des querelles tribales ou religieuses.

## CHAPITRE TROISIEME

### BILAN SOCIAL ET ECONOMIQUE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE A ARU ET ENVIRON

Ce chapitre se veut de mettre en évidence la place des différentes parties prenantes au projet, homme, femme, communauté dans la réalisation et la gestion du réseau. Il voudrait aussi mettre un accent particulier sur l'investissement humain dans le projet, son appropriation par les parties prenantes.

#### 3.1. ORGANISATION ET PARTICIPATION LOCALE DANS LE CYCLE DU PROJET

L'histoire du projet depuis les années 1992, a montré que les premières formes d'intérêt au projet tiennent leur racine dans la demande de la population formelle par CODEZA envers BDD, CIDRI et la zone de santé. Les besoins avaient été centralisés au niveau du BDD, transmis à CIDRI avec recommandation de réaliser des diverses études devant conduire à l'élaboration d'un dossier technique bancable.

Malgré les aspects négatifs relevés dans la sensibilisation de départ, le tableau de participation locale témoigne d'une réelle implication des parties prenantes estimée à :

**Tableau n° 7 : Valorisation participation locale**

Participation matérielle	36.110,5 €	62,1%
Participation physique	11.384,0 €	19,6 %
Valorisation terrain	10.653,5 €	18,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>58.148,0 €</b>	<b>100 %</b>

**Observation :**

La participation matérielle regroupe 62,1%, physique 19,6% et terrain 18,3%. Il est important de noter que là où c'était possible, la population a fourni des matériaux locaux. A d'autres endroits, CIDRI a disponibilisé les matériaux et la population devrait la faire arriver au chantier.

Pour les champs et places ou les réservoirs et robinets ont été érigés, plusieurs ménages l'ont fait sans exiger quoi que ce soit comme indemnisation.

L'amélioration des techniques d'animation dans le futur permettra sans nul doute d'améliorer ce degré de participation locale pour les projets à venir.

### **3.2. ANIMATION ET INVESTISSEMENT TECHNIQUE DU STAFF**

Pour ce Réseau d'approvisionnement en eau potable de ARU, les aspects d'investissement humain et technique se présentent comme suit :

#### **3.2.1. Parcours suivi pour aboutir aux structures de gestion de l'eau potable de ARU**

⇒ Avant le démarrage du projet en mars 1998, 2 ans avant, le projet avait procédé à la formation des techniciens d'où a été sélectionné le conducteur des travaux en mai 1996. En octobre 1997, une visite de travail a eu lieu aux sites de captage dans le village de OZOO par les cadres de PROTOS et CIDRI. EN novembre 1997, une autre session de formation a eu lieu animée par le Président du Conseil d'Administration de CIDRI (R. P. Thierry Moyersoën). En mars 1998, une dernière session de formation préparatoire au démarrage des travaux a été organisée. Celle-ci a débouché sur les élections et la formation du comité d'exécution et d'organisation du chantier.

Il faudra noter qu'à ce niveau plus d'efforts ont été consentis vers la future équipe technique. Les aspects d'animation de la population ont eu lieu mais de manière peu systématique. L'analyse de résistance aux innovations a été minimisée à la phase préparatoire.

Et effectivement en mars 1998, les travaux de captage de sources a débuté, mais un bras de fer s'est établi entre l'équipe technique et la population locale.

La participation locale au village OZOO était moindre. Il a fallu exercer à certains niveaux des pressions politiques pour que la normalité revienne progressivement. Et jusqu'à ce jour les 8 B.F placées à OZOO n'ont pas de comité de gestion.

⇒ Pendant l'exécution du projet surtout à partir de novembre 1999, les efforts d'animation se sont plus orientés vers la cité de ARU et villages environnantes et la plus grande participation aux travaux est venu de cette cité. La population quittait ARU pour aller intervenir aux travaux de creusage des fossés et terrassement vers OZOO, Elili, Anyanzara, Leri, Otse I et II. Le rôle de l'Eglise catholique pour stimuler la population à s'impliquer dans le projet a été de grande importance. Il faut remarquer que la participation des bénéficiaires à elle seule ne pourrait suffire pour assurer l'évolution normale des travaux. Il a fallu faire recours à certains moments à une main-d'œuvre payée et à la sous-traitance (cas de la construction des réservoirs).  
Pendant la période de réalisation du projet, le suivi technique a été assuré au niveau de l'équipe technique.

⇒ Quant à l'intensité d'animation sur terrain, les données en notre possession ne nous ont pas permis d'établir un rapport ad hoc.

⇒ La formation des fontainiers appelés capteurs de sources a eu lieu en juillet 1998 à ARU au profit de 21 personnes dont 4 femmes (soit 9,5%). Deux autres formations ont eu lieu en novembre 2002 à ARU au profit de 11 participants et Ugonjo au profit de 18 participants.  
Ces formations se sont réalisées conformément aux prévisions du projet et à la fin du projet 6 techniciens locaux étaient formés dont 4 repris après le projet.

⇒ La présence des comités de base pour la gestion des B.F est signalée à partir de 2002 quand l'eau a commencé à couler dans la cité de ARU. Les animateurs de CIDRI réunissaient les ménages bénéficiaires des B.F portant le nom de la famille ayant accepté que la borne soit érigée dans la parcelle. Et de cette mini assemblée l'on élisait 4 membres dont 2 femmes pour gérer la B.F.

Les comités de base en assemblée générale tenue les 8 – 9 août 2002 à ARU ont mis en place un comité de gestion du Réseau en élisant les membres du Conseil de Gestion et les commissaires aux comptes. Ainsi, la structure de gestion communautaire des B.F et du Réseau était mise en place. Ces comités ont été formés au cours des mêmes assises sur la gestion technique, humaine de l'eau potable.

⇒ A l'étape actuelle, la situation des comités de base de gestion des B.F se présente de la manière suivante :

**Tableau n° 8 : Statistique des comités de base de gestion des B.F**

N°	Paroisse Notre Dame du Congo de ARU	Nbre bornes fontaines	Nbre membres du comité de gestion	Nbre ménages bénéficiaires
	Village ou localité			
1	OZOO	8	-	-
2	Anyanzara	4	-	-
3	Otse	1	4	24
4	Anyiri	1	4	36
5	Ania	2	8	91
6	Essefe	5	20	246
7	Nguotse	2	8	57
8	Toongu	2	8	75
9	Cité	11	44	457
10	R/Aba	10	40	410
11	Zua – Idée	5	20	172
12	Katatanga	1	4	25
	<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>160</b>	<b>1593</b>

### Observations

A travers les 5 sous localités de la paroisse catholique de ARU, 54 B.F ont été installées.

Sur l'ensemble des B.F, 42/54 ont des comités de base de gestion soit 77,8%. 12/54 soit 22,2% B.F situées en amont du Réseau dans les villages de OZOO et Anyanzara n'ont pas de comité de base de gestion.

Les 42 comités totalisent théoriquement 160 membres dont 50% des femmes. Mais en pratique, l'équipe d'évaluation a constaté une irrégularité des membres. Sur 7/13 B.F visitées (soit 53,8%) ont des membres déserteurs ou ayant déménagé sans être remplacés, ...

Plusieurs membres se considèrent comme placés dans le comité pour la forme ne sachant pas quel rôle jouer surtout que c'est bénévole. En fin de compte, les vrais membres actifs sont ceux qui ont la clé du cadenas en général propriétaire de la parcelle où est érigée la B.F.

Les ménages bénéficiaires totalisent 1593.

### 3.2.2. Formation du staff technique de CIDRI

Pendant l'exécution du projet 7 ateliers de formation ont été tenus au bénéfice du staff technique et leaders animateurs des structures locales :

**Tableau n° 9 : des formations dispensées :**

Date	Lieu	Participants			Synthèse sujet traité
		H	F	T	
27-30/06/1998	ARU	14	2	16	- Eau et nutrition
4-7/08/1998	Ugonjo	7	11	18	- Planification des activités des animateurs au sein d'un projet ou d'une gestion
5-7/08/1999	ARU	4	4	8	- Suivi activités des animatrices et comité exécution du début du projet ARU à ce jour et planification des activités jusqu'à fin 1999
juin 1999	ARU	50	58	108	- Eau et développement
Avril 2000	ARU	17	3	20	- L'eau et la santé
22-26/10/2001	Ogonjo	14	8	22	- Captage des sources d'eau potable - Atelier de planification
6-9/08/2002	ARU	19	38	57	- Election de comité de gestion & Formation de comité de gestion élu et des secrétaires comptables
		<b>125</b>	<b>124</b>	<b>248</b>	
<b>%</b>		<b>50,2</b>	<b>49,8</b>	<b>100</b>	

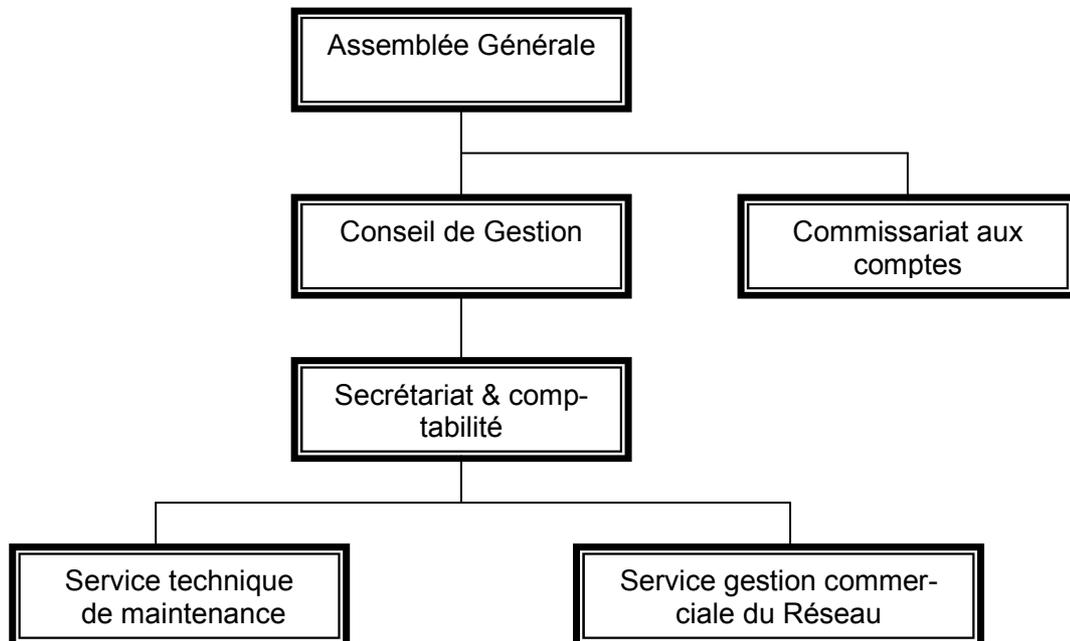
#### Observations

Les formations ont touché des thèmes diversifiés liés à l'eau, santé, hygiène, intuition, captage, gestion, planification des activités. La participation de la femme à ces sessions a été remarquable voisinant 50%. Jusqu'à la mise en place du comité de gestion, au moins une session était réalisée annuellement.

### 3.3. GESTION SOCIALE DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU A ARU ET MAINTENANCE

Depuis le mois de mai 2003, le projet a été remis aux bénéficiaires par l'entremise du comité de gestion élu lors de l'A.G.C de juin 2002. Dès lors CIDRI s'est progressivement désengagé des affaires, des aspects courants de gestion limitant son rôle au finissage des quelques travaux. La gestion du réseau et sa maintenance est dès lors de la responsabilité du comité de gestion.

#### 3.3.1. Structure de gestion du Réseau communautaire d'approvisionnement et distribution d'eau de ARU



#### Observations :

Avec l'achèvement du projet, CIDRI a facilité la mise en place des structures communautaires de gestion du Réseau.

- ⇒ Assemblée générale : elle est composée de 160 membres constituant les 42 comités de base de gestion des bornes fontaines. Ces comités de base ont un R.O.I élaboré de manière participative lors de la session de 6 – 9 août 2002. Ce texte définit le rôle de chaque organe.
- ⇒ Comité de gestion (C.G = Conseil d'Administration). Il est composé de 7 personnes élus en A.G.C dont 3 femmes (soit 42,8%). Ce comité existe mais divisé par un conflit d'intérêt. Il ne se réunit pas suivant ré-

gulièrement. Le Président est tout le temps avec la secrétaire pour suivre les travaux, mais la dynamique conseil est absente.

- ⇒ Commissariat aux comptes (C.C) : il est composé de 3 personnes dont 1 femmes (soit 33,3%). Cet organe ne s'est jamais réuni estimant que CIDRI n'a jamais totalement cédé le réseau à ses bénéficiaires. En fait n'existe pas à ce jour un P.V formel de remise-reprise même si effectivement le comité de gestion perçoit les recettes venant des B.F et engage des dépenses.
- ⇒ Le secrétariat : animé par une femme. Officiellement il s'agit d'une secrétaire-comptable sur qui repose toute la gestion journalière du comité de gestion. C'est elle qui assure la caisse, l'animation des comités de base, la gestion des 2 unités permanentes de maintenance du réseau, les relations avec la clientèle et le public. C'est une unité surchargée prise en otage entre le comité de gestion, le commissariat aux comptes, CIDRI et même BDD.

En fait, l'organigramme de gestion du Réseau est peu opérationnel à l'heure actuelle et l'exécutif naissant s'efforce d'assurer la gestion commerciale et technique du réseau en amateur surtout que l'implication des bénéficiaires en amont est absente et en aval se limite aux B.F. Les 4 agents utilisés pour la maintenance du Réseau sont également débordés car non seulement ils ont les tâches d'entretenir les aires de captage des sources, mais aussi 2 d'entre eux s'occupent des aspects techniques du Réseau. Mais un plan de travail hebdomadaire n'existe pas.

La réorganisation de l'exécutif du Réseau est plus qu'une urgence car les rôles des différents acteurs, parties prenantes au Réseau ne sont pas clairs, les textes peu diffusés, sa vulgarisation pas encore effective. La place de CIDRI et BDD dans la gestion du Réseau n'est pas non plus clairement défini. Et dans ce cadre l'on ne maîtrise pas clairement sur qui repose l'appartenance juridique du Réseau.

### **3.3.2. Suivi des comités de base de gestion de B.F**

Les entretiens avec le comité de gestion et la secrétaire montrent qu'il y a des visites qui se font vers les comités de base des B.F. Mais aucun programme de travail planifié à l'avance n'a été porté à la connaissance

de l'équipe d'évacuation. Les tâches que la secrétaire exécutent sont aussi connu mais sans un calendrier précis de suivi-évaluation.

Du côté de CIDRI, avec la fin du projet en 2002, le suivi des comités de base n'est plus à son agenda, car en fait il est entrain de se tourner vers les autres cités du territoire de ARU tel que le montre son plan directeur élaboré après la fin des travaux du Réseau de ARU.

### **3.3.3. Innovations liées à la réalisation du Réseau**

Les visites sur terrain en amont comme en aval du Réseau ne signalent pas que les comités de base des B.F ont initié des nouvelles activités de développement liées à l'eau.

### **3.3.4. Formation des comités de base de gestion des B.F**

Pendant le projet, on ne parlait pas des comités de gestion de l'eau. Il existait un comité d'exécution chargé de réaliser techniquement le projet. Quelques notables et leaders prenaient part à des sessions de formation à titre d'observateurs. C'est avec l'A.G.C d'août 2002 que les vrais comités de gestion ont été installés.

C'est ainsi à l'atelier de planification d'octobre 2001 et à celui de formation de juin 2002, des membres dont certains actuels leaders des comités de base des B.F étaient présents.

Après la cession du projet au comité de gestion, aucune formation en faveur des comités de base n'a été signalé, ni par CIDRI, ni par le Réseau lui-même et cela malgré les problèmes et conflits qui s'y posent.

### **3.3.5. Les capteurs des sources dans la maintenance**

La documentation signale que 6 techniciens en captage des sources ont été formés pendant le projet. Leur rôle s'est terminé avec la fin du projet. Mais 4 d'entre eux sont dans l'équipe des agents chargés de la maintenance du Réseau.

### **3.4. DE L'EDUCATION SOCIO-SANITAIRE AU NIVEAU DES COMITES DE BASE DE GESTION DES B.F.**

D'une manière générale, après les visites de terrain de l'équipe d'évaluation, le constat majeur est que les ménages du rayon du Réseau ont une pratique relativement bonne de l'hygiène et assainissement.

A 10 endroits différents dans le village de OZOO, dans les villages aux alentours de ARU et dans la cité, les ménages visités ont une toilette souvent construites en brique à dobe, couverte de chaume. Des douches sont également construites à côté. La propreté était moyenne. Nous avons eu l'impression que par le passé, il doit y avoir eu une bonne animation à l'hygiène au niveau des ménages.

Pour les bidons et vases utilisés pour puiser de l'eau, au niveau des 13 B.F visités, le constat est que plus de 60% des bidons sont propres. Mais les familles se plaignent d'une couche verdâtre qui se forme dans les fonds du bidon après quelques mois d'utilisation.

Au lieu de puisage, les enfants qui constituent la couche des membres de famille la plus fréquente aux B.F, ne prend pas toujours soins de se laver les mains avant le puisage.

Les personnes contactées au niveau des B.F déclarent prendre soins de bien garder les vases contenant de l'eau à boire.

Voulant savoir si au niveau des réunions des comités des B.F l'animation sanitaire se déroule normalement, le constat est que l'irrégularité de réunion et la non-implication de la composante COSA dans le processus n'a pas offert de chance de gérer cette question comme préoccupation de base.

### **3.5. PRISE EN COMPTE DE L'ANALYSE SOCIALE-GENRE DANS LE CYCLE D'EXECUTION DU PROJET**

Partant des entretiens que l'équipe d'évaluation a eu avec le staff de CIDRI et avec quelques bénéficiaires du projet, il se dégage qu'au cours du projet, la présence de la femme lors des séances de sensibilisation était plus remarquable par rapport à celle des hommes, particulièrement dans les situations ci-dessous :

- ⇒ Réunion des concertations
- ⇒ Transport des matériaux

⇒ Membre des comités de base des B.F

Elle était à côté de l'homme ou avec son époux

- ⇒ Aux réunions de concertation.
- ⇒ Aux sessions de formation ;
- ⇒ Aux élections des comités de base ;
- ⇒ A l'A.G.C ayant mis en place le comité de gestion ;
- ⇒ Au creusage des conduites.

Les hommes ont surtout été utilisés séparément des femmes :

- ⇒ Lors des prospectives des sources
- ⇒ Pendant l'extraction des matériaux de construction (moellons, sables,...).

Les femmes ont trouvé un intérêt majeur de connaître la problématique de l'eau, hygiène et assainissement. La secrétaire –comptable est une des femmes qui a été animatrice du projet pendant longtemps et qui a accepté de continuer à jouer ce rôle, espérant maintenir l'intérêt des femmes à la vie du Réseau.

Les femmes s'expriment sans réserve lors des discussions. L'équipe d'évaluation a eu le temps de s'en rendre compte lors des entretiens sur terrain. Elle n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction de voir l'eau à côté de sa porte de la cuisine. Les ménages éloignées sont à  $\pm 500$  m de la B.F. La femme est présente à 50% dans les comités de base des B.F ou elle prend effectivement part aux décisions et discussions sur la gestion de l'eau.

Parmi les conflits nés autour de la ressource eau potable figure en premier lieu ceux liés à l'occupation des champs par le projet autour des aires de captage. Certains après animation et pression sociale ont cédé leur champs, d'autres, jusqu'à ce jour continuent à cultiver et expressément à y planter des couches de bananeraie.

Quant aux heures de puisage, 2 heures de pointes sont fixés, aussi pour permettre aux réservoirs de se réapprovisionner :

- le matin de 6h à 10h
- le soir de 16h à 18h.

les comités des B.F s'efforcent de respecter ces heures. Mais une certaine anarchie est observée vers les 8 B.F se situant près des champs militaires et dans les camps où l'on puise à n'importe quelle heure.

Les ménages situés en amont du Réseau dans le village de OZOO n'ont pas d'heure fixe de puisage, leur nombre est réduit. C'est à l'occasion des fêtes au village que l'on observe pénurie d'eau car en fait on n'a pas prévu une forte consommation à ces niveaux là.

En ce qui concerne le volume de consommation domestique de l'eau, les femmes contactées affirment qu'en moyenne une famille puise 4 à 6 bidons de 20 litres soit environ 100 litres à 150 litres par jour. Mais les jours de lessive, la consommation est plus élevée que cela allant jusqu'à 250 litres.

Certains ménages contactés se plaignent du fait que certains d'entre eux gaspillent l'eau potable en l'utilisant pour la fabrication des briques à dobe, en nettoyant les véhicules et d'autres en arrosant leur potager près de la maison.

Ce sont là des besoins exprimés de la population qui méritent attention dans la gestion de l'eau pour CIDRI.

On peut donc affirmer que la femme de ARU n'a pas été absente dans le cycle du projet, même si sa présence n'a pas été optimale à tout moment souhaité. Elle reste active et souhaite jouer un rôle plus actif à l'avenir.

### **3.6. RESAU D'EAU POTABLE ET RAPPROCHEMENT DES COMMUNAUTES**

La cité de ARU et ses environs est peuplé en majorité de Lugwara (80%). Les autres tribus sont très minoritaires comme les Akwa, Kaliko et Ndo. Ceux qui viennent des autres sensibilités tribales sont très peu nombreux.

Pendant l'exécution du projet, même s'il y a eu résistance à certains niveaux du village OZOO, l'on ne peut pas affirmer que la présence du projet est venu accentuer les inimitiés ou la haine entre tribus – au contraire, dès que les gens comprenaient le bien fondé du projet, ils s'impliquaient sans considérations tribales ou religieuses ni politiques.

La cité de ARU, elle-même, est cosmopolite. Vous y trouvez des tribus différentes qui partagent leur vie au quotidien et même les affaires.

La cité de ARU, jusqu'à une période très récente était sous administration du chef de collectivité des OTSE. Cette collectivité est parmi celles qui vivent dans le calme en Ituri.

Le staff de CIDRI lui-même est mixte.  $\frac{3}{4}$  des agents ne sont pas du milieu. Et pourtant ils ont réalisé le travail sans difficulté majeure lié à leur appartenance tribale.

Quelques questions discrètes posés au niveau des comités des B.F et du comité de gestion montrent que leurs membres sont hétérogènes sur le plan tribu.

### 3.7. GESTION COMMERCIALE DES COMITES DE BASE DES B.F

La survie du Réseau, sa maintenance repose sur l'opérationnalité des comités de gestion. L'analyse des données recueillies auprès du secrétariat du comité de gestion donne la situation ci-après de gestion de la clientèle :

#### 3.7.1. Tableau n° 10 : Situation des recettes ventes services eau potable aux clients au 1<sup>er</sup> semestre 2004 : 6 mois

Abonnés	Moyenne des membres	Consommation estimée en m <sup>3</sup>	Prévision recette en Sh U	Réalisation recette	Taux de réalisation
1. B.F publique	1.545	-	2.310.500	1.155.000	50,0%
2. Raccordement privé avec ou sans compteur	48	7.468	3.734.000	2.246.000	60,1%
Total sur 6 mois des recettes en SHU	-	-	6.044.500	3.401.000	56,3%
6 mois en \$US 1 \$ = 2000 SHU en juillet 2004			3.022,25	1.700,5	
Moyenne mensuelle en \$US			503,7	283,4	

#### Observations :

⇒ En ce qui concerne les B.F publiques, la consommation exacte n'est pas connue car le Réseau n'a pas prévu un système de compteur à

ESSEFE, entrée principale de la ville. Des compteurs au niveau des réservoirs ou B.F seraient l'idéal à l'avenir pour mieux gérer le Réseau et ainsi facturer les services en conséquence au niveau des B.F. Cependant même si le système de compteur privé est idéal, la capacité du Réseau ne le permettrait pas les réservoirs étant de faible capacité (5 m<sup>3</sup>/10m<sup>3</sup>).

- ⇒ De la tarification : pour le moment l'A.G et le comité de gestion ont fixé à 250 SHU la participation des ménages au niveau des B.F et à 500 SHU/m<sup>3</sup> pour les raccordements privés.

Sur 6 mois d'exploitation, le Réseau devrait produire environ 6.044.500 SHU, soit **\$US 3.022,25**. la réalisation est de 3.401.000 SHU, soit **1.700,5 \$US**.

Le taux de réalisation des recettes est de 50% pour les B.F publiques et de 60,1% pour les raccordements privés pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2004.

- ⇒ Le réseau est supposé produire actuellement 777,6 m<sup>3</sup>/J soit une estimation de 23.328 m<sup>3</sup>/mois. Si ce volume d'eau devenu services était facturé à 250 SHU/m<sup>3</sup>, les prévisions pouvaient s'élever à 5.832.000 SHU/mois soit **2.916 \$US/mois**.

La situation actuelle du Réseau donne une moyenne de **503,7 \$US** des prévision en recettes dont la réalisation actuelle est **283,4 \$US/mois**.

L'écart en taux de réalisation entre l'estimation de la production du Réseau et celle des ventes est de **± 10%** (283,4 \$US/2916 \$US).

- ⇒ En termes clairs, le Réseau ne connaissant pas actuellement des fuites, et l'équipe d'évaluation s'est rendue compte sur terrain de l'état très bon de l'ouvrage, le réseau n'arrive à recouvrer que 10% de la production livrée. Si le recouvrement était efficace, il recouvrerait à ce moment presque la totalité des prévisions estimées à un taux de **17,3%** (503,7 \$US/2916 \$US).

Le système actuel de tarification ne permet que la facturation de ± 20% de la production du Réseau.

Même si le Réseau est communautaire et qu'il veut rendre service à une population en majorité démunie, sinistrée... ses membres devraient réexaminer à la hausse le système actuel de tarification. Le réseau est une unité des ventes des services eau potable qui doit survivre

grâce à ses recettes de vente. A ce jour, il n'a pas enregistré des dons comme comité de gestion.

Les entretiens sur terrain sur une éventuelle majoration du tarif étaient positifs. Mais le taux et tranches de consommation facturables devront faire objet d'un atelier de concertation avec des délégués des consommateurs. Cela permettrait de surmonter des éventuels réticences Mais aussi une sensibilisation des consommateurs reste incontournable.

Une étude ou enquête socio-économique sur terrain auprès des ménages des consommateurs préalable à cette concertation s'impose .Elle permettrait une analyse plus réaliste des capacités des membres à participer aux coûts des services . Aussi une évaluation des consommations des bornes fontaines est nécessaire ,par exemple en fixant des compteurs aux B.F..Cela permettrait au comité de gestion et aux usagers de prendre conscience du volume de leur consommation réelle susceptible d'être prise en compte dans la facturation.

Et c'est à ce moment qu' aussi la possibilité d'une tranche de gratuité pour des familles les plus déshéritées pourra être envisagée .Par exemple maintenant il apparaît que ceux qui ont des compteurs supportent une bonne partie des consommations des B.F.,ce qui n'est du tout mal.

### **3.7.2. Situation des dépenses au niveau de l'exécutif du Réseau communautaire de gestion de l'eau potable**

Faute d'une pratique de planification annuelle des dépenses, l'équipe d'évaluation s'est limité aux données fournies par la secrétaire-comptable. La situation globale des dépenses est estimée sur 6 mois (janvier - juin 2004) comme suit :

**Tableau n° 11 : Statistique des dépenses 1<sup>er</sup> semestre 2004**

<b>Libellé</b>	<b>Prévision en \$US</b>	<b>Réalisation en \$US</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Administration du projet	-	-	-

Charge du personnel	-	1.124,29	-
Maintenance	-	935,35	-
Réserve 10%	-	-	-
Imprévus	-	134,55	-
Total dépenses sur 6 mois		1.194,19	
Moyenne dépenses mensuelles		199,03	

### Observations :

- Les prévisions de dépenses dans des rubriques détaillées ne semblent pas exister. Il n'existe pas de stock des pièces de rechange pour la maintenance au niveau du Réseau, pourtant quelques pannes se font déjà voir en cette période de 12 mois de fonctionnement. La participation des bénéficiaires n'étant pas visible au niveau du Réseau, toutes les charges de maintenance sont payées en numéraire aux agents impliqués dans ces tâches. N'existe pas de réserve pour le moment.
- Le personnel actuel est sous payé (la secrétaire perçoit 50 \$US/mois, les agents de maintenance 25 à 35 \$US/mois). L'enveloppe salaire mensuelle voisine \$US 200,00 soit environ 1200,00 \$US en 6 mois.
- En prenant les recettes actuelles estimées à 283,4 \$US/mois, aucune manœuvre financière n'est possible en rapport avec le niveau des dépenses estimées à 199,03 \$US.
- Bien que le Réseau offre des capacités de production allant vers 2916 \$US/mois, le Réseau doit , dans l'urgence revoir son système de travail pour fixer un budget de dépenses qui tienne compte de sa durabilité tout en motivant son personnel. Et la voie de sortie est en premier lieu la révision de la tarification doublée d'un recouvrement efficace. Et cela n'est possible qu'en impliquant les comités de base de gestion des B.F dans la maintenance du Réseau, en sensibilisant les bénéficiaires à payer correctement les services actuels. Le taux de recouvrement devrait se stabiliser au moins à 80%. Une collaboration avec les services politico-militaires pourrait amener le Réseau à se faire payer pour plus de 8 abonnements des camps militaires et polices.

- Il faudrait réexaminer, une fois le recouvrement amélioré, la mise en place d'un personnel pouvant assurer un service optimal à plus de 29.000 âmes qui attendent boire une eau de qualité. Une restructuration de l'exécutif du Réseau est plus qu'une urgence qui devra s'appuyer sur l'outil informatique.
- CIDRI et BDD devront s'investir dans cet accompagnement car le Réseau actuel n'est pas une B.F d'une source, mais plutôt un Réseau qui sert toute une ville qui demain aura plus de 35.000 habitants. Et donc il faut à ce Réseau des leaders et dirigeants prévoyant, à la hauteur du poids des services attendus. Les efforts de se doter des outils de gestion transparente est un défi qui fera du Réseau une structure communautaire exemplaire pour l'avenir.

En conclusion, l'équipe d'évaluation note que CIDRI et BDD ont contribué à conduire la population bénéficiaire du Réseau d'eau potable à s'auto-organiser en réseau communautaire d'approvisionnement et distribution d'eau potable. L'investissement technique est très bon et le transfert des capacités de gestion vers ses bénéficiaires est à ses débuts mais doit être encore poursuivi et à un rythme d'urgence si l'on ne veut pas demain avoir plus de 30.000 habitants sur ses dos car sans eau potable suffisante, régulière et d'accès facile.

## **CHAPITRE QUATRIEME BILAN ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL**

A ce stade d'analyse, le souci majeur de l'équipe d'évaluation est de fournir les éléments de base en rapport avec la structure d'accompagnement technique CIDRI et politique BDD. Il est question de voir comment ces structures ont conduit le projet jusqu'aux résultats décrits dans les chapitres précédents.

L'outil d'analyse « modèle intégré d'organisation » MOI a servi de guide méthodologique. Les parties prenantes c'est-à-dire le BDD et CIDRI ont à un premier niveau fait leur auto-analyse, partagée par la suite avec les évaluateurs pour aboutir à une matrice SWOT prenant en compte les 2 structures d'accompagnement.

### **4.1. QUELQUES ELEMENTS MAJEURS DU DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL DE CIDRI**

#### **4.1.1. Vision – mission de CIDRI**

Partant des échanges avec le staff exécutif de CIDRI, de l'analyse des accords cadres qui le lient avec BDD, du plan directeur élaboré pour les prochaines années (2005 – 2007), l'équipe d'évaluation est convaincue que les agents de CIDRI comprennent d'où il vient et là où ils vont. Facilement ils parlent de la problématique socio-sanitaire de l'Ituri et du parcours déjà réalisé en plus de 16 ans d'existence.

CIDRI a une expérience attestée dans le secteur de l'eau potable ; mais le contexte de guerre et insécurité en Ituri fait que les membres de cette organisation sont dispersés depuis longtemps. Seuls le Président (R. P. Thierry Moyersœn) fait signe de vie. Rien n'assure donc que là où les autres membres se retrouvent continuent à partager la même vision-mission.

Les bénéficiaires actuels des services de CIDRI notamment la population, apprécient les œuvres réalisées mais ne s'impliquent pas, à juste titre, dans la vie de l'organisation.

#### **4.1.2. Les services rendus, le produit : output**

En moins de 16 ans d'existence, CIDRI a déjà livré à la population d'Ituri 8 adductions d'eau potable et une centaine des sources aménagées. La qualité technique des ouvrages est très bonne. La plus grande faiblesse est surtout que les analyses de l'eau ne sont pas effectuées au préalable de manière systématique.

Mais aussi les aspects d'hygiène et assainissement sont peu prises en compte dans la gamme des services offerts. Concrètement au niveau de l'équipe, cet aspect d'animation socio-sanitaire est superficielle (pas d'animateur de ce volet ni des stratégies de collaboration avec les structures sanitaires du rayon d'intervention).

Il est indiqué que CIDRI développe des stratégies pratiques de travail prenant en compte ce volet d'hygiène et assainissement et analyse de l'eau dans les projets à venir.

#### **4.1.3. Ressources : input**

##### **Ressources humaines**

##### **CIDRI fonctionne à ce jour avec 8 unités dont :**

- 4 cadres universitaires (A1 – A0)
- 2 agents de collaboration (A2) ;
- 2 personnel de support logistique (chauffeur, sentinelle).

Ces agents sont presque tous sous contrat à durée indéterminée. Un dossier du personnel existe, bien que incomplet, les dossiers originaux ayant été pillés à Bunia. Ce personnel est rôdé, expérimenté dans le secteur d'intervention de CIDRI. Certains ont même été recyclés en dehors de l'Ituti à l'occasion des voyages d'échanges ou ateliers de formation.

Les entretiens avec ce personnel montrent qu'il est dévoué pour son travail et occupé pleinement par les tâches à remplir selon le planning interne. La plainte majeure va plus du côté du salaire qui est jugé par eux non adapté au coût de vie des milieux où CIDRI intervient. Le salaire le plus élevé est de 200 \$US et le plus bas de 80 \$US représentant les 2 extrêmes de l'échelle. L'enveloppe mensuelle est de 1040 \$US par mois soit 12.400 \$US/an. Le personnel journalier de chantier n'est pas inclus dans ces considérations.

Pendant les 5 ans du projet, l'équipe a consommé moins de 50.000 \$US sur un budget global des dépenses estimé à plus de 620.000 € soit moins de 10%.

La comparaison avec d'autres structures analogues de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu) et même des pays voisins (Uganda, Rwanda, Burundi) montre que l'écart est très grand pour les mêmes prestations des services.

CIDRI a déjà techniquement beaucoup investi dans le personnel qu'il serait regrettable de voir partir vers d'autres organisations internationales opérant dans le milieu pour un écart de salaire que les programmes devraient supporter sans peines.

Certes, l'inopérationalité des organes de gestion (C.A/CC) depuis plus de 4 ans, n'a pas favorisé un examen minutieux de la question, le Président étant seul pour débattre avec l'exécutif. Bien plus, un travail de consolidation de l'esprit d'équipe s'avère nécessaire. Bien plus, le fait que le barème des indemnités de terrain n'est pas clairement défini au regard de la réalité vécue, la référence étant souvent la vie dans les paroisses catholiques rurales, ne permet pas au staff appelé à rayonner tout le temps sur terrain à agir en adulte et à socialiser avec les autres acteurs du milieu.

L'équipe d'évaluation estime donc que les organes de gestion redynamisés devraient se pencher sur ces aspects motivationnels qui constituent des facteurs de stabilisation du personnel. Une cotation régulière du personnel redonne confiance à la hiérarchie comme pratique participative.

### **Ressources matérielles**

Au stade actuel, CIDRI est doté des équipements minimum lui permettant de bien remplir les investissements. Mais il faut noter que les investissements de ce projet ont été presque entièrement pillés à Bunia, y compris les archives de la maison lors des affrontements interethniques de Bunia. Toutefois cela n'a pas empêché au projet de se réaliser.

### **Ressources financières**

Le projet s'est exécuté financièrement sans beaucoup de difficultés, tels que déjà dit au chapitre deuxième. CIDRI est arrivé quand même à mobiliser les fonds pour ce projet dans les limites très satisfaisants.

Un suivi comptable rigoureux est observé dans la gestion des fonds. Les outils de gestion sont utilisés et un audit externe régulier se tient. La présence du R. P. Thierry à la Présidence du Conseil d'Administration a été une opportunité pour ne pas connaître trop de rupture au niveau de la trésorerie. Mais des entretiens avec le staff, un souhait de plus de concertation

avec l'exécutif est exprimé pour que l'on ne se considère pas comme simple exécutant consommant ce qui est déjà fait.

Et à ce niveau, il est recommandé que des manuels de procédure administrative et financière soient élaborés pour consolider la tradition de transparence et bonne gestion à l'intérieur de la maison. Par ailleurs CIDRI devrait réfléchir avec PROTOS sur les stratégies d'autofinancement d'une structure technique comme celle-là pour assurer l'avenir de son fonctionnement.

### **Ressources temps**

Ce projet dont question a été prévu de se réaliser en 4 ans soit de 1998 en 2001. Le contexte de réalisation étant tel qu'il a été vécu, son exécution s'est allongé de presque 2 ans pour se terminer en mai 2003. Et d'ailleurs quelques petits travaux de finissages se poursuivent encore au niveau de la distribution. Le projet a donc été réalisé pendant presque 5 ans et demi (mars 1998 – mai 2003).

Cette réalité a eu des répercussions sur les rubriques coûts fixes du budget.

#### **4.1.4. Environnement général : les facteurs**

Comme déjà évoqué ci-haut dans le chapitre introductif sur le contexte, la situation socio-politique en RDC et particulièrement en Ituri a été très dramatique pendant la période d'exécution de ce projet. Fort heureusement les perturbations ont été moindres dans le territoire de ARU et l'équipe est restée soudée, courageuse pour continuer son travail malgré le contexte.

Mais sur le plan matériel CIDRI a perdu presque tous les investissements\* acquis pendant ce projet à l'exception du Kit d'analyse bactériologique de l'eau. C'est dire que le conflit en Ituri a déstabilisé la structure qui persiste malgré le contexte.

#### **4.1.5. Environnement spécifique : les acteurs**

CIDRI se sent interpellé par des milliers des populations rurales et même urbaines de l'Ituri sans eau potable. Cette population ayant expri-

---

\* Biens pillés : 1 camionnette Pick up, 3 motos Yamaha XT, 1 photocopieuse, 1 panneau solaire, 2 imprimantes, 1 ordinateur, 2 vélos, 2 appareils photographiques.

mé ses besoins à travers le BDD est son groupe cible privilégié prenant part au projet, une fois mis en route.

Mais pour cette population d'autres besoins intégrant l'eau se fait sentir en élevage, en agriculture (surtout que la saison sèche est souvent très longue : plus de six mois).

En terme de concurrence, CIDRI se distingue des autres débutant dans le secteur par sa professionnalisation dans le domaine de l'eau, hygiène & assainissement. Sa gestion, jusque-là exemplaire et transparente, renforce le crédit en sa faveur des autres acteurs locaux et externes.

Cependant CIDRI collabore peu avec d'autres structures du secteur hygiène, assainissement au niveau des zones de santé où il intervient. Et en plus, CIDRI n'intègre pas encore la pratique GIRE\*\* dans ses projets pour que des acteurs variés du milieu trouvent leur quote-part durable de survie à travers l'eau en général. La lecture du plan directeur de CIDRI montre que des efforts devront être consentis sur ces 2 aspects majeurs :

- hygiène, assainissement en synergie avec les comités de santé, la zone de santé et le BDOM ;
- prise en compte intégré de l'eau pour d'autres besoins des communautés en synergie avec les autres acteurs, parties prenantes.

A l'étape actuelle, CIDRI, comme membre du Collectif des ONGD de ARU-Ituri, devrait stimuler une réflexion pouvant amener les autres acteurs des ONG-I comme OXFAM-Québec & UK, Malteser, PNUD, Tearfund Londres, Terre sans frontières Canada dans le milieu à plus d'appui aux ONG locales du domaine de l'eau potable et assainissement à une harmonisation des approches.

L'exemple du projet PNUD soumis par 3 ONG locales pour aménager 100 sources et en cours d'exécution est très édifiant à ce sujet. Et les entretiens constructifs développés avec OXFAM-Québec prouvent que CIDRI doit s'ouvrir davantage aux autres acteurs du milieu.

#### **4.1.6. Les stratégies développées par CIDRI**

L'organisation CIDRI est à sa 2<sup>ème</sup> évaluation et pense avoir tiré profit de cet exercice en termes de conseils et recommandations. Voulant consolider son avenir CIDRI veut être efficace en intervenant sur un rayon

---

\*\* Gestion Intégrée de la Ressource Eau.

précis où la couverture en eau potable peut être visible et donc avec plus d'effets-impacts.

Ce projet de ARU a ouvert la voie à un plan directeur de 4 – 5 ans en territoire de ARU. Les aménagements que CIDRI ferait en tenant compte de cet exercice d'évaluation permettraient de bouleverser les stratégies d'avenir.

Il est important de noter que CIDRI n'a pas combiné ce projet avec d'autres lors de son exécution sur place. CIDRI se veut donc travailler sur base des programmes à moyens termes avec vue sur le long terme.

Sur le plan pratique, CIDRI développe des stratégies pratiques de collaboration avec BDD dans le processus de prise en compte communautaire des problèmes liés à l'eau potable :

- les demandes de la base sont enregistrées au BDD ;
- transfert des demandes à CIDRI avec annotations motivées ;
- analyse des demandes et préalables d'ordre financier ;
- étude de faisabilité ;
- discussions d'ordre pratique sur les conclusions des études ;
- recherche financière ;
- mise en route du projet.

Ce processus est concerté entre CIDRI et BDD.

Du côté des techniciens, dès que les moyens sont disponibles, une planification opérationnelle est faite. L'exécutif réunit les différentes ressources. Les décaissements et approvisionnements se font sur base des états de besoin après concertation du staff.

CIDRI a plusieurs fois expérimenté les stratégies de sous-traitance de certains ouvrages ; mais le peu de suivi sur ceux-ci ne lui donne pas assurance de répéter ces cas. Le cas de la sous-traitance de construction des réservoirs a été évoquée à ce niveau.

Le contexte de guerre et insécurité a mûri au sein de CIDRI l'émergence d'une culture de travailler sous pression, de flexibilité, de courage. L'équipe d'évaluation apprécie ce dévouement tout en invitant l'exécutif à un exercice régulier du contexte pour mieux calculer les risques et éviter de tout perdre si le pire s'offre.

#### 4.1.7. De la structure de CIDRI

La structure formelle de CIDRI répond au schéma classique des ONG d'appui de la RDC.

- une assemblée générale des membres (A.G) ;
- un Conseil d'Administration (C.A) ;
- une Commission de Contrôle (CoCo) ;
- un Secrétariat Exécutif/coordination avec des services.

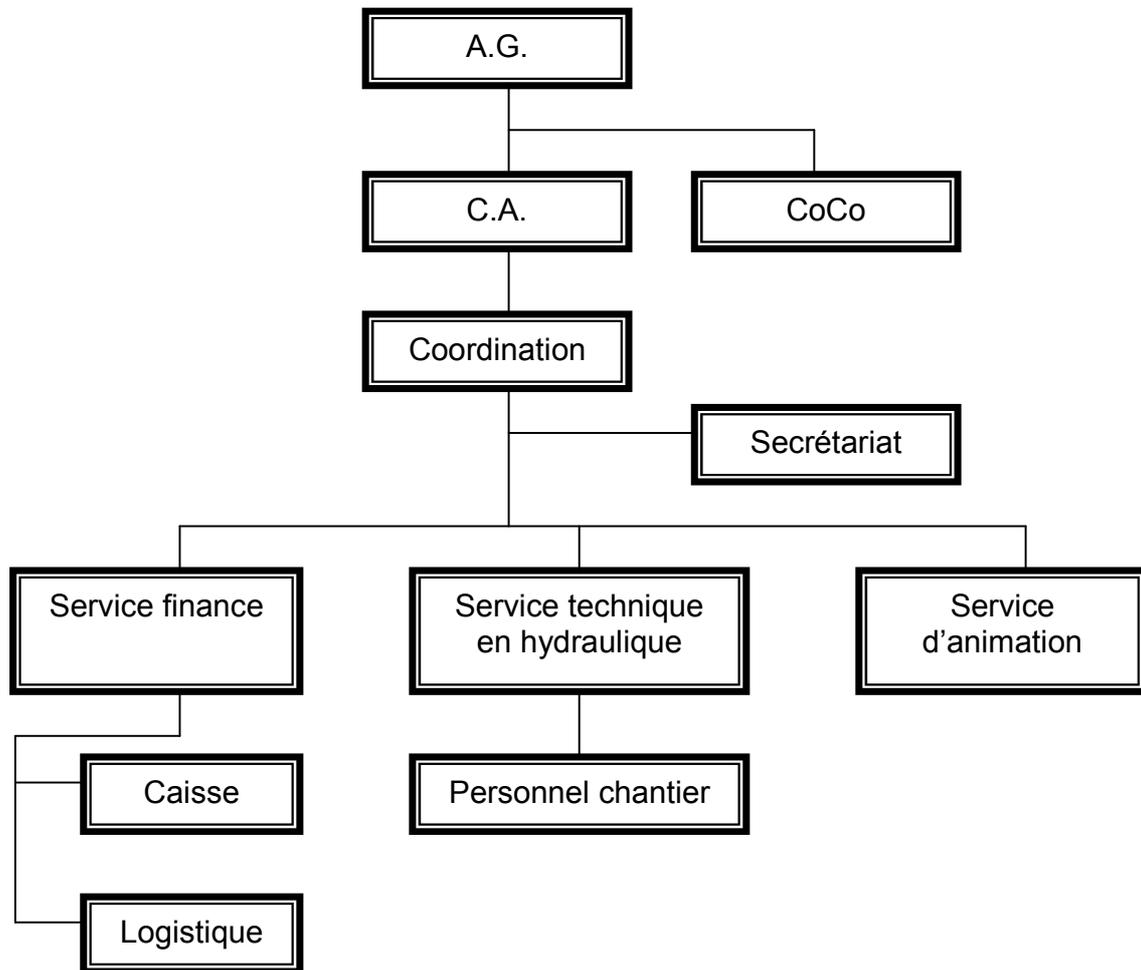
N'ayant pas été en contact avec quelqu'un du Conseil d'Administration ni de la Commission de Contrôle, les réflexions de l'équipe d'évaluation se sont limitées à l'exécutif.

En fait, les organes politiques de CIDRI sont en panne. Ils ne fonctionnent pas depuis le début des événements de l'Ituri. Seul le Président (.R P. Thierry Moyersoén) est actif à côté de l'exécutif. La conséquence de cette situation est que le leadership du président devient très fort et même charismatique. Si lui-même ne le tempère pas, il y a risque d'étouffer l'exécutif.

Cependant, il faut remarquer que l'exécutif se dévoue à la réalisation des programmes malgré des difficultés rencontrées.

L'urgence est donc de reconstituer le C.A et le CoCo, môme de manière transitoire si l'on peut réunir un certain nombre des membres. Il y a de la crédibilité institutionnelle de CIDRI.

### Organigramme perçu par le personnel de CIDRI



#### Observations :

Cet organigramme est donc complet mais seul l'exécutif est au complet pour remplir ses fonctions.

#### 4.1.8. Les systèmes

A l'étape actuelle, les procédures pratiques de travail du côté des finances comme celui des programmes sont fonctionnels et assurent une transparence. L'information circule bien de bas vers le haut et l'on sent bien que les facilités, de communication entre agents, enlève rien à l'autorité de la coordination qui essaie de responsabiliser chacun. Sur le terrain, l'on semble y retrouver le même climat de confiance dans la rigueur.

Malgré les faiblesses qui peuvent être signalés, l'équipe d'évaluation a pris connaissance d'une série d'outils destinés à aider le comité de gestion du Réseau à assurer le suivi hebdomadaire et mensuel. Le système de collecte des données techniques permet également de produire des statistiques fiables des travaux réalisés.

Sur le plan administratif, un classement pratique existe ; certains dossiers sont juste en reconstitution à cause du déménagement précipité de Bunia après le pillage que CIDRI a subi. L'usage des contrats pour matérialiser les accords entre clients, parties prenantes au projet est une réalité au sein de CIDRI. C'est ainsi que les archives ont produit le contrat de 1996 entre CIDRI – PROTOS – BDD et autres. Les contrats de travail des agents visés par l'inspection du travail existent en photocopie.

Bref, CIDRI a une culture de formaliser les modes de travail coulés en procédures et systèmes.

Pour l'avenir par exemple, l'évaluation souhaite que le contrat d'audit externe s'élargisse jusqu'au Réseau communautaire de gestion de l'eau pour l'accompagner à ses conduire en adulte.

CIDRI devrait réactualiser ses contrats avec PROTOS et BDD et établir un nouveau avec le Réseau communautaire de gestion de l'eau, car il n'existe pas à ce niveau-là.

Avec les nouveaux partenaires comme OXFAM-Québec, il serait toujours utile de matérialiser les accords par des contrats.

Par ailleurs, les rapports narratifs et financiers sont régulièrement produits et approuvés par les partenaires du Nord depuis plusieurs années.

#### **4.1.9. Style de management – personnel – culture**

Au niveau de CIDRI, l'on sent une auto-discipline de chacun par rapport à son travail. Quelques frictions peuvent être signalés entre agents, cela est tout à fait normal. L'équipe d'évaluation a cependant senti un parler franc entre le staff, entre le staff et les bénéficiaires, entre le staff et l'équipe d'évaluation. La même attitude s'est retrouvé dans le chef du coordinateur et du Directeur de BDD.

Cette attitude est en fait le reflet d'un style de gestion démocratique. Mais cela n'exclut pas des sanctions, car existe dans le dossier du personnel des lecteurs d'ouverture de dossier disciplinaire et de rappel à l'ordre.

Les réunions du staff se tiennent régulièrement (par semaine) pour le suivi-programmation des activités. C'est là une occasion d'échanges entre agents.

Bien que d'obédience catholique, les agents de CIDRI n'expriment pas d'être à la solde de l'Eglise catholique ni s'y référer avant de poser un geste professionnel sur terrain. Cependant l'équipe d'évaluation a compris que la Paroisse Notre Dame du Congo a positivement contribué au changement de mentalité de la population en faveur d'une mobilisation pour le projet.

La convivialité entre l'équipe existe, car plus d'une fois le staff s'est retrouvé dans une ambiance de partage spontanément organisé à la cité en dehors du circuit professionnel. Ce climat observé mérite d'être renforcé dans le futur pour que CIDRI bâ-tisse en son sein et auprès des comités de base de gestion de l'eau une famille où il fait beau y séjourner.

## **4.2. LES ACTEURS DU SECTEUR EAU POTABLE : OBSERVATION**

### **4.2.1. Acteurs publics**

L'analyse de l'environnement institutionnel de CIDRI montre des fai-bles contacts avec certains milieux professionnels du secteur notamment les acteurs publics comme la zone de santé. En fait, c'est l'Etat qui reste le premier garant de la santé de la population.

Cette collaboration est incontournable car il existe une politique nationale en matière de SSP incluant la ressource eau potable- hygiène- assainissement comme composante. Le projet devait être un outil de concertation avec certains acteurs étatiques.

Par rapport à la commission nationale de l'énergie dont le bureau territorial existe à ARU, une collaboration est nécessaire. Mais cette colla-boration devrait s'enraciner dans le sens de faciliter le travail du projet, l'implication des différentes parties prenantes, plutôt que de venir recou-vrer des taxes alors que pendant plus de 4 ans elle n'a jamais manifesté un signe d'intérêt au projet.

Le projet étant à vocation communautaire rural, les dirigeants élus du Réseau devraient solliciter un accompagnement conséquent auprès de CIDRI et BDD pour trouver des couvertures juridiques utiles.

Et dans cette vision, pour éviter les tracasseries futures le diocèse de Mahagi devra servir de base juridique au Réseau dans sa structure autonome. Un document formel devrait être livré au Réseau dans un meilleur délai si l'on ne veut pas voir demain, même la REIDESO, faire face à ARU et brandir la loi à ce sujet. Ceci reste valable pour aussi le SNHR qui, à certains endroits où il n'a jamais intervenu, revient pour s'arroger la gestion d'un bien communautaire réaliser à bout de multiple sacrifice. La population rurale de ARU vit déjà dans une pauvreté telle que lui ajouter des taxes non justifiés sur la tarification reviendrait à le décourager.

#### **4.2.2. Acteurs privés internationaux**

Comme déjà évoqué ci-haut, l'appel de l'équipe d'évaluation va vers une plus forte synergie avec ceux qui peuvent intervenir utilement et dans une vision d'auto-prise en charge des ouvrages par les parties prenantes (bénéficiaires).

Le contexte avec certains d'entre eux comme OXFAM-Québec, montre bien que les problèmes vécus sont les mêmes : comités de gestion démotivés et peu fonctionnels, prise des ouvrages précaires, stratégies de mobilisation des ménages autour de la question d'hygiène-assainissement mal gérée,...

#### **4.2.3. Acteurs du secteur dynamique société civile**

L'équipe d'évaluation a constaté que les efforts fournis par le projet ont effectivement abouti à mettre en place des structures de gestion de la base (bornes fontaines avec les comités de base) vers le sommet communautaire avec un regroupement de tous les leaders des comités de base en Assemblée Général. Ceux-ci délèguent leur pouvoir au comité de gestion (Conseil de Gestion) et d contrôle.

Il s'agit là d'un créneau nouveau de mobilisation sociale assise sur la ressource eau potable. C'est un cadre d'expression de plus de 29.000 âmes à ARU qui peuvent par la voix de leurs élus porter haut leurs aspirations.

CIDRI dans le processus n'a pas eu suffisamment de temps de consolider cette dynamique société civile.

C'est pour cela qu'avec le BDD, l'évaluation leur demande de s'investir sur base d'un contrat spécifique à signer avec la structure autonomisée pour consolider les organes du Réseau en y intégrant les composantes COSA (comité de santé).

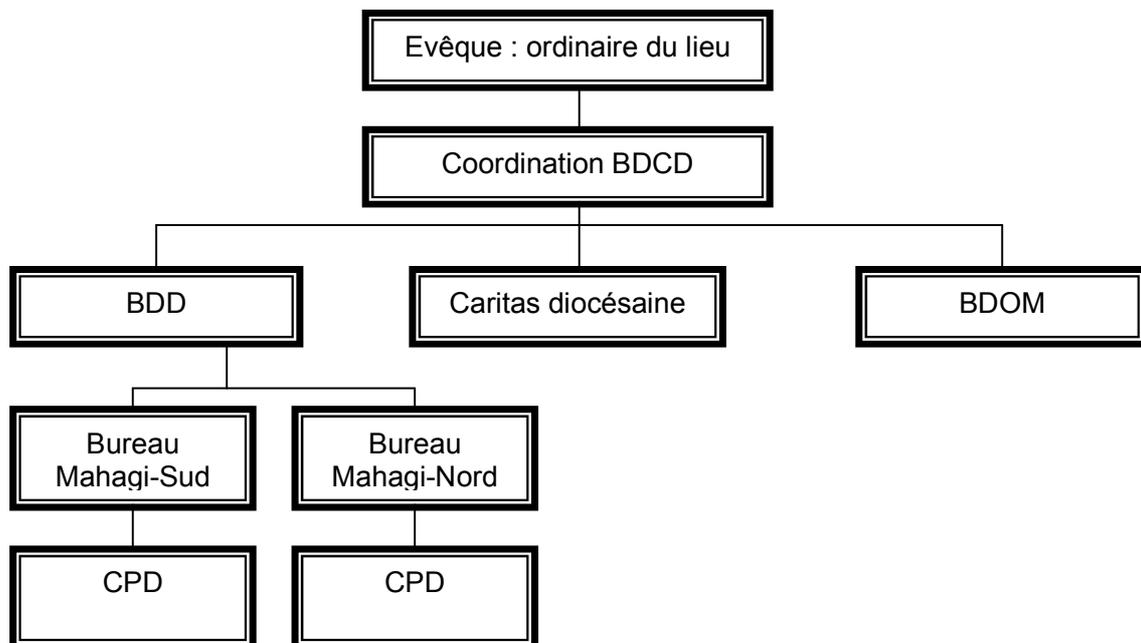
A ce moment où le gouvernement de transition de la RDC veut consolider les pistes de paix et de citoyenneté, ce réseau peut servir de base de construction d'un développement endogène auto-porté par la communauté.

### 4.3. DE LA STRUCTURE BDD ET PROTOS

#### 4.3.1. BDD

L'analyse au niveau de la structure du BDD, n'a pas l'ambition de donner des éléments détaillés de diagnostic, mais surtout de situer son rôle et sa place dans l'accompagnement du projet ; Certes le souhait du BDD est de tirer profit de cet exercice, mais l'équipe d'évaluation n'a pas eu suffisamment d'éléments pour consolider ses observations.

L'organigramme du diocèse situe le BDD à l'échelon ci-après :



- L'Evêque est l'ordinaire du lieu c'est-à-dire le représentant légal. De lui émane la hiérarchie du pouvoir.
- La coordination du BDCD, Bureau Diocésain Caritas Développement est l'organe de gestion au niveau superviseur qui coordonne toutes les activités de développement
- Le BDOM, Bureau Diocésain des Œuvres Médicales s'occupe du secteur santé ;
- Le caritas s'occupe des aides d'urgence aux vulnérables plus démunis ;
- Le BDD s'occupe des actions de promotion du développement.

Compte tenu de l'étude du Diocèse, le BDD a deux sous-bureau, celui du Sud du Diocèse et celui du Nord. Dans chaque paroisse existe un CPD, comité paroissial de développement.

Au niveau du projet CIDRI de ARU, les accords entre BDD et CIDRI stipule 24 octobre 1996 confère au BDD les rôles ci-après :

- représentant légal du projet devant le diocèse. A ce titre c'est à lui que revient le rôle de régulation des relations officielles avec les autorités, les services étatiques et autres ;
- le BDD délègue son autorité à son chargé du Bureau de Mahagi Nord, basé à ARU pour le suivi du projet.

BDD a droit à tous les informations techniques et financières. Il aide CIDRI dans le travail de sensibilisation de la population. Il est donc pour CIDRI le point de chute du Diocèse dans le suivi du projet.

Dans leur relation CIDRI est la structure d'exécution du projet qui disponibilise le personnel technique exécute le projet, gère, met en place des structures de gestion communautaire.

Pendant l'exécution du projet, le BDD a offert sans réserve le cadre légal, catalyser les relations avec les bailleurs des fonds. Le Directeur de cette structure a laissé CIDRI agir librement dans l'exécution du projet en limitant le plus possible les interférences de ses services. Et à ce niveau aucune plainte n'est enregistrée au niveau de CIDRI.

Toutefois le BDD a connu des difficultés internes à son système pour être plus près de CIDRI et lui donner main forte pendant l'exécution.

- Le Bureau de ARU a pris du temps pour prendre forme, des permutation rapprochées ;

- Le CPD lui-même au niveau de la paroisse Notre Dame du Congo est peu fonctionnel ;
- L'actuel responsable du bureau de ARU n'a que 6 mois à son poste et ne maîtrise pas encore son terrain et les méandres du projet ;
- Le BDD n'a pas encore des interventions directes de taille dans ARU. Il a réalisé une première étude d'identification des structures de base du Diocèse dont ARU, mais se cherche encore pour intervenir sur place ;
- Le BDD, plongé dans la routine de l'animation, se heurte à des demandes trop nombreuses de la base, étroitesse de ses ressources, faible capacité de mobiliser les moyens à la taille du diocèse, inefficacité de son propre système de suivi.

Sur ce point de vue, le Bureau de ARU est resté longtemps observateur externe au projet et à la connaissance de l'équipe d'évaluation, aucun rapport formel n'existe établi par le bureau de ARU sur l'exécution du projet. En fait sa présence n'a été sensible que quand les services de l'Etat viennent pour les tracasseries de taxe. Et là il a agi avec autorité du diocèse pour imposer sa présence.

Cependant le projet a beaucoup collaboré avec le BDD dans les activités de formation, 9 au total de mars 1998 en février 2004.

A l'avenir l'évaluation encourage la formation des cadres de collaboration et demande aux structures d'insérer dans le tableau de suivi-évaluation des moments de concertation pour faire le point de l'évolution du projet au lieu de laisser libre court à l'informel.

Le BDD devra être présent sur terrain et soutenir la dynamique locale de développement. Les résistances observées par exemple dans le village de OZOO seraient moindres si BDD intervenait dans le milieu au niveau des OB et si les responsables de CEV étaient impliqués bien avant dans la sensibilisation. Les autres communautés religieuses du rayon emboîteraient vite le pas.

#### **4.3.2. PROTOS-Belgique**

Le PROTOS se veut de promouvoir les relations Nord-Sud équitables et mutuellement enrichissantes. Il veut aider à développer des processus durables et libérateurs qui sont intégrés dans le contexte culturel et social et qui ont comme finalité une amélioration du bien-être matériel et immédiat des groupes démunis de la population dans le Sud.

L'eau y apparaît comme élément essentiel. Vu son expertise dans ce domaine, PROTOS prône spécialement une gestion équitable, durable et participative de l'eau tant dans le Nord que dans le Sud.

PROTOS est actif dans 2 pays d'Amérique latine (Haïti et Equateur), en Afrique Occidentale (Mali et Bénin) et dans la région africaine des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, Est de la R.D. Congo, Uganda). PROTOS est partenaire à CIDRI depuis les années quatre-vingt dix et joue les rôles ci-après dans le contrat signé le 24 octobre 1996 dans le cadre du projet de ARU :

- interlocuteur et responsable juridique auprès des bailleurs de fonds pendant la phase d'exécution ;
- gère les aspects administratifs et financiers avec les organismes européens de co-financement ;
- responsable des études, conception technique du projet ;
- donne des appuis techniques, logistique en provenance d'Europe au CIDRI lors de l'exécution.

Les rôles joués par CIDRI sont très importants dans ce projet et particulièrement vis-à-vis de la mobilisation des fonds au Nord. L'équipe d'évaluation n'a pas enregistré des plaintes particulières vis-à-vis du projet actuel pour lequel PROTOS était très efficace dans ses appuis et lobby auprès des acteurs du secteur au Nord.

Le staff a très bien apprécié ses appuis conseils auprès des organes dirigeants du CIDRI ayant permis à ce dernier d'avoir un compte propre en Belgique avec 2<sup>ème</sup> signature du Coordinateur à côté de celle du Président (R.P. Thierry Moyersoén).

Cependant, tout le monde regrette la malheureuse distraction du côté de CIDRI et de PROTOS vis-à-vis du suivi de compte de MISEREOR ayant abouti à une perte sèche de près de 78.284,7 Euro sur la participation au projet de ARU. CIDRI s'interroge à ce jour comment contrôler ce vide vis-à-vis des autres comptes ayant permis ce préfinancement.

L'évaluation encourage le partenariat CIDRI-PROTOS qui est un modèle d'appui au développement dans le milieu. PROTOS a su mobiliser efficacement les fonds auprès du gouvernement belge et l'opinion du Nord est très soutenu sur la RDC à travers ARU. Les appuis techniques sont encouragés et le souhait est de voir PROTOS être plus régulier dans ses suivis

sur terrain car par exemple son dernier passage à ARU a permis de voir les services de l'Etat (armée) de payer ses arriérés de facture d'eau du comité de gestion.

C'est d'ailleurs avec satisfaction que l'équipe d'évaluation a noté l'investissement de PROTOS dans la mise en route du plan directeur de CIDRI 2004 – 2007 du secteur eau potable faisant de cette structure un des grands leaders en RDC dans le secteur.

Faut-il alors que CIDRI l'améliore en y intégrant les aspects GIRE.

## **CHAPITRE CINQUIEME**

### **SYNTHESE : ANALYSE SWOT DU PROJET**

A travers ce chapitre, l'équipe d'évaluation voudrait récapituler les principaux éléments abordés à travers les 4 grandes parties de son analyse. Cette synthèse prépare les principaux aspects d'appréciation des différents paramètres de viabilité et de durabilité repris dans les TdR de la présente évaluation.

Les forces et faiblesses sont regroupés à 4 niveaux :

- ⇒ Niveau technique et opérationnel de CIDRI
- ⇒ Niveau technique : distribution de l'eau à travers le Réseau communautaire ;
- ⇒ Niveau de gestion du Réseau comme structure autonome
- ⇒ Niveau organisationnel et institutionnel de CIDRI – BDD – PROTOS.

Les éléments de l'environnement général et spécifique sont repris à 3 niveaux :

- ⇒ Niveau des partenaires
- ⇒ Niveau du contexte général
- ⇒ Niveau des écosystèmes naturels.

#### **5.1. PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES**

##### **5.1.1. Au niveau technique et opérationnel de CIDRI**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrage de très bonne qualité respectant les normes ;</li> <li>- Eau effectivement disponible dans le réseau et de manière régulière.</li> <li>- Bonne volonté de mettre en place un Réseau de gestion de l'eau durable.</li> <li>- Accompagnement technique du Réseau mise en place, matériels en place.</li> <li>- Capacité de mobilisation des bailleurs en faveur du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible animation au début du projet.</li> <li>- Manque à gagner important de débit des sources en amont</li> <li>- Faible coordination technique et opérationnel du projet au niveau de CIDRI et du BDD</li> <li>- Quelques failles techniques au niveau du Réseau</li> <li>- Réservoir sans système de vidange et parfois peu protégés.</li> <li>- Absence des flotteurs pour quelques réservoirs</li> </ul>

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniciens de CIDRI expérimentés, qualifiés avec savoir-faire.</li> <li>- Capacité d'animation et de mobilisation de la base.</li> <li>- Personnel CIDRI zélé, rénové, disponible.</li> <li>- Bonne capacité d'analyse des demandes de la base et de recherche intégrée des solutions.</li> <li>- Gestion transparente au niveau de CIDRI du personnel ayant permis de terminer le projet</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pente insuffisante des quelques BF vis-à-vis des réservoirs</li> <li>- Fuite sur quelques réservoirs (2 en principes)</li> <li>- Peu d'entretien des quelques BF et dégradation (briques, crépissage) des lieux de puisage</li> <li>- Aspects d'hygiène et assainissement non pris en compte au début du projet</li> <li>- Certains lieux de captage exposés à l'insalubrité (rouissage du manioc, latrines...)</li> <li>- Absence de monitoring des latrines vis-à-vis du Réseau</li> <li>- Analyse de l'eau pas effectuée régulièrement depuis plus de 2 ans, Etat – HGR</li> <li>- Persistance des maladies diarrhéiques des mains sales (verminoses, amibiase, typhoïde)</li> </ul>

### 5.12. Au niveau technique : distribution à travers le Réseau communautaire de ARU

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration positive avec les structures de gestion initiées pour les BF et le Réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le test de qualité de l'eau n'est pas régulièrement fait ...</li> <li>- Irrégularité de l'eau pour certains réservoirs (ex : niveau musulman)</li> <li>- Besoin non couvert en eau dans certains quartiers de la cité, pourtant ayant participé activement aux travaux (axe frontière ARUA,...)</li> <li>- Absence d'un guide pratique des techniciens de maintenance du Réseau</li> </ul>

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A court terme, les coûts de distribution du Réseau d'eau ne sont pas couverts</li> <li>- Prix de l'eau fixé sans tenir compte des prévisions de viabilité du Réseau</li> <li>- Le paiement des bénéficiaires ne tient nullement compte du volume des consommations des ménages membres</li> <li>- Le management des pièces détachées pas encore consolidé au niveau du Réseau</li> <li>- Absence des comités de gestion des BF en amont du projet/villages avec comme conséquences les BF ne sont pas entretenues.</li> <li>- Certains ouvrages endommagés (tuyaux PVC assis au niveau de collecteurs ou chambres de sédimentation...)</li> <li>- Le Réseau de distribution est vite débordé dans certains quartiers par un accroissement inattendu de la population urbaine. En effet, le projet a été conçu en 1996 pour 18.000 habitants, en 2003, à la fin du projet la population était à 27.000 habitants. En 8 ans, la population de ARU a augmenté de <math>\pm 60\%</math>, t pourra doubler en moins de 10 ans (explication : insécurité, business croissant, meilleures conditions de vie,...)</li> <li>- Certains bénéficiaires trouvent assez éloigné leurs maisons l'emplacement actuel des BF (tendance à avoir le BF dans sa parcelle)</li> <li>- Le Réseau fonctionne sans qu'il ait eu une remise-reprise officielle au niveau du comité de gestion.</li> </ul>

### 5.1.3. Au niveau de gestion organisationnelle du Réseau communautaire

Éléments d'analyse	FORCES	FAIBLESSES
1. Organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité de gestion est une réalité dans le milieu</li> <li>- Des organes élus ont été mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure mise en place n'est pas à la hauteur de ses tâches, instable</li> <li>- Division/tiraillement au sein du C.G</li> <li>- Pas de franche collaboration entre CG et CIDRI, la remise a été partielle du réseau</li> <li>- Entre membres C.C scission depuis installation</li> <li>- Commission de contrôle en panne n'a jamais fonctionné depuis 2 ans</li> <li>- Peu de collaboration CG – CIDRI</li> <li>- Irrégularité des rencontres/réunions</li> <li>- Pas de code de conduite devant régir les membres à tous les niveaux</li> <li>- Réseau jamais inauguré officiellement ni remis au comité formellement</li> </ul>
2. Opérationnel technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniciens/personnel/comités de base ... formés par CIDRI</li> <li>- L'eau est présente dans les robinets</li> <li>- Présence des abonnés privés (48) avec compteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'eau pas effectuée</li> <li>- Faible capacité de gestion technique et de support technique</li> <li>- Non maîtrise du Réseau par les techniciens C.G</li> <li>- Non approbation par certains bénéficiaires des infrastructures</li> <li>- Interruption assez fréquente suite aux baisses d'approvisionnement en eau</li> <li>- Pas de stock/moyen logistique pour le CG</li> <li>- Besoin d'extension du Réseau dès maintenant</li> <li>- Pas assez des techniciens pour le Réseau</li> </ul>
3. Gestion financière et administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une unité comptable assurant les tâches de gestion financière et administrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité de mobilisation de recettes à la base</li> <li>- Faible niveau de gestion financière et administration du projet</li> <li>- Sabotage des certains membres du système de paiement de l'eau mise en place, démotivant ainsi les comités de base des BF</li> </ul>

Eléments d'analyse	FORCES	FAIBLESSES
4. Dynamique sociale et société civile	Libération de la parole à la base qui s'exprime sans réserve et formule ses besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Population en amont peu sensibilisée au projet surtout au début</li> <li>- Non implication des notables et structures stratégiques du milieu dans le C.G (COSA, BDOM, notables villages, HGR, BDD-Mahagi...)</li> <li>- Mauvaise foi de certains acteurs bénéficiaires des services du Réseau</li> </ul>

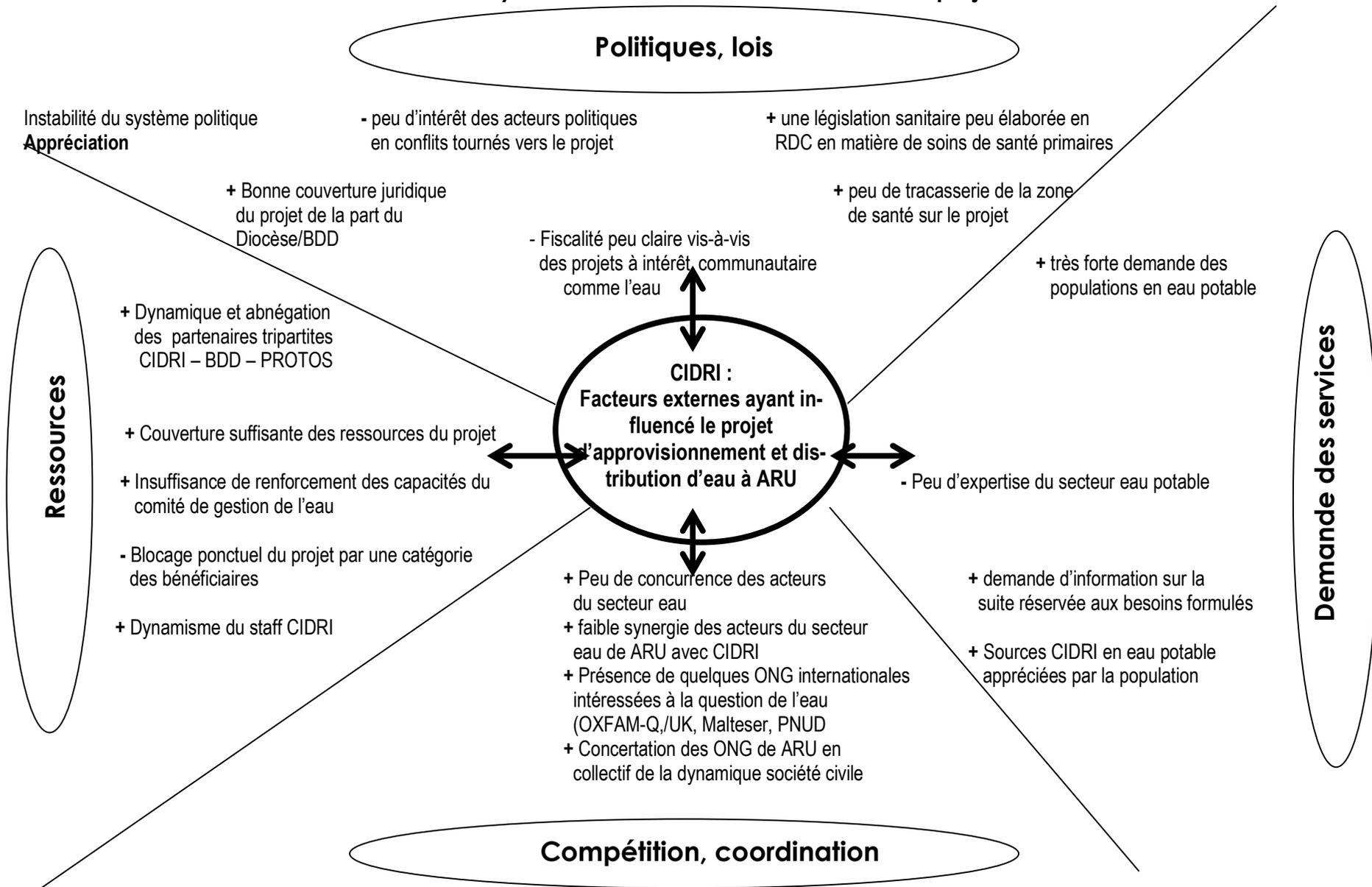
#### 5.1.4. Au niveau institutionnel CIDRI – BDD – PROTOS

FORCES	FAIBLESSES
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Capacité de collaboration avec d'autres acteurs stratégiques du milieu (flexibilité au contexte</li> <li>2. Rencontres régulières pour harmoniser des points de vue au niveau du Diocèse et de Protos</li> <li>3. Bonne canalisation des besoins de la population du Diocèse en eau potable vers CIDRI</li> <li>4. Bonne capitalisation des besoins exprimés par la population au niveau de CIDRI en les convertissant en projet</li> <li>5. Volonté de faire participer la population demanderesse à l'exécution du projet</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contrôle interne de CIDRI non opérationnel depuis plus de 3 ans (CA, CoCo,...)</li> <li>2. Par rapport au contrat tripartite, peu de dynamisme de certains membres parties prenantes notamment le BDD qui devait plus s'impliquer dans le développement des villages touchés par le projet ;</li> <li>3. Répercussion des faiblesses d'animation de départ sur le fonctionnement de CIDRI (arrêt projet par moment), sur le comité de gestion (faible performance) ;</li> <li>4. Capacité limitée de CIDRI et BDD à répondre aux multiples besoins du Diocèse de Mahagi et Bunia dans le secteur et particulièrement à ARU ;</li> <li>5. Limitation par certaines parties prenantes au projet du rôle du BDD à la résolution des problèmes administratifs avec le pouvoir public ;</li> <li>6. Contrat tripartite signé en 1996 pas connu sur terrain (par le bureau du BDD-ARU, par le comité de gestion et même de certains animateurs actuels de CIDRI) ;</li> <li>7. Les rapports des 3 partenaires vis-à-vis du comité de gestion pas clairement définis</li> <li>8. Niveau de motivation matérielle (salaire) du personnel technique de CIDRI très bas</li> </ol>

## 5.2. ELEMENTS MAJEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Niveau	Opportunités/atouts	Contraintes/menaces
2. Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Intérêt manifeste à la région</li> <li>⇒ ;</li> <li>⇒ appui des bailleurs des fonds :</li> <li>⇒ partenaires potentiels du secteur (OXFAM-Québec,...)</li> <li>⇒ participation manifeste des plusieurs bénéficiaires</li> <li>⇒ pas beaucoup de concurrents de taille de CIDRI dans le rayon</li> <li>⇒ autorités locales et notables (catéchistes) favorables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Peu d'alliés stratégiques pour le projet</li> <li>⇒ Certains notables restent défavorables au projet</li> <li>⇒ Injonction des forces de l'ordre au C.G</li> <li>⇒ Le projet s'est exécuté sans intéresser implicitement les services de tutelle BDOM/HGR/COSA</li> <li>⇒ Incompréhension du système par les bénéficiaires à plusieurs CG</li> <li>⇒ Destruction des ouvrages par certains bénéficiaires</li> </ul>
3. Contexte : facteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Calme relatif au niveau du territoire de ARU qui a permis au projet d'arriver à la fin malgré quelques arrêts</li> <li>⇒ Voisinage de l'Uganda qui a favorisé l'approvisionnement en matériel</li> <li>⇒ Dynamisme des certains hommes d'affaires du milieu ayant encouragé le démarrage du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Certains militaires exploitent le contexte actuel pour ne pas payer et déstabiliser les comités d'eau en place</li> <li>⇒ La peur d'une guerre à répétition au niveau de l'Ituri et de la RDC</li> <li>⇒ Indisponibilité dans le milieu proche des pièces détachées pour le Réseau</li> <li>⇒ Les conflits et insécurité ont retardé le timing prévu d'exécution du projet</li> </ul>
4. Eco-système naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Existence d'un Réseau des ONGD du territoire de ARU qui développe des synergies entre membres, y compris le secteur de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Insuffisance du débit d'eau en saison sèche</li> <li>⇒ Saison sèche souvent prolongé</li> <li>⇒ A plusieurs niveaux surtout en amont, les bénéficiaires ne s'approprient pas les infrastructures</li> <li>⇒ Les villages où sont captés les 54 sources se=ont de plus en plus déboisés, pourtant la végétation est de type de savane.</li> </ul>

## Schéma d'analyse des facteurs environnementaux du projet de ARU



**Observations**

Le souci de l'équipe d'évaluation n'est pas de coter les différents éléments de l'analyse SWOT, mais plutôt de relever ceux qui peuvent orienter le futur de l'organisation pour que CIDRI soit plus performant demain.

Et les facteurs environnementaux montrent bien qu'il y a de fortes chances de consolider la professionnalisation, du CIDRI, de renforcer le Réseau communautaire de gestion de l'eau potable de ARU et de contribuer au changement des conditions socio-sanitaires de la population en offrant des services de qualité.

C'est l'objet du chapitre sixième qui passe en revue les principaux résultats du projet et propose des améliorations en terme de recommandation.

## **CHAPITRE SIXIEME CONCLUSIONS GENERALES**

Deux grandes préoccupations sont au centre de ce chapitre : répondre aux questions de fond sur l'impact et viabilité du projet, proposer des nouvelles orientations d'amélioration.

### **6.1. OUTPUT MAJEURS DU PROJET : RESULTATS A COURT ET MOYEN TERME**

#### **6.1.1. Pertinence du projet**

D'une manière générale, le projet a répondu aux principaux besoins exprimés et canalisés vers CIDRI en matière d'eau, hygiène et assainissement de la population de la cité de ARU et ses environs. Il a traduit en actes les politiques et mandats assignés à CIDRI – BDD et PROTOS et répond à la politique nationale et internationale en SSP.

Malgré les réticences observées au début, surtout en amont dans les villages de OZOO d'où le Réseau tire l'approvisionnement en eau potable, le projet s'est fait accepté par la suite. Les utilisateurs ont exprimé leur joie de jouir d'une eau potable permanente aux bornes fontaines alors qu'avant la corvée de l'eau imposait des distances parfois de plus de 4 km.

Le manque d'une étude socio-économique de base traduisant les aspirations des communautés villageoises de ARU et ses environs, particulièrement dans les villages de captage des sources, serait à l'origine des résistances aux innovations. De fait, la réalisation du projet a privé la population de OZOO d'un certain nombre de services et attributs sociaux de leur authenticité culturelle, ce qui ne pouvait que susciter des résistances passives et/ou actives car les stratégies pratiques de les surmonter n'étaient pas conséquemment mises en place.

#### **6.1.2. De l'efficacité du projet**

##### **→ Par rapport au but du projet**

Les résultats d'ensemble auxquels a abouti le projet sont très satisfaisants sur le plan exécution technique Plus de 29.000 utilisateurs de l'eau potable du projet sont satisfaits et servis. Et cela malgré quelques échecs

techniques au niveau des quelques réservoirs (mélange de ciment faible), quelques dispositifs faibles entraînant l'écoulement de l'eau des robinets, manque de flotteur pour certains réservoirs, absence de système de vidange des réservoirs, ventouses de certains réservoirs sans protections...

→ **Par rapport à la qualité de l'eau**

Bien que le système de captage des sources et de leur aménagement ne permet pas aux agents extérieurs (animaux, enfants,...) de souiller l'eau, aucun mécanisme de surveillance permanent n'est mis en place par les techniciens de CIDRI ni ceux du comité de gestion pour protéger à moyen terme les sources de contamination. 90% des points d'eau visités en amont ont des faibles canalisations des eaux usées, environnements pollués des eaux stagnantes de rouissage de manioc, abreuvoir des bêtes à certains coins.

Aussi le long du Réseau, certains réservoirs peuvent être pollués avec des saletés tombant dedans quand on ouvre les couvercles, les souillures de débordements de pluie, etc.

Et comme à ce jour CIDRI ne dispose pas d'un système d'analyse de qualité de l'eau à ARU, la gestion du réseau de prendre du temps pour se rendre compte de la détérioration de la qualité d'eau.

→ **De la quantité d'eau**

Au niveau des prévisions, le projet ne devrait pas poser des problèmes sur sa quantité en saison normale des pluies. 10,5litres/s pour environ 20.000 habitants était largement suffisant.

Mais la réalité est que le Réseau communautaire actuel ne livre que 9 litres/s pour 29.740 habitants selon le recensement de la cité de juin 2004. en saison sèche, le système est menacé de pénurie d'eau le débit descendant même vers 6 litres/s. Aucune surveillance éco-environnementale n'est faite pour soutenir durablement le débit des 52 sources captées. La réduction progressive de la faune et flore de micro-système dans le rayon du projet est un danger à moyen et long terme. Même si CIDRI est conscient de cette situation, rien n'est fait à ce niveau.

### 6.1.3. Rayonnement des résultats

#### → **Capacités locales de gérer les résultats du projet**

Le projet étant sous la responsabilité du comité de gestion, ce qui est un résultat majeur, 2 techniciens permanents et 4 à temps partiels assurent la gestion-maintenance du projet avec des activités hebdomadaires et mensuelles sur la canalisation et réservoirs. Des visites aux aires de captage sont régulières pour surveiller la pelouse. Mais une faible prime payée aux agents, un manque d'un descriptif formel de checking d'entretien, un système plus verbal de rapportage... n'augure pas une maîtrise technique des agents agissant en professionnel.

Un rapport technique fiable mensuel de gestion technique de Réseau n'existe pas.

#### → **Du leadership communautaire du Réseau**

Certes, depuis août 2002, un conseil de gestion de 7 membres est en place, une commission de contrôle de 3 membres existe.

Au niveau des 2 organes, une quasi-paralysie de fonctionnement est vécu dans tout le système des leaders élus à cause des conflits de pouvoir et ambition égoïste. Mais aussi le vote des délégués des comités de base d'où sont issus les leaders actuels du comité de gestion s'est fait avec beaucoup de complaisance. Certains considèrent que ces tâches sont réservées à ceux qui n'ont rien à faire au village ou à la cité de ARU !

En conséquence, l'exécutif du système de gestion n'a pas tiré profit de l'installation des organes des élus en fonction depuis 2 ans presque. Les méfiances réciproques entre eux et envers les anciens patrons du projet CIDRI – BDD ont miné les performances attendues.

Malgré toutes ces faiblesses, n'existent aucune demande formelle d'appui de CIDRI-BDD pour renforcer les capacités gestionnaires du Réseau. Et les gens vivent comme si tout allait à merveille au niveau du comité de gestion. L'avenir du Réseau est pris en otage si rien n'est fait urgemment pour renverser les paramètres.

### 6.1.4. Impact du projet

#### → **En rapport avec l'objectif global du projet**

L'objectif global du projet était d'améliorer la situation sociale et sanitaire de la population de l'Ituri à ARU-cité.

Et dans ce cadre, il faut approvisionner ARU en eau potable, installer des BF, un système de distribution. Ces ouvrages ont été réalisés dans la quasi-totalité des prévisions. Et donc cela ouvre la voie à l'analyse de l'impact.

→ **Impact socio-sanitaire**

Au niveau des activités du projet, celles destinées à favoriser une surveillance du système d'hygiène et assainissement, suivi des installations sanitaires, des déchets bio-organiques ... n'ont pas été une priorité du projet. Et cela bien qu'au niveau des formations aucune mention soit faite aux questions d'hygiène domestique.

Sans un système de suivi des données statistiques à ce niveau, il est difficile pour l'équipe d'évaluation de se prononcer sur les effets du projet en rapport avec l'incidence des maladies d'origine hydrique dans le rayon touché.

Bien plus, les rencontres avec le système sanitaire de la zone de santé de ARU\* a révélé qu'à leur niveau se fait encore l'implantation des comités de santé dans la cité et que l'existence des comités de base est une opportunité pour elle de collaborer.

Même au niveau de la zone de santé de ARU, bien que les autorités sanitaires avouent qu'il y a baisse du volume des maladies d'origine hydrique tel que le tableau\*\* ci-après le montre, déterminer la quote-part du projet dans le résultat reste difficile.

---

\* L'équipe d'évaluation s'est entretenue avec le staff de la zone de santé de ARU conduite par le Dr Bhiliatu ATIYA le vendredi 30 juillet.

\*\* Données tirées du tableau des statistiques sanitaires du BCZS/ARU au 31 juillet 2004.

Niveau	Maladie d'origine hydrique	Total annuel des nouveaux cas et décès								
		Période d'observation 5 ans								
		2000	2001	2002	2003	Juin 2004	Total	Moyenne	%	
HGR (Hôpital général de référence)	1. Diarrhée sanglante	Cas	0	2	14	3	6	25	5	0,2
		Décès	0	0	0	0	1	1	0,2	
	2. Diarrhée non sanglante	Cas	1477	888	530	777	1237	4909	981,8	37,6
		Décès	0	9	0	0	6	15	3	
	3. Diarrhée cholériforme	Cas	0	0	0	0	0	0	0	0
		Décès	0	0	0	0	0	0	0	
	4. Amibiase intestinale	Cas	410	907	87	104	3484	4992	998,4	38,3
		Décès	0	0	0	0	0	0	0	
	5. Verminose	Cas	1008	320	540	252	1005	3125	625	23,2
		Décès	0	1	0	0	0	1	0,2	
<b>Total cas nouveaux</b>		<b>2895</b>	<b>2117</b>	<b>1171</b>	<b>1213</b>	<b>5739</b>	<b>13068</b>		<b>2610,01</b>	
Centre de santé (CS) touché par les aménagements des sources	1. Diarrhée sanglante	Cas	6	9	72	12	13	112	22,4	4,15
		Décès	1	2	2	0	0	5	1	
	2. Diarrhée non sanglante	Cas	0	173	320	291	111	895	179	36,3
		Décès	0	12	6	2	0	20	4	
	3. Diarrhée cholériforme	Cas	0	0	0	0	0	0	0	0
		Décès	0	0	0	0	0	0	0	
	4. Amibiase intestinale	Cas	12	13	87	39	7	165	35	7,1
		Décès	0	0	0	0	0	0	0	
	5. Verminose	Cas	509	0	315	477	197	1493	258,6	52,2
		Décès	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total cas nouveaux</b>		<b>528</b>	<b>209</b>	<b>802</b>	<b>821</b>	<b>328</b>	<b>2690</b>			

### Observations

- **Au niveau du HGR**

Il est vrai que depuis 2000, la fréquence des cas de diarrhée sanglante est faible (moyenne annuelle de 5 cas et un seul cas de décès représentant 0,2). Par contre, les diarrhées non sanglantes sont régulières (moyenne annuelle de 981 cas dont 3 décès en moyenne). La diarrhée cholériforme est absente depuis 5 ans. L'amibiase intestinale est aussi très présente (moyenne 998 cas sans décès), la verminose aussi (moyenne 625 cas dont 1 cas de décès représentant 0,2).

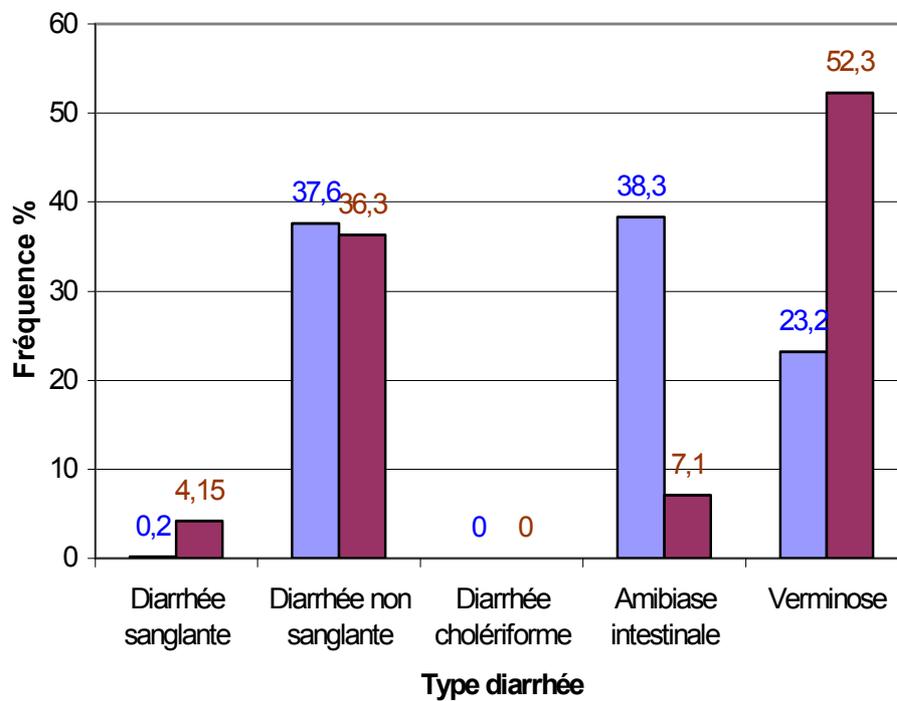
L'année 2004 accuse des chiffres élevés par rapport aux 4 années précédentes. Certes les mouvements des populations de l'intérieur vers la cité de ARU expliqueraient cette incidence.

**\* Au niveau des centres de santé avoisinant ARU**

Le constat est le même : diarrhée sanglante moyenne 22 cas dont 1 décès (0,2), diarrhée non sanglante moyenne 179 cas dont 20 décès (4), pas de cas de verminose moyenne 258 cas, pas de décès.

**Visualisation graphique des moyennes sur 5 ans –2000 – 2004)**

**\* Niveau HGR et CS : cas nouveaux admis**



**Légende**

**Bâtonnet rouge=centre de santé**

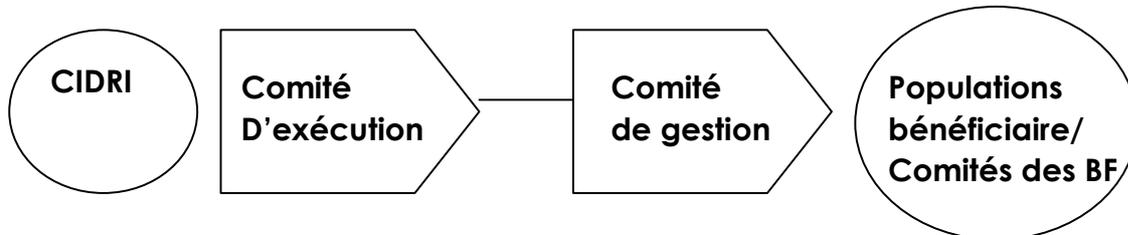
**Bâtonnet bleu =H.G.R.**

- Absence ou réduction sensible des diarrhée sanglante ou cholériforme est un indice d'une action positive sur l'origine des maladies épidémiques. Par contre, la persistance des diarrhées non sanglantes, des amibiases intestinales et verminoses sont des indices d'un système d'hygiène et assainissement défectueux (maladies de mains sales).

- Il faut aussi remarquer que les statistiques du H.G.R. sont en % très faibles au niveau de la diarrhée sanglante et de la verminose tandis qu'elles restent élevées pour l'amibiase intestinale.

### **Transfert du pouvoir vers les parties prenantes : bénéficiaires**

Un des impacts du projet est aussi le transfert du leadership directionnel de CIDRI vers les bénéficiaires se trouvant être dès le début du projet une des fortes parties prenantes sacrifiées dans la sensibilisation de départ.



Cette progression s'est faite graduellement, d'abord à travers le comité d'exécution pendant les travaux et sous l'autorité de la coordination de CIDRI, à travers le comité de gestion, représentant par voie démocratique (élection) des comités de base c'est-à-dire de la population de ARU et ses environs.

#### **→ Impacts non attendus et indésirables**

Parmi les effets-impacts indésirables l'on cite surtout :

- les conflits avec les éleveurs du milieu privé des sites d'abreuvoir pour le bétail (vaches, porcs, chèvres,...) ;
- les femmes et les ménages en général dont le processus de rouissage de manioc est perturbé à cause de la disparition des mares de boue.
- La saison de pluie est une occasion privilégiée de récolte de manioc et rouissage dans les couloirs versant des aménagement des sources.
- Si la cuisine peut se réjouir de ces résultats, la prolifération des moustiques est une conséquence des ces mares de rouissage avec la malaria qui en découle

#### **6.1.5. Partnership : collaboration avec d'autres acteurs**

Pendant l'exécution du projet, on n'a pas observé qu'il y avait un autre projet similaire qui se déroulait en même temps. Mais aussi, à part le BDD, au niveau de ARU on n'a pas observé une synergie particulière avec d'autres structures du secteur eau, hygiène, assainissement.

Il n'y a pas de conflits entre CIDRI et les autres acteurs dont on peut croire que les bonnes dispositions de collaboration avec les autres acteurs existent soit au niveau de RECONGD-ARU, soit au niveau des ONG-agences internationales et onusiennes.

C'est par exemple les cas mis en évidence de collaboration possible avec le HGR/CS pour renforcer les composantes santé communautaire dans les comités de base des BF. Le BDOM devrait s'impliquer dans ce circuit au niveau de la paroisse Notre Dame du Congo ; Une coopération dans la maîtrise des statistiques médicales est une voie royale future de mesure de l'impact socio-sanitaire du projet. Et le Bureau Central de la Zone de Santé est spécialisée dans ce volet.

Une autre collaboration attendue est celle avec des organisations du secteur notamment OXFAM-Québec. Cette organisation est intéressée dans le partage des services d'analyse de qualité de l'eau, l'entretien du Réseau particulièrement en fournitures des intrants désinfectants. La confiance durable des bénéficiaires passe par la qualité permanente certifiée de l'eau consommée. Les échanges sur les stratégies d'entretien et maintenance sont aussi ciblées à ce niveau.

D'une manière générale, c'est à travers une synergie avec ces diverses organisations que le comité de gestion accompagné par CIDRI et BDD pourra remplir son rôle de moteur d'une dynamique société civile autour de la ressource eau potable.

Par rapport aux services gouvernementaux, le projet s'est réalisé pendant une période de turbulence de guerres et insécurité. C'est à peine que certains réapparaissent maintenant. Il est vrai que le Ministère de tutelle est celui de l'Energie qui sollicite collaboration avec le projet et comité de gestion, tout en mettant en évidence les aspects de taxes. Il faut suffisamment de tact pour gérer les partenaires sociaux de ce genre.

Cependant, pour des raisons stratégiques, avoir un membre de l'administration publique (territoire ou cité) serait utile pour réduire certaines pressions et menaces des indisciplinés qui pèsent sur le comité de gestion. Ce serait une façon de les apprivoiser pour une animation ou recouvrement. Peut-être les interférences militaires pourraient être réduites.

### 6.1.6. Efficience

Il a été difficile à l'équipe d'évaluation d'entrer dans les détails des rapports ressources et résultats. L'audit externe dont le rapport a été mis à la disposition de l'équipe en dit plus. Toutefois, les conclusions ci-après peuvent être formulées :

- L'ouvrage final est là, réalisé selon les normes techniques en vigueur, et sans dépassement du budget global. Certes, certaines rubriques peuvent avoir débordé de leur plafond individuel comme les volets construction ou administration. Cela s'expliquerait par l'étirement dans le temps d'un projet et la réévaluation de certains biens d'équipements au cours d'exécution. Mais aussi certains petits ouvrages sont entrain de se réaliser alors qu'ils n'étaient pas prévus initialement.
- Le litige survenu avec MISEREOR est un indicateur de peu de suivi budgétaire au niveau des recettes du projet au niveau des finances (compte du R.P ? Président de CIDRI en Belgique, et de PROTOS) de CIDRI. Sinon, avant que la trésorerie ne recouvre à des préfinancements, une alerte financière serait donnée en direction de CIDRI et MISEREOR.
- Au niveau du personnel, l'on a constaté qu'il n'y avait pas pléthore. PROTOS avec son staff des techniciens ont bien appuyé le projet. Mais le bas niveau des salaires est catalyseur des conflits dans un système à obédience religieuse car ça ouvre voie au petit favoritisme informel – hors barème, à un système de colportage et de filature. Mais aussi ça prédispose à une instabilité du personnel prêt à s'en aller à moindre sollicitation. Tout en sollicitant un renforcement des effectifs pour une unité versée dans les aspects de santé publique (hygiène, assainissement), il serait utile de revoir à la hausse de manière sensible le barème de salaire et des indemnités de terrain pour garantir, entre autres, la stabilité du personnel et indirectement de l'efficacité des programmes futurs.
- La gestion du temps est certes une des faiblesses du projet ; mais quand on connaît l'environnement général dans lequel le projet s'est déroulé, (guerre, insécurité, affrontements interethniques), CIDRI mérite des encouragements de flexibilité au contexte.
- Système de rapportage : CIDRI a une tradition de production des rapports et échanges d'information qui lui ont valu la confiance des partenaires.

## **6.2. VIABILITE GLOBALE DU PROJET**

### **6.2.1. Sur le plan technique**

L'observation de l'ouvrage sur terrain dans les mains des bénéficiaires rassure d'un niveau élevé de technicité du staff technique de CIDRI. Sous réserve de quelques failles en cours de correction, l'équipe d'évaluation confirme la viabilité de l'ouvrage au regard des moyens y investis. Mais l'absence d'une logistique d'approvisionnement en pièces détachées fragilise à court terme cette viabilité, les pannes étant inhérentes à un ouvrage humain.

### **6.2.2. Sur le plan organisationnel**

L'ouvrage est actuellement géré par le comité de gestion composé des leaders issus d'un vote de leurs en A.G des comités de base de la gestion des BF.

Ces structures sont encore fragiles et mêmes à reconstituer après une phase de réanimation. Cela pour s'assurer de l'entrée dans le circuit des bénéficiaires plus motivés et engagés. L'instigation des aspects d'hygiène et assainissement s'impose, mais aussi ceux de gestion intégrés de la ressource eau pour répondre à d'autres exigences de l'eau.

### **6.2.3. Sur le plan financier**

Le comité de gestion assurant le management du Réseau communautaire est en faillite. Peu organisé, peu outillé, peu motivé,... il est incapable actuellement d'assurer une mobilisation des recettes permettant la prise en compte des dépenses prioritaires du Réseau. Le Réseau ne recouvre que 10% de la production et sa tarification de  $\pm 20\%$  n'assure pas une viabilité financière pour demain. La maîtrise des dépenses urgentes du projet axée sur la promotion du Réseau n'y est pas encore.

Moins qu'une simple question de transparence et des outils de gestion, il s'agit d'une faible vision de l'ampleur de business du Réseau réduit au « petit comité de gestion » d'une source alors que l'on est en présence d'un Réseau approvisionnant une cité à tendance moderne. La gestion correcte de la clientèle s'impose en urgence. Les parties prenantes au projet devront se ressaisir pour redresser urgemment cette pente glissante.

#### **6.2.4. Sur le plan institutionnel et politique**

Le comité de gestion doit s'ouvrir à une collaboration avec les autres structures tant étatiques que privées, internationales pour s'assurer que la dynamique portée est durable.

Et à ce niveau le comité de gestion doit redéfinir sa collaboration avec CIDRI, appelé à se déployer ailleurs dans le territoire de ARU. L'appui aux comités de base des BF et aux organes de gestion des élus s'avère urgents pour lancer le Réseau sur la voie d'une organisation communautaire s'appropriant la rigueur de gestion, la qualité des services, la solidarité des plus démunis.

Le comité de gestion devra alors se doter d'un chapeau juridique diocésain lui permettant une sur « navigation » dans un environnement fluctuant de la RDC.

#### **6.2.5. Sur le plan du bien-être**

D'une manière générale, plus une communauté a accès facile à l'eau, plus celle-ci est plus utilisée, plus les perspectives de santé sont meilleures et plus le statut monte et le bien-être. Mais la quantité d'eau utilisée doit être proportionnelle aux services d'approvisionnement et de distribution du Réseau.

Les raccordements privés des maisons représentant un taux plus élevé de recouvrement serait à encourager ; mais les capacités réelles du Réseau ne l'autorise pas non plus compte tenu des faibles capacités de réservoir. Ainsi le comité de gestion devra envisager des nouvelles possibilités d'améliorer les services aux ménages privés, et peut-être recourir à un réservoir alimenter par pompage sur d'autres sources d'eau, si cela s'impose. Une tarification réaménagée permettrait de se partager des coûts d'exploitation.

#### **6.2.6. Sur le plan de l'écosystème environnemental**

Etant donné qu'il n'y a aucun dispositif environnemental mis en place pour promouvoir le reboisement et agroforesterie , rien ne rassure que dans 10 ans, le débit du Réseau fera à 80% de ses besoins surtout que l'accroissement de la population urbaine de ARU dérouté toutes prévisions démographiques.

Pour cela non seulement il faut récupérer les sources restées en dehors du Réseau en amont, mais aussi il faudra protéger les couches de nappe aquifère en entretenant les aires de captage, en améliorant les écosystèmes forestiers susceptibles de rétablir le circuit évaporation(pluie dans le milieu en terme de micro-clément.

### **6.2.7. Sur le plan socio-économique**

le degré de pauvreté d'une branche importante des ménages venus de l'intérieur en fuyant l'insécurité, ne garantit pas un paiement futur prompt des factures des services rendus par le Réseau. Il faudra que le comité de gestion examine les possibilités de volume minimum pour certaines catégories pauvres correspondant à une tarification sociale.

### **6.3. EN DEFINITIVE**

Il est vrai que l'évaluation est celle de CIDRI qui a mis en place un Réseau communautaire d'approvisionnement et distribution d'eau potable à ARU et environs. Les conclusions glissent donc de CIDRI-BDD vers le comité de gestion du Réseau sur qui porte la viabilité du projet.

Malgré les faiblesses observées sur les structures de tutelle (CIDRI – BDD) et sur celle de gestion communautaire, il n'est pas encore temps de privatiser le Réseau ni de le céder à une structure étatique à court terme. Dans une contrée où l'animation au développement n'est qu'à ses débuts, les paysans bénéficiaires ont quand même droit à l'erreur pourvu qu'une volonté de mieux agir soit prise dès maintenant.

Une nouvelle étape d'appui de CIDRI-BDD peut être envisagée selon des nouveaux TdR avec timing de performance clair (ex. 12 mois ou 18 mois) – BDD pourrait continuer à faire confiance à CIDRI à cette nouvelle étape, qui à son tour l'appuierait en gestion administrative et financière et commerciale.

Une plus grande responsabilisation gestionnaire des comités de base des BF serait envisagée pour maximiser les recettes. Un secrétaire exécutif pour gérer cette remontée de pente s'impose avec évaluation annuelle.

Pour aboutir à tout cela, les recommandations ci-après formuler en termes d'objectifs opérationnels s'imposent.

## **CHAPITRE SEPTIEME PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

Au bout de cette consultation d'évaluation du projet d'approvisionnement en eau potable de ARU et 5 villages dans les environs, l'équipe d'évaluation a formulé une série de recommandations dont certaines renforcent ce qu'il y a déjà de très bons, mais d'autres corrigent les faiblesses et augmentent les chances de se servir des opportunités qui existent.

### **7.1. AU NIVEAU TECHNIQUE ET OPERATIONNEL DE CIDRI**

#### **7.1.1. Recommandations urgentes**

- Faire la remise-reprise officielle technique et opérationnelle du Réseau d'eau au comité de gestion actuel
- Mettre en place un contrat de collaboration CIDRI-C.G pour le suivi technique et institutionnel à développer. Un délégué officiel de CIDRI devrait être désigné pour un suivi du contrat conclu.

#### **7.1.2. Recommandations à court terme**

- Consolider le professionnalisme du personnel actuel par un programme conséquent de renforcement des capacités techniques et organisationnels dans le secteur eau-potable-assainissement (formation, échanges).
- Rentrer sur le terrain sensibiliser les villages ayant résisté à l'aménagement de leurs sources protection et paiement des services en eau potable.
- Avec leur participation, aménager ces sources et les intégrer au réseau pour combler le manquant de 1,5 litres/s devant desservir environ 4500 personnes par jour.
- Assurer les petites répartitions et finissages au niveau du Réseau (protection des ventouses, crépir les points de puisage érodés, réparer les réservoirs avec fuite...).
- Pour suppléer en cas de force majeure, les pannes d'eau et son insuffisance, aménager et réhabiliter les sources d'eau péri-urbaines de ARU.
- Sensibiliser davantage les comités de BF dans l'entretien maintenance du Réseau en amont et aval.

### **7.1.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Capitaliser sous forme de publication l'expérience de 16 ans de CIDRI dans le secteur y compris celle de ARU.

## **7.2. AU NIVEAU DE LA GESTION OPERATIONNELLE DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE A TRAVERS LA CITE DE ARU ET SES ENVIRONS**

### **7.2.1. Recommandations urgentes**

- Assurer un suivi de gestion du Réseau de distribution d'eau sur le plan qualité d'eau, sur le plan maintenance, sur le plan entretien, optimisation des recettes, renforcement des capacités des comités de base et organes ... à partir des outils de gestion simple et efficace,... un plan de travail –budget réaliste... l'appui méthodologique de départ de CIDRI est importante à la demande du Réseau.
- Réduire le plus possible les pertes d'exploitation d'eau liées soit à une fuite sur le Réseau), soit au gaspillage au niveau des BF publiques ou B.F. affectées aux agents de l'Etat, les militaires et autres institutions publiques (hôpitaux, écoles) (rester à moins de 7% de perte).

### **7.2.2. Recommandations à court terme**

- Consolider le système communautaire de maintenance, entretien, hygiène assainissement au niveau des comités des BF et organes de gestion (nettoyage, réparation petite casse robinet, clôture,...).
  - A cet effet les interventions du secteur socio-sanitaire devront viser des résultats palpables en ciblant des aspects précis comme ex : hygiène des mains, toilette pour chaque ménage membre du comité de BF,...
- Animer les bénéficiaires en auront pour trouver des solutions durables sur l'assainissement des points de captage en rapport avec le rouissage de manioc, les abreuvoirs pour le pâturage, les endroits de lessive et douche... les rivières ayant cessé de couler sur leur lit habituel au bénéfice de l'adduction de ARU
- Fixer des compteurs sur les différents réservoirs au BF pour avoir la consommation du Réseau de la cité et fixer la tarification – en tenant compte des prévisions budgétaires réalistes.

### **t.2.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Négocier avec les bailleurs des fonds la possibilité de renforcer l'approvisionnement en eau de la ville (par pompage par exemple si l'énergie électrique est acquise). Et dans ce cas favoriser les raccordements individuels qui faciliterait aussi des recouvrements des factures).

## **7.3. AU NIVEAU DE LA GESTION ORGANISATIONNELLE DU RESEAU**

### **7.3.1. Recommandations urgentes**

- CIDRI devrait développer un système de renforcement organisationnel et de développement institutionnel avec la structure de gestion d'eau de ARU couvert par un contrat de collaboration (documentation, administration, gestion technique, organisationnelle,...).
- BDD : clarifier son niveau de collaboration avec la structure de gestion. Pour l'équipe d'évaluation, compte tenu du contexte fragile actuel de la province et du pays.
  - le réseau devra rester sous la couverture juridique du Diocèse, avec un délégué du BDD pour le suivi de contrat.
  - Jouir d'une autonomie de gestion administrative, politique (à travers les organes de gestion participatives) et financière axée sur la vente rentable des services.
  - Prendre un nom clair par exemple : « **Réseau Communautaire d'Approvisionnement et Distribution d'eau potable de la cité de ARU** » qui certifie l'option d'autonomie.
- Doter le comité de gestion d'un système de gestion efficace, transport et informatisé lui facilitant une gestion économique conséquente.

### **7.3.2. Recommandations à court terme**

- CIDRI devra développer un système de renforcement organisationnel pour les structures de gestion découlant des nouveaux projets en cours.
- Doter le Réseau d'un exécutif fort fonctionnant sous le leadership du comité de gestion des élus des bénéficiaires avec compétence technique (gestion réseau, approvisionnement,...) et organisationnel (gestion des comités de base).

- Enrichir le comité de gestion des délégués « non élus » (observateurs ?) issus de certaines structures partenaires (HGR, BDD, BDOM, COSA,...) (notabilités des villages en amont).
- Développer un professionnalisme dans la vente des services eau sur base communautaire (Job description clair, système comptable simple et efficace, base de facturation rationnelle, système de recouvrement optimal, renforcer au sein des comités de base des BF les composantes santé communautaire en synergie avec les comités de santé, hôpital général.
- Asseoir u système permanent et solidaire de recouvrement (il est anormal que les mêmes familles qui refusent de payer une facture d'eau de 500 Ushillings payent régulièrement des factures d'électricité de HCR/UN-ARU mensuelles de 20.000 ou 25.000 Ushillings).

### **7.3.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Asseoir une société civile active à base communautaire reposant sur la gestion de l'eau, hygiène et assainissement « Water authority ».
- Monter un système durable d'approvisionnement en pièces de rechange et autres intrants pour la maintenance analyse de l'eau et entretien des ouvrages.
- Participer techniquement et financièrement au développement des villages en amont du Réseau pour durabiliser les projets visant l'équilibre des écosystèmes locaux.

## **7.4. AU NIVEAU ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL (CIDRI – BDD – PROTOS)**

### **7.4.1. Recommandations urgentes**

- Revoir positivement le contrat CIDRI-BDD initial en clarifiant clairement de leadership porté par chacun aussi vis-à-vis des futures structures de gestion surtout dans les grandes agglomérations.
- Revoir le contrat CIDRI-PROTOS dans le sens de renforcer son rôle dans l'empowerment de l'exécutif, la gestion des aspects de mobilisation des fonds à l'extérieur, les relations avec d'autres bailleurs comme MISEREOR, etc.

#### **7.4.2. Recommandations à court terme.**

- Mettre en place des mécanismes permettant l'opérationnalité des organes de gestion pour CIDRI (Assemblée Générale, C.A, CoCo) paralysés depuis plus de 3 ans à cause de la guerre.
- Consolider l'esprit d'équipe, les systèmes de gestion, la culture organisationnel et la motivation du personnel particulièrement en révisant à la hausse la grille salariale.
- Renforcer les mécanismes de collaboration et de synergie BDD-CIDRI-PROTOS-Réseau de gestion de l'eau dans le sens de partager de responsabilité et de responsabilisation des bénéficiaires comme acteurs-proprétaires, de professionnalisation,...

### **7.5. AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET ECO-ENVIRONNEMENTAL**

#### **7.5.1. Recommandations urgentes**

- Assurer le suivi des contacts initiés lors de l'évaluation particulièrement vis-à-vis de l'H.G.R de ARU, de OXFAM-Québec.
- Entreprendre des contacts similaires en synergie envers les autorités politico-administratives et militaires en place au profit du Réseau.
- Formaliser les pistes de collaboration initiées (HGR, OXFAM-Q.).

#### **7.5.2. Recommandations à court terme**

- Promouvoir au niveau de CIDRI des projets de gestion intégré des ressources eau pour des besoins pertinents exprimés par les bénéficiaires notamment accès à l'eau pour pressage des briques, amélioration habitat, nettoyage véhicule, jardinage de case.
  - et pour cela CIDRI pourra accompagner des initiations de construction des citernes pour les eaux de pluie, drainer quelques petites rivières pour besoin agricole et autres travaux,
- Stimuler un lobby & advocacy comme au niveau du collectif des ONGD de ARU-Territoire et de la société civile.

#### **7.5.3. Recommandations à moyen et long terme**

- Promouvoir un développement local en amont du Réseau pour « compenser » les stress provoquer pour le captage de toutes les sources ayant déstabilisé le système local d'agriculture, élevage, maraîchage,...
- Ex : appui à l'agriculture élevage petit et gros bétail construction écoles, centres de santé.

- Soutenir une agro-sylvo-foresterie avec « approche colline » intégrant des essences fruitières (culture en couloirs par ex.).
- Appuyer les OB/ILD du milieu dans la mise en route de ces projets visant la promotion durable du développement local.

## **7.6. AU NIVEAU DE LA COALITION HOMME-FEMME DANS LA GESTION ORGANISATIONNELLE**

### **7.6.1. Recommandations urgente**

- Participer à la gestion du Réseau en se faisant élire dans les organes de gestion (des BF) et des comités de gestion.

### **7.6.2. Recommandation à court terme**

- Sensibiliser les parents, les jeunes (filles & garçons) à une gestion durable et intégrée des ressources eau potable dans le milieu notamment en s'impliquant dans les structures de base de gestion, en restant actif vis-à-vis des activités de santé préventive,...

## **ANNEXES**

1. Evaluation en images
2. Termes de références
3. C.V des consultants Victor MALE et Raphaël KASONGO KABUSA M.
4. R.O.I. :Organisation institutionnelle de gestion d'eau
5. Liste des principaux documents consultés
6. Liste de personnes rencontrées.
7. Liste de présences à la réunion de restitution.

## ANNEXE N°2

### EVALUATION DU PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU A ARU. « TERMES DE REFERENCE »

#### 1. COORDONNEES DU PROJET

TITRE DU PROJET : Projet d'approvisionnement en eau potable de Aru et de 5 villages dans les environs.

PAYS : République Démocratique du Congo.

ORGANISATION EXECUTRICE : Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri (CIDRI)

CODE DU DOSSIER : 148-43/46 ZG 1585

#### 2. CONTEXTE DU PROJET.

La demande pour un approvisionnement en eau potable de la Cité d'Aru introduite par les bénéficiaires d'Aru auprès du Bureau Diocésain pour le Développement de Mahagi (BDDM) fin 1992, est la suite logique de l'effet « tâche d'huile » engendré par les réalisations toute proches du diocèse de Mahagi-Nioka.

Les mesures des débits et l'étude topographique ont été effectuées en 2001. Une évaluation partielle du projet d'Aru a été réalisée par la Cellule Régionale de PROTOS Grands Lacs. La mission avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement des travaux et leur qualité ainsi que le fonctionnement des comités d'usagers déjà mis en place. En fin de mission, des conseils ont été donnés aux différents intervenants pour l'amélioration des réalisations ( techniques et sociales ).

Actuellement, le réseau est partiellement remis au Comité de Gestion. En effet, le Comité de Gestion gère les ressources humaines, financières et institutionnelles. Quant aux ressources matérielles, CIDRI continue à finaliser les travaux au niveau des aires de captage ( champs de paspalum, remblayage, dessouchages et tranchée des protections ), le long de la conduite principale et du réseau de distribution.

Au mois de juillet 2003, le Comité de Gestion élu par l'Assemblée Générale a pris officiellement ses fonctions de gérant.

#### 3. OBJECTIFS DU PROJET.

##### 3.1. Objectif général

- Améliorer la situation sociale et sanitaire de la population de l'Ituri.

##### 3.2. Objectifs spécifiques.

- Accès à l'eau potable à Aru pour une population actuelle de 20.000 habitants ;
- Dynamique de la gestion participative d'eau est renforcée chez les comités locaux ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles du Comité de Gestion appelé à gérer l'adduction après le retrait des intervenants ;

- Le renforcement des connaissances techniques de l'équipe du bureau diocésain pour le développement de Mahagi et l'équipe de CIDRI.

#### 4. ACTIVITES REALISEES

##### 4.1 Au niveau technique.

Les activités se sont échelonnées suivant 4 grandes étapes : les captages des sources, les raccordements, la conduite et la distribution.

##### 4.1.1 **Les captages des sources.**

52 sources ont été captées totalisant un débit de 9 l/seconde. Environ 8 sources se situant dans 2 bas fonds différents ( BHAFALA et UDHURUNGA) n'ont pas été captées à cause de la résistance de la population pour leurs champs et « leurs » eaux. Ces sources pourraient totaliser un débit de 1,5 litre par seconde.

##### 4.1.2 **Les raccordements.**

Toutes les sources captées ont été raccordées. Au total 13 collecteurs ont été construits pour ces raccordements dont un avec fonction de chambre de sédimentation. Une chambre de départ a été construite avec des dimensions réduites par rapport à ce qui était prévu. En effet, 9 litres/seconde sont disponibles au lieu de 13 litres es-comptés pendant l'étude.

##### 4.1.3 **Les conduites.**

29.814 m de longueur de tuyaux PVC (DN 160 à 32 mm) ont été posés depuis les sources jusqu'aux lieux de distribution. Sur la conduite, des constructions auxiliaires existent notamment :

- 4 chambres de ventouses ;
- 4 chambres de vidanges ;
- 6 chambres de vanne d'arrêt ;
- 4 butées d'encrage ;
- 10 socles en béton pour les traversées des routes très fréquentées.

##### 4.1.4 **La distribution.**

###### *La distribution publique*

Au total, 34 réservoirs publics ont été construits dont 14 de 10 m<sup>3</sup> et 20 de 5 m<sup>3</sup> avec une capacité totale de 240 m<sup>3</sup>. Tous ces réservoirs sont alimentés. Parmi ces 34 réservoirs ( dont 6 de 10 m<sup>3</sup> et 2 de 5 m<sup>3</sup> ) alimentent à la fois 2 bornes-fontaines. Les restes des citernes alimentent des bornes-fontaines uniques ; ce qui élève le nombre des bornes-fontaines à 42. Dans la région des sources 8 points d'eau ont été alimentés à partir des collecteurs.

###### *Les prises privées.*

23 prises privées ont été branchées par CIDRI. Actuellement, il y en a 46 c.à.d. les 23 autres sont branchées par le Comité de Gestion d'eau de Aru.

##### 4.2 Au niveau de la formation.

- Formation des représentants de la communauté sur différents volets : technique, gestionnaire et sanitaire.

- Renforcement des structures locales de gestion communautaire : Assemblée Générale, Comité de Gestion, Personnel de Gestion, Comités de Base, Commission de Contrôle.

#### 4.3 Autres réalisations en dehors de Aru.

Dans ce projet, CIDRI a également travaillé sur :

- Le système de Muhito (18 km de Bunia) ;
- Des captages ruraux autour de Mahagi ;
- La formation/le recyclage des comités existants.

## 5 MOYENS MIS EN ŒUVRE.

### 5.1 Moyens humains.

- La main-d'œuvre non spécialisée pour les constructions et pour les travaux de terrassement avait été fournie par les bénéficiaires du réseau ;
- L'équipe de CIDRI à qui a été confiée la réalisation technique du projet ;
- L'équipe locale du projet chargée de réaliser les travaux physiques et manuels ;
- Les autorités en place qui ont assuré la sécurité du projet et dont les interventions ont été parfois ponctuelles dans la résolution des conflits.

### Moyens matériels.

Les matériaux locaux ont été fournis par les bénéficiaires du projet (graviers, sables, briques...). Ceux-ci ont aussi apporté les outils aratoires (houes, pelles, coupe-coupe...) pour les travaux de terrassement.

Dans la zone des sources, les paysans ont cédé leurs terrains pour faciliter les captages. Il en est de même des populations se trouvant le long de la conduite principale et dans le réseau de distribution qui ont cédé leurs parcelles pour des constructions des citernes et bornes-fontaines.

### 5.2 Moyens financiers.

Gouvernement belge	27.560.762 BEF
Sollicité auprès de Misereor	7.647.494 „ „
Valorisation locale	2.333.881 „ „
TOTAL	37.542.101 BEF

### 5.4 Moyens institutionnels

Plusieurs structures ont été impliquées dans la réalisation dudit projet :

- PROTOS apporte un appui technique au personnel de CIDRI ;
- CIDRI chargée de l'exécution technique des travaux ;
- Un Comité d'exécution avec les représentants de la population a été constitué pour planifier les travaux avec le CIDRI ;
- Au fur et à mesure que l'eau s'approche du village, un Comité de base est élu pour la gestion de son point d'eau ;
- Après projet, les Comités de base élisent un Comité de Gestion pour la gestion du réseau à l'instar de Ngongo, Jiba, Mahagi, Logo, Lita –Katoto, Muhito...

## 6 CALENDRIER D'EXECUTION .

Le projet devait s'étaler sur quatre ans et avait démarré en mars 1998.

## 7 VIABILITE.

### 7.1 Viabilité institutionnelle

Le réseau a été conçu de telle sorte que chaque quartier s'organise autour de sa borne fontaine. Les différents comités de base ( ou de quartier ) devaient être représentés dans l'Assemblée Générale. Les grandes décisions sont prises au cours d'une Assemblée Générale de ces Comités de base. Un comité de Gestion composé de 7 membres et un personnel de gestion composé d'1 secrétaire-comptable qui est en même temps animatrice, et deux techniciens, assure la gestion quotidienne du réseau. Dans les autres réseaux tels qu'à Mahagi, Logo, Muhito, Lita-Katoto... la structure reste la même, mais les fonctions de secrétaire-comptable et de l'animatrice sont séparées.

### 7.2 Viabilité technique

Quelques jeunes de la communauté devaient être formés dans les techniques d'opération et d'entretien en vue de la maintenance du réseau. Lors de la cession du projet à la communauté, deux de ces jeunes ont été engagés par le Comité de Gestion pour la maintenance du réseau. L'équipe du CIDRI devait rester disponible pour des problèmes majeurs. A Mahagi 4 techniciens ont été engagés après projet, à Logo 4, à Ngongo 6 ... Le nombre de techniciens pour maintenir le réseau dépend de la taille du réseau et surtout de l'enveloppe financière du Comité de Gestion.

### 7.3 Viabilité financière

Les bénéficiaires tant publiques que privés devaient payer mensuellement leurs contributions et l'ensemble devait suffire à couvrir les frais récurrents du système.

En effet, il faut de l'argent pour faire faces à plusieurs charges notamment :

- L'administration du projet ;
- Les charges du personnel ;
- Les maintenances
- Les réserves
- Les imprévus etc...

Lors de l'Assemblée Générale tenue le 4 mars 2002, les bénéficiaires se sont mis d'accord pour payer :

- 250 USH (environ 0,19 Euros) par ménage et par mois ;
- 500 USH ( environ 0,38 Euros ) par m3 pour les privés.

## 7 EVALUATION.

### 8.1 Objectifs de l'évaluation.

L'évaluation se penchera sur les questions de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats de ce projet.

#### 8.1.1. Au niveau du programme.

- Analyser la pertinence, l'efficacité et l'efficience du programme hydraulique ;
- Mesurer la viabilité des réalisations sur :
  - le plan technique ;
  - le plan organisationnel ;
  - le plan financier ;
  - le plan institutionnel.

**8.1.2. Au niveau de l'organisation CIDRI.**

Analyser le progrès réalisé en matière d'animation, formation, approche systématique du problème de l'eau par l'exécution de projets.

**8.1.3. Au niveau du groupe cible ( communautés, structures locales de gestion communautaires ).**

Analyser comment ce projet a permis aux structures locales de gestion de se prendre en charge entre autres, par la collaboration avec et le positionnement vis-à-vis la commune, les usagers, les autres acteurs... et de créer un dynamique d'auto développement.

**8.2 Thèmes à aborder.****8.2.1 Quelle est la pertinence globale du programme ?**

La conception du programme était-elle adaptée aux besoins/attentes des communautés et aux manques de capacités réelles de CIDRI et des communautés, ainsi que par rapport à l'environnement physique et politique ? Est ce que le programme a tenu compte des problèmes ou des besoins réels dans la conception du projet ?

**8.2.2 Quelle a été l'efficacité globale du programme ?**

- Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints à moindre coûts ? Existe-t-il d'autres voies plus appropriées pour atteindre des résultats identiques ?
- Quelle est la qualité de la gestion budgétaire, personnel, information, des risques, des relations avec les autres acteurs ?

**8.2.3 Quelle a été l'efficacité globale du programme ?**

- Est-ce que les résultats/bénéfices du projet ont été atteints ?
- Est-ce que des résultats non prévus se sont produits ?
- Est-ce que les communautés se prennent en charge ?
- Est-ce que le projet a pu générer un dynamique d'auto développement ?
- Comment la motivation et la participation des bénéficiaires ont-elles été dans toutes les phases du projet ( dès l'identification jusqu'à la remise-reprise avec la gestion ).

**8.2.4. Quelle a été la viabilité globale du programme ?****➤ Sur le plan technique :**

- l'évaluation doit déterminer le niveau d'adaptation des concepts techniques du projet aux techniques locales et le niveau d'assimilation de la formation technique donnée pendant l'exécution du projet ;
- l'évaluation doit apprécier la qualité des réalisations techniques.

**➤ Sur le plan organisationnel :**

- l'accent doit être mis sur le niveau de renforcement et d'engagement des communautés ;
- comment l'aspect hygiène/assainissement a été intégré dans les actions ?

**➤ Sur le plan financier :**

Il importe de voir si la structure de gestion mise en place est transparente et participative. Il faudra aussi analyser le degré de participation financière des usagers dans l'entretien des ouvrages en prenant soin de voir si les frais de cet entretien sont en équilibre avec leur situation financière.

**➤ Sur le plan institutionnel :**

L'analyse doit porter sur ;

- le degré de structuration des comités d'eau ;
- la collaboration et/ou les échanges avec les services de l'Etat et les autres institutions intervenants dans la région ;
- les relations existantes entre les comités d'eau et CIDRI ;

- comment les rôles sont-ils repartis et contractualisés entre les différents parties concernées ?
- **Sur le plan politique :**  
L'accent doit être mis sur la pertinence des objectifs du projet dans le contexte actuel de la région.

#### 8.2.5. **Impact social .**

- Quelles sont les changements enregistrés dans les pratiques sociales des communautés par rapport aux groupes sociaux particuliers tels que les femmes... ?
- Comment l'aspect hygiène/assainissement est intégré dans les actions ?

#### 8.2.6. **Quelles sont les principales leçons à tirer ?**

Cette évaluation doit, en outre, permettre à CIDRI de découvrir des stratégies pour améliorer et renforcer ses interventions tant au niveau interne ( intégration des activités techniques et socio-éducatives ) que sur le terrain dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

#### 8.2.6. **Genre**

- Quelle était l'implication des femmes dans l'exécution du projet ?
- Quelle est l'implication des femmes dans la gestion actuellement ?  
( participation à la réunion/ prise des décisions importantes etc... )

#### 8.3 **Méthodologie.**

- étude de dossiers et documents pertinents
- élaboration d'un cadre de référence de questionnaire.
- entretiens avec les responsables du projet
- visites de terrains et rencontres avec échantillonnage groupes cibles
- sessions de réflexion stratégiques avec CIDRI (analyse SWOT)
- restitution à la fin de l'évaluation aux groupes concernés (CIDRI et Gestion
- remise rapport final à chaque groupe concerné

#### 8.4 **Rapportage**

- Un questionnaire est élaboré par les consultants en début de la mission décrivant le cadre de référence;
- Un rapport aide-mémoire est rédigé vers la fin de la mission et est discuté lors de la restitution
- Le rapport final tient compte des discussions et commentaires issus lors de la restitution. Le rapport est présenté au plus tard 4 semaines après la journée de la restitution. Le plan du rapport final est le suivant :
  - Résumé :  
rédigé de manière condensée, précise et de manière exhaustive, il constitue un point essentiel du rapport. Le résumé devrait être court (cinq pages maximum). Il devra se concentrer principalement sur le but ou les questions clés de l'évaluation, décrire les principaux points analytiques, indiquer clairement les conclusions principales, énoncer les leçons à tirer et proposer des recommandations spécifiques.
  - Texte principal :  
le texte principal devrait commencer par une introduction décrivant (i) le projet ou programme faisant l'objet de l'évaluation et (ii) les objectifs de l'évaluation. Le corps du texte devrait suivre les critères d'évaluation en décrivant les faits, les interprétant et les analysant.
  - Annexes :  
le rapport doit comprendre les annexes suivants :

- les termes de référence de l'évaluation ;
- les CV des évaluateurs ;
- la méthodologie de l'étude (phases, méthodes de collecte de données, échantillonnage, etc.) ;
- liste des personnes / organisations consultées ;
- littérature et documentation consultées.

La langue de rédaction des rapports est le français.

Les rapports seront présentés en 4 exemplaires accompagnés d'une version informatisée, en logiciel courant : Word, Excel.

### 8.5 **Durée et calendrier de l'évaluation.**

La durée de l'évaluation est de 22 jours, et comprend :

- analyse documentaire : 3 jours
- planification avec CIDRI : 1 jour
- préparation cadre de questionnement : 2 jours
- visite de terrain, rencontres : 5 jours
- journée de réflexion avec CIDRI : 1 jour
- rédaction aide-mémoire + préparation restitution : 2 jours
- restitution : 1 jour
- rédaction rapport final, version provisoire : 5 jours
- adaptation rapport final : 2 jours.

Le calendrier définitif sera établi en fonction des dates exactes retenues pour les aspects techniques.

### 8.6 **Profil des évaluateurs**

Deux experts constituent l'équipe d'évaluation. Un(e) consultant(e) pour les aspects socio-organisationnels, qui est le chef de l'équipe, et un(e) consultant(e) pour les aspects techniques.

#### **8.6.1. *Evaluateur technique :***

- Une connaissance sur les composantes techniques d'une adduction gravitaire et les relations entre ces composantes.
- Connaissances sur les différents ouvrages hydrauliques et leurs constructions.
- Connaissance sur les calculs hydrauliques et les dimensionnements des ouvrages.
- Etre capable d'interpréter et d'apprécier les modifications apportées par rapport aux prévues et de formuler les suggestions pour le futur.
- Etre capable d'interpréter les plans et croquis.
- Etre capable de comparer les coûts par rapport au moyen mis en œuvre
- Maîtriser le français qui est la langue d'administration en RD Congo.
- Etre un homme de terrain.

#### **8.6.2. *Evaluateur social :***

- Avoir une aptitude à l'écoute et au dialogue pour des entretiens et des interviews.

- Une connaissance sur la structuration d'une association de développement et le rôle de chaque organe.
- Avoir une connaissance sur les outils de gestion (programme, budget, différents rapports, textes de base...).
- Maîtriser le français qui est la langue d'administration en RD Congo.
- Etre un homme de terrain.

Fait à Aru, le 7 juin 2004.

Pour l'Exécutif du CIDRI,

Le Coordinateur

Innocent Ngandru Thomani J.

## **ANNEXE N° 4**

### **REGLEMENT INTERNE**

#### **ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE GESTION D'EAU**

##### **1. L'ASSEMBLEE GENERALE**

- 1.1. Elle est constituée par les représentants de toute la population qui ont été choisis dans les comités de base
- 1.2. Elle est l'organe suprême et souverain qui donne les grandes lignes pour la bonne marche de la gestion. Elle contrôle les activités du comité de gestion.
- 1.3. Elle choisit un comité d gestion qui est son porte-parole et son œil sur la gestion.
- 1.4. Les délibérations de l'Assemblée Générale deviennent exécutoires sur décision de la majorité simple des membres effectifs. En cas de partage, l'on procède une seconde fois au vote et si le partage persiste, on procède au tirage au sort.
- 1.5. Elle est convoquer par le président du comité de gestion. Elle peut être convoquée par le vice-président dans le cas ou pour une cause personnelle le président du comité de gestion évite de la convoquer.

##### **2. LECOMITE DE GESTION**

- 2.1. Le comité de gestion comprend 7 personnes choisies par l'assemblée générale parmi les personnes qui se sont déjà engagées dans des comités de base, il s'agit de :
- 2.2. Après être choisi, le comité répartit entre ces membres les responsabilités respectives.
- 2.3. Le Président représente la gestion et veille à son meilleur fonctionnement. Il préside la réunion du comité ainsi que celle de l'Assemblée Générale. Il n'est pas le directeur de la gestion.
- 2.4. Le Vice-Président seconde le Président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'empêchement.
- 2.5. Le Secrétaire dresse les comptes rendus des réunions, les faits signés par le Président. Il rédige également les correspondances suivant les idées du comité de gestion.

- 2.6. Le Secrétaire Adjoint remplace le titulaire en cas d'empêchement et est chargé d'organiser la réception (salle, mise en place) lors de l'Assemblée Générale.
- 2.7. Les trois Commissaires aux comptes sont chargés de contrôler conjointement la caisse avec les documents y afférents, une fois par mois.
- 2.8. Le comité se réunit une fois par mois.
- 2.9. Le comité veille à ce que les directives de l'Assemblée Générale puissent être exécutées par les personnes de la gestion.
- 2.10. Le travail du comité est bénévole.
- 2.11. Il fait l'animation du comité de base.
- 2.12. Il engage et contrôle des personnes formées par le(s) technicien(s) du CIDRI.
- 2.13. Aide le comité de base dans les différends qui peuvent surgir.
- 2.14. Propose la cotisation mensuelle pour les bornes fontaines et le prix par mètre cube pour les usager institutionnels et privés.
- 2.15. Lors d'abandon ou de départ de certains membres du comité, le Président demandera à l'Assemblée Générale une élection pour les remplacer.

### **3. LE PERSONNEL DE LA GESTION**

#### **3.1. Généralités**

- 3.1.1. Le personnel de la gestion est engagé et signe un contrat de travail. Il est responsable de l'exécution journalière de la gestion.
- 3.1.2. Il est parfois recommandé par les responsables de l'exécution du projet dans le cas où ceux-ci lui ont donné une formation pendant la réalisation du projet.

### **3.2. Secrétaire et comptable**

- 3.2.1. Il est responsable de toute l'organisation journalière de la gestion du personnel.
- 3.2.2. Il fait toute l'administration et la comptabilité. Il perçoit les cotisations et donne les reçus. Il s'occupe de dépenses journalières et paiement du personnel. Il est le seul à sortir l'argent de la caisse.
- 3.2.3. Il fait une réunion chaque semaine avec l'équipe des techniciens et animateurs pour évaluer les travaux réalisés et planifier les activités à réaliser après avoir consulté le livre de bord.
- 3.2.4. Il doit être capable de répondre devant le comité ou l'Assemblée Générale de la marche de la gestion.
- 3.2.5. Il fait les achats et la gestion du stock des matériels et matériaux.
- 3.2.6. Il fait relever les compteurs et facture les usagers institutionnels et privés (paroisse, foyer, dispensaire, Centre Nutritionnel, écoles).
- 3.2.7. Il verse le 10% des recettes à un fonds de solidarité pour une aide à la réalisation de petits captages dans les villages moins favorisés.
- 3.2.8. Il remet la copie de la comptabilité au responsable juridique de l'adduction d'eau.
- 3.2.9. Une fois par mois avec les documents y afférents, il présente la situation comptable aux commissaires aux comptes pour un contrôle.

### **3.3. Les techniciens**

- 3.3.1. Ils doivent faire un plan trimestriel pour les travaux d'entretien
- 3.3.2. Une fois par semaine, ensemble avec le secrétaire et les animatrices, ils évaluent leurs travaux en fonction de leur planification et donnent priorité à l'entretien d'urgence.
- 3.3.3. Ils doivent tenir compte une fiche chaque source, borne-fontaine e=ou autres installations.
- 3.3.4. Ils font les réparations nécessaires et tout autre travail dans le cadre de la gestion.

### **3.4. L'animatrice**

- 3.4.1. Elle doit aider la population à comprendre l'importance de bien gérer la gestion de voir l'importance de l'eau et les conséquences de l'emploi de l'eau propre.
- 3.4.2. Elle anime les communautés de base à prendre leur travail au sérieux et fait comprendre la nécessité de la cotisation.
- 3.4.3. Elle fera connaître au secrétaire le désir de la population

## **4. LES COMITES DE BASE**

- 4.1. Ils sont choisis par les membres d'une bonne fontaine.
- 4.2. Ils veillent à la propreté autour de leur réservoir et borne-g=fontaine
- 4.3. Ils surveillent de la bonne utilisation des robinets.
- 4.4. Ils animent les membres de leur borne-fontaine respective.
- 4.5. Ils reçoivent la cotisation mensuelle (équivalent de 5 Fc belge) et la remettent au secrétariat.
- 4.6. Ils résolvent les problèmes éventuels entre les utilisateurs de la borne-fontaine.
- 4.7. Ils font un travail bénévole et élisent le comité de gestion
- 4.8. Ils élisent les membres de comité de gestion à l'Assemblée Générale.

## **5. LE COMITE D'EXECUTION**

- 5.1. Le comité d'exécution est le représentant de la population auprès du projet
- 5.2. le Comité d'exécution est composé de quatre à huit membres selon l'importance du projet.
- 5.3. Les membres du comité d'exécution sont soit élus soit volontaires.
- 5.4. Le comité d'exécution aide le conducteur de travaux et les animateurs dans leur tâche d'exécution du projet d'eau.
- 5.5. Il prépare la population à partir aux travaux d'exécution /\$ informer longtemps en avance le captage et le passage dans le village ou champs. & \* informer d'avance la participation matérielle de la population (tranchée, transport,...)
- 5.6. Il étudie et propose des solutions aux différents problèmes qui se posent.
- 5.7. Le travail est bénévole.

## **ANNEXE N° 5 :**

### **LISTE DES OUVRAGES ET DOCUMENTS CONSULTÉS**

1. Rapport BUFIMO d'audit financier au 31 décembre 2003.
2. Rapports compilés du comité de gestion du Réseau 2002-2004.
3. Dossiers du projet CIDRI-BDD dossier technique et formulation du projet, 1996.
4. classeur des correspondances avec les bailleurs
5. TdR de l'évaluation.
6. Rapport de l'atelier de planification, Ugonjo, 12 – 26 octobre 2003.
7. Rapport de visite d'animation sur gestion de l'eau 18 – 8 – 2003.
8. Rapport de la session sur l'eau et sa gestion, Logo, 10 – 12 mars 1999.
9. Rapport narratif final de réalisation des activités du projet d'adduction d'eau potable à ARU, avril 2003.
10. P.V. de visite de Mr Banga Michel au projet ARU 5 – 7 août 1999.
11. Rapport session pour animateurs..., Ugonjo, 3 – 7 août 1998.
12. Rapport session pour les capteurs des sources d'eau potable, ARU, 6 – 23 juillet 1998
13. Rapport de la session de formation des comités d'ARU 6 – 9 août 2002.
14. Protos, cellule régionale Grands Lacs, évaluation partielle de projet d'ARU, fév. 2001.
15. Guide technique aux capteurs des sources.
16. Rapport mission quadrilatérale à PEDELE, 12 fév. 2004.
17. Protos, document de présentation.
18. Plan directeur de CIDRI, initiation d'une approche globale dans le secteur d'eau potable et d'assainissement dans le district d'ARU, RDC.
19. Convention de partenariat entre BDD – CIDRI – PROTOS, 24 10 – 1996.
20. Dossiers du personnel, 8 fardes.
21. Rapport session de formation des animatrices, 12 – 13 mai 2004.

**ANNEXE N° 6 :****LISTE DE PERSONNES RENCONTREES  
ARU 23 JUILLET – 3 AOÛT 2004**

<b>N°</b>	<b>NOM &amp; POST-NOM</b>	<b>DESIGNATION</b>
1	Innocent NGANDRU	Coordinateur CIDRI
2	Richard CHANDU JU	Directeur BDD
3	Philippe DRUDRU	Chargé de développement CIDRI
4	Godelive ENDRESTSIA	Comptable CIDRI
5	Marc UZELE JAKWONGA	Animateur CIDRI
6	Norbert LEBATO	Secrétaire CIDRI
7	Christian OMBA	Président C.A/Comité de gestion
8	RUKU DAWA	Président comité de base/BF
9	ADERABAO ONDIA	Technicien/COGE
10	OMBAA ALO	Technicien/COGE
11	Marie PAULA	Commission de contrôle/comité de gestion
12	Mme ANDRAA	Membre comité de base
13	ODHIPIO SINDANI	Commission de contrôle
14	Mrs PARIDRI	Membre commission de contrôle
15	ADRIKO OZINATE	Membre
16	Victor MAWA	Président comité de projet
17	OBAA	Président comité de base
18	EMILE	Vice-Président comité de base
19	SAWE	Secrétaire comité de base
20	Mama OKUAYE	Trésorier comité de base
21	AZIMA PETRO	Président comité de base
22	Mama BILIATRE	Vice-Président comité de base
23	Jean LEKE	Secrétaire comité de base
24	EDIADHAU José	Trésorier comité de base
25	BIKIATRE EDE	Conseiller comité de base
26	Archange ANGUI OPINYA	RECONGO/ARU
27	ADEKHO	Conseiller comité de base
28	Pauline OBHIRO	Secrétaire comptable/comité de gestion
29	OJUMA	Trésorier
30	Placide ADRIKO Lercia	CIC/ARU
31	Clotilde AFAKO	Catéchiste
32	Isaac BHAYO	SBES/CAC-ARU
33	Mosignor IRO	Curé paroisse N.D.C

<b>N°</b>	<b>NOM &amp; POST-NOM</b>	<b>DESIGNATION</b>
34	Casimir ATAYO	Représentant BDD à ARU
35	MAINEAU	Technicien OXFAM-Québec/ARU
36	WILFRIED	Assistant au chef de projet OXFAM-Québec
37	MADO UMANDE	Secrétaire OXFAM-Québec
38	ROBERT	Assistant technique OXFAM-Québec

**ANNEXE N° 7 :**

**LISTE DES PRESENCES DES PARTICIPANTS AUX SEANCES DE TRAVAIL SUR TERRAIN  
REUNION DE RESTITUTION TENUE A ARU LE 2 AOUT 2004**

<b>N°</b>	<b>NOM ET POST-NOM</b>	<b>SEXE</b>	<b>QUALITE</b>	<b>SIGNATURE</b>
1	UZELE JAKWONGA Marc	M	Animateur CIDRI	
2	AVO SABHO SEMIS	M	Koelle Maber COGE	
3	Godeline ENDRETSIA	F	Comptable CIDRI	
4	Christien OMBA	M	Président COGE	
5	PBHIA AGAMILE Constantin	M	Chef de quartier/ESSEFi	
6	Justin ALIO AVOA	M	Représentant de RECONGD/ARU	
7	Jules ADEBHO OKAA	M	Membre CODEZA	
8	TIKO	F	Sociétaire (ESSEFE	
9	ANGARAZIA SABHIA	F	Conseiller/Cité	
10	TABHIYO Jeannette	F	Vice/Président (cité)	
11	Clotilde AFAKO	F	Président des mamans ass.	
12	Marie PAULA	F	COCO	
13	ONADRA NDUABIYASO	M	Chef de cité	
14	KYUNGU KASONGO	M	M.M.S de R.ABA	
15	ATAYO Casimir	M	Animateur de BDD	
16	Richard CHANDUJO	M	Directeur du BDD	
17	Innocent NGANDRU Th.	M	Coordinateur CIDRI	
18	Robert AMASE	M	Administrateur Association EF	
19	OMBAA ALO	M	Technician gestion	
20	ADEREBHO ONDIA	M	Technician gestion	
21	MADIRA ATSIDRI	M	Zone de santé d'ARU	
22	ARIKO Fidèle	M	Chef de quartier RUMU	
23	Norbert LEBABO	M	Secrétaire CIDRI	
24	SOULEYMANE Emmanuel	M	Grt. Gen. EMG.FAPC	
25	Victor MALE	M	Evaluateur	
26	Philippe DRUDRA	M	Chargé de développement CIDRI	
27	NGABU KAMARAGE	M	Chargé des affaires sociales	
28	RUKU DAWA PETE	M	Chef de collectivité/OTSO	
29	ATASU ANGUTOKO	M	Chef de quartier/Katanga	
30	ALIA ABEDJOA	M	Chef de quartier R/ABA	
31	AWOA TITIA AT	M	Chef de groupement ERU	
32	BAYO AVU Esron	M	Vieux sage pedele	
33	AFIDRA AU	M	Chef de quartier pedele	

<b>N°</b>	<b>NOM &amp; POST-NOM</b>	<b>SEXE</b>	<b>QUALITE</b>	<b>SIGNATURE</b>
34	ODHIPIO SINDANI	M	CoCo	
35	BHILIATRE Louise	F	Conseillère	
36	AZIMA AMAGA	M	Comité de base	
37	Raphaël KASONGO	m	Evaluateur	